

MINISTERE DE L'EMPLOI DU TRAVAIL ET DE LA JEUNESSE

SECRETARIAT GENERAL

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

<p>ETUDE SUR LES CRENEAUX PORTEURS AU BURKINA FASO</p>

Réalisée par :
Clément Roger Yaméogo
Démographe Economiste
09 BP 218 Ouagadougou 09 Tel 50 36 95 49

Novembre 2005

PNUD/PRGE

BIT

Sommaire

Introduction	7
I Evolution récente de l'économie burkinabé	10
1.1 <i>L'évolution du PIB</i>	10
1.2 <i>Les finances publiques</i>	12
1.3 <i>La balance des paiements</i>	13
1.4 <i>L'évolution de la dette</i>	13
1.5 <i>Perspectives économiques</i>	14
II Les différents secteurs de l'économie	16
2.1 <i>Le secteur primaire</i>	16
2.1.1 <i>La filière céréalière</i>	16
2.1.1.1 <i>L'importance économique de la filière</i>	16
2.1.1.2 <i>Les contraintes de la filière</i>	17
2.1.1.3 <i>Les potentialités de la filière :</i>	19
2.1.2 <i>La filière oléagineuse</i>	20
2.1.2.1 <i>L'importance de filière oléagineuse dans l'économie :</i>	20
2.1.2.2 <i>Les contraintes de la filière</i>	22
2.1.2.3 <i>Les potentialités de la filière</i>	22
2.1.3 <i>La filière fruit et légumes</i>	23
2.1.3.1 <i>L'importance de la filière dans l'économie :</i>	24
2.1.3.2 <i>Les contraintes de la filière</i>	28
2.1.3.3 <i>Les potentialités de la filière</i>	29
2.1.4 <i>La filière niébé</i>	30
2.1.4.1 <i>L'importance de la filière</i>	30
2.1.4.2 <i>Les contraintes de la filière</i>	31
2.1.4.3 <i>Les opportunités</i>	32
2.1.5 <i>La filière riz</i>	33
2.1.5.1 <i>Le marché du riz au Burkina</i>	33
2.1.5.2 <i>La transformation du riz</i>	34
2.1.5.3 <i>Les contraintes de la filière riz</i>	35
2.1.5.4 <i>Les potentialités de la filière riz</i>	35
2.1.6 <i>La filière coton</i>	36
2.1.6.1 <i>L'importance du coton dans l'économie</i>	36
2.1.6.2 <i>Les contraintes de la filière</i>	37
2.1.6.3 <i>Les potentialités de la filière coton</i>	38
2.1.7 <i>La filière sylvicole</i>	38
2.1.7.1 <i>L'importance de la filière sylvicole</i>	38
2.1.7.2 <i>Les contraintes de la filière sylvicole</i>	40
2.1.7.3 <i>Les potentialités de la filière sylvicole</i>	41
2.1.8 <i>La filière piscicole</i>	42
2.1.8.1 <i>La contribution de la pêche au PIB</i>	43
2.1.8.2 <i>Les contraintes de la filière pêche</i>	45
2.1.8.3 <i>Les potentialités de la filière</i>	46
2.1.9 <i>La filière gomme arabique</i>	47
2.1.9.1 <i>Evolution de la filière gomme arabique</i>	47

2.1.9.2	Les contraintes à la gomme arabique	48
2.1.9.3	Les potentialités de la gomme arabique	49
2.2	<i>L'élevage</i>	49
2.2.1	La filière bétail et viande	49
2.2.1.1	La contribution au PIB de la filière	49
2.2.1.2	Les contraintes de la filière bétail et viande	53
2.2.1.3	Les potentialités	55
2.2.2	La filière avicole	57
2.2.2.1	L'importance économique de la filière	57
2.2.2.2	Les contraintes de la filière	58
2.2.2.3	Les potentialités de la filière	59
2.2.3	La filière porcine	60
2.2.3.1	L'importance économique de la filière	60
2.2.3.2	Les contraintes majeures :	61
2.2.3.3	Les potentialités de la filière	61
2.3	<i>L'industrie</i>	62
2.3.1	L'industrie extractive : La situation des mines au Burkina Faso	62
2.3.1.1	La production minière au Burkina Faso	64
2.3.1.3	Les potentialités minières	65
2.3.2	L'industrie manufacturière	71
2.3.2.1	L'importance de l'industrie manufacturière au Burkina Faso	71
2.3.2.2	Les contraintes à l'industrie manufacturière	78
2.3.2.3	Les potentialités de l'industrie manufacturière	80
2.4	<i>L'artisanat</i>	81
2.4.1	La contribution de l'artisanat à l'économie	81
2.4.2	Les contraintes de la filière :	82
2.4.3	Les potentialités du secteur de l'artisanat :	83
2.5	<i>Les activités du tertiaire</i>	83
2.5.1	Evolution des bureaux d'études	84
2.5.2	Les contraintes des bureaux d'étude	85
2.5.3	Les potentialités des bureaux d'étude	86
III	Le cadre d'exercice favorable à l'entreprise depuis la libéralisation	87
3.1	<i>Le plan directeur pour la promotion de l'artisanat au Burkina Faso en mai 1990</i>	<i>87</i>
3.2	<i>La Stratégie de Promotion de l'Artisanat</i>	<i>89</i>
3.3	<i>La stratégie de développement industriel</i>	<i>90</i>
3.4	<i>La lettre de politique de développement du secteur privé</i>	<i>92</i>
3.5	<i>Le Code des investissements</i>	<i>93</i>
3.6	<i>L'appréciation de l'environnement et du cadre d'exercice par les professionnels.</i>	<i>94</i>
IV	Recommandations	96
V	FICHES DES PROJETS	99
	Bibliographie	222
	Liste des personnes rencontrées	225

Remerciements

Nombreuses sont les personnes ressources dont l'assistance sous forme d'avis, de conseils, de recommandations nous ont permis de finaliser cette étude. Nous tenons à remercier :

- Le Coordonnateur national de l'ONEF et ses collaborateurs,
- Les Cadres du Ministère de l'Emploi du Travail et de la Jeunesse
- Les cadres de la DGEP, de l'UEMOA, de la Direction du Développement Industriel, de la Direction Générale de l'Artisanat, de la Coordination des Politiques Sectorielles de l'Agriculture, du FAARF, du FASI, du FAPE, de la BICIAB, de la BACB, de la BCEAO et bien d'autres structures qui nous ont appuyé dans cette étude.

Sigles et abréviations

BACB	: Banque Agricoles et commerciale du Burkina
BTP	: Bâtiment et Travaux Publics
CAPES	: Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales
CECI	: Centre d'Etudes et Coopérations Internationales du Canada
CBTM	: Comptoir Burkinabé des Métaux précieux
CERYA	: Conseils Etudes Recherches et Réalisations
DGEP	: Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DPAM	: Direction de la Prévision et l'Analyse Macro économique
MEDEV	: Ministère de l'Economie et du Développement
DEP	: Direction des Etude et de la Planification
DGI	: Direction Générale de l'Industrie
DDI	/ Direction du Développement Industriel
ENEC II	: Enquête Nationale sur l'Effectif du Cheptel 2 ^{ème} édition
FAARF	/ Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FAPE	: Fonds d'Appui aux Petites Entreprises
FASI	: Fonds d'Appui au Secteur Informel
FBCF	: Formation Brute de Capital Fixe
INERA	: Institut National de Recherches Agronomiques
INSD	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
MAHRH	: Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MCPEA	: Ministère du Commerce de la promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat
MRA	: Ministère des Ressources Animales
MPE	: Ministère de la Promotion Economique
ONAC	: Office National du Commerce Extérieur
ONEF	: Observatoire National pour l'Emploi et la Formation professionnelle
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	/ Programme d'Investissement Public
PMI/PME	: Petites et moyennes Industries, Petites et Moyennes Entreprises
PNGT2	/ Programme de Gestion des Terroirs 2 ^{ème} phase
PPTE	: Pays Pauvres Très Endettés
SDI	: Stratégie de Développement industriel
SIAO	: Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou
SIMAO	: Société Industrielle et Manufacturière de l'Afrique de l'Ouest
SOFITEX	: Société des Fibres et Textiles du Burkina
SONAGESS	: Société Nationale de Gestion des Stocks de Sécurité
SPAI	: Sous Produits Agro Industriels
TPA	: Taxe Patronale d'Apprentissage
TVA	: Taxe sur la valeur Ajoutée
UEMOA	/ Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

Liste des tableaux

Tableau 1 : Structure du PIB par secteur d'activité	10
Tableau 2 : Contributions sectorielles à la croissance du PIB (en %).....	11
Tableau 3 : Structure du budget de l'Etat de 2000 à 2004	12
Tableau 4 : Compte extérieur du Burkina Faso de 2000 à 2004	13
Tableau 5 : Structure de la dette publique du Burkina de 2000 à 2004	13
Tableau 6 : Evolution de la production céréalière de 1984 à 2003	16
Tableau 7 : Evolution de la production des oléagineux de 1984 à 2003 en tonnes	20
Tableau 8 : Exportations des oléagineux du Burkina de 2002 à 2004	21
Tableau 9 : Evolution des productions légumières en tonnes de 1996 à 2002.....	24
Tableau 10 : Superficies, productions annuelles des principales cultures fruitières en 2002	25
Tableau 11 : Evolution des exportations de fruits et légumes de 1995 à 2002	26
Tableau 12 : Estimation des emplois générés dans la production de la filière fruits et légumes.....	27
Tableau 13 : Dépense en FCFA de niébé en valeur et en pourcentage de la dépenses alimentaires moyenne annuelle des ménages selon le groupe socio économique	31
Tableau 14 : Production nationale du riz (en tonne) de 1993 à 2003.....	33
Tableau 15 : Evolution de la production de coton au Burkina Faso de 1984 à 2003.....	36
Tableau 16 : Répartition des recettes forestières issues des forêts aménagées (1994 -1999). 40	
Tableau 17 : Contributions directes, indirecte et totale du secteur de la pêche au PIB	43
Tableau 18 : Importations, exportations et balance commerciale sur les produits de pêche	44
Tableau 19 : La disponibilité apparente en produits de pêche et sa composition, consommation Individuelle par an	44
Tableau 20 : Répartition du cheptel par zone agro climatique en 1998.....	50
Tableau 21 : Évolution des dépenses d'investissements publics en millions FCFA	51
Tableau 22 : Evolution des abattages contrôlés (nombre de têtes)	51
Tableau 23: Evolution des exportations de bovins par destination de 2002 à 2003	52
Tableau 24: Evolution des exportations d'ovins	52
Tableau 25: Evolution des exportations de caprins.....	52
Tableau 26: Exportations de cuirs et peaux	53
Tableau 27 : situation de l'exploitation minière au Burkina Faso de 1988 à 2004.....	64
Tableau 28 : Principales découvertes minières du Burkina Faso	69
Tableau 29 : Répartition des entreprises selon la branche d'activité en 2003 et 2004	71
Tableau 30 : Répartition des entreprises selon l'ancienneté en 2003 et 2004	72
Tableau 31 : Répartition des entreprises selon la localisation en 2003 et 2004.....	72
Tableau 32 : Répartition des entreprises selon le capital en 2004	72
Tableau 33 : Répartition des entreprises selon la propriété du capital en 2003 et 2004	73
Tableau 34 : Répartition des entreprises selon le capital, la valeur de la production en 2004.....	74
Tableau 35 : Répartition de la masse salariale, des ventes et du chiffre d'affaires en 2004..	77
Tableau 36 : Analyse comparative des coûts de services clés	79
Tableau 37 : Exportations des produits de l'artisan en millions de F CFA	82

Introduction

Depuis le début des années 1991, le Burkina Faso a entrepris une série de réformes économiques visant la libéralisation progressive de l'économie nationale. Avec l'appui des partenaires au développement et des bailleurs de fonds, les nombreuses mesures des programmes d'ajustement structurel successifs appliquées ont indéniablement stimulé l'activité économique. Seulement ces efforts n'ont pas été suffisamment puissants pour faire reculer la pauvreté. En effet, des trois enquêtes nationales prioritaires 1994¹, 1998, et 2003, on constate une aggravation de la pauvreté : au seuil de pauvreté absolu de 41 099 F CFA en 1994, 72 690 F en 1998, contre 82 672 F en 2004, l'indice de pauvreté a progressé successivement, de 44,5% en 1994 à 45,3% en 1998, et pour atteindre 46,4% en 2003. Cette situation a conduit le Gouvernement à adopter un Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté dont l'une de ces composantes est «d'élargir les opportunités en matière de création d'emplois et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres ».

Or la génération des emplois passe inéluctablement par la création d'entreprises économiquement viables qui distribuent les revenus. L'ONEF dont une des missions est de donner une visibilité de la création d'emplois aux promoteurs et à ses partenaires a commandité cette étude sur les créneaux porteurs. On entend par créneaux porteurs, les branches d'activités économiques de biens ou services qui possèdent un potentiel de croissance en termes de valeur ajoutée, et pouvant donner lieu à la création d'entreprises rentables, génératrices d'emplois et de revenus. Les objectifs poursuivis par cette étude sont les suivants :

1 Objectifs de l'étude

« Donner des éléments d'orientation en matière de promotion de l'emploi par la création de micro, petites et moyennes et grandes entreprises. De façon plus spécifique, il s'agira de :

- De déceler les secteurs, les opportunités, les métiers porteurs susceptibles d'être investis ou attirés par les investisseurs, les promoteurs, les opérateurs du secteur informel, les initiateurs d'auto emploi.

- Procéder à une analyse des différents secteurs économiques (primaire, secondaire, tertiaire) en vue de dégager les contraintes et les opportunités de chaque secteur,

¹ Ministère de l'Economie et du Développement : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, décembre 2003

-Répertorier les branches d'activités économiques susceptibles d'être investies dans le cadre de l'auto emploi et présentant des valeurs ajoutées élevées. Chaque métier fera l'objet d'une fiche de projet indiquant la faisabilité technique et financière.

-Faire des recommandations pour l'instauration d'un climat favorable à l'emploi et à l'auto emploi par la création d'entreprise. »

2 Démarche

Nous avons procédé par :

- Des rencontres avec la coordination de l'ONEF, responsable technique de l'étude ;
- Une recherche documentaire portant sur les filières porteuses ;
- Des rencontres avec des personnes ressources susceptibles des nous donner un avis avisé sur la problématique de la création d'emploi et la lutte contre la pauvreté ;
- Des spécialistes de certaines filières nous ont appuyé dans la rédaction des fiches de projets.

L'étude commença par une réunion de cadrage avec l'ONEF dans le but de bien apprécier le sujet et les résultats attendus. Ces rencontres se sont poursuivies à raison d'une réunion toute les deux semaines pour faire le point de la recherche et des différents contacts.

La recherche documentaire consistait à l'exploitation du fonds documentaires du Secrétariat Permanent de la coordination de Politiques Sectorielles du Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques ; les études filières du Ministère de Commerce et de la Promotion de l'Entreprise celle du Centre National d'Artisanat, de la Chambre de Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat, de l'UEMOA ont été également exploitées et mises à profit pour cette étude.

Quant aux entretiens, des nombreuses personnes ressources ont accepté de nous entretenir notamment les professionnels de la finance, de la micro finance, les responsables des études des différents fonds d'appui à l'économie dont le FAPE, le FASI, le FAARF. Liste des personnes rencontrées est annexée au rapport.

3 Les difficultés rencontrées

Elles sont principalement de deux ordres : l'indisponibilité des cadres et l'accessibilité pas souvent aisée aux documents.

En effet, les cadres sont fortement sollicités pour des missions à l'extérieur du service, ce qui allonge les rendez vous ; de plus les services de documentations sont souvent non mis à jour ou parfois même inexistant, ce qui rend difficile la conservation et l'exploitation à temps des documents et différents rapports intéressants pour l'étude. Un travail d'actualisation des travaux a du être parfois fait.

Ce rapport comprend principalement cinq parties :

- I Une présentation succincte de l'économie burkinabé
- II Une présentation des différentes filières porteuses en termes de situation, contraintes et potentialités
- III Un résumé u cadre d'exercice pour stimuler la création d'entreprise et des emplois
- IV Des recommandations
- V Une liste des fiches de projets

I Evolution récente de l'économie burkinabé

Une brève présentation des performances récentes de l'économie sera faite portant sur l'évolution du PIB, les finances publiques, la balance des paiements et la dette.

11 L'évolution du PIB

La structure de l'économie burkinabé se présente comme suit à la lumière du tableau suivant :

Tableau 1 : Structure du PIB par secteur d'activité

	1 998	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
Valeur ajoutée (1)	1 223 032,7	1 273 479,3	1 307 456,9	1 396 952,2	1 462 868,2	1 588 433,5	1 647 536,2
Part secteur primaire %	39,7	40,2	37,8	40,7	39,8	40,7	38,2
Part secteur secondaire %	17,6	16,5	17,6	16,5	18,1	17,9	18,9
Part secteur tertiaire %	42,7	43,4	44,7	42,8	42,1	41,4	43,0

Source: DPAM/DGEP/MEDEV

(1) en millions de FCFA

Les trois principaux secteurs primaire, secondaire et tertiaire représentent successivement 38,2 %, 18,9% et 43 % en 2004. On n'assiste pas à de grands bouleversements de la structure économique. On constate entre 2000 et 2004, une progression de 0,4 point de poids relatif du secteur primaire, de 1,3 point au secteur et une baisse de la part du tertiaire dans la m^eme période de 1,7 point .

Le secteur primaire est la base du système productif, il est soumis à des variables exogènes tel que le climat non maîtrisable qui malheureusement ont un impact considérable sur le niveau de production. Quant au secteur industriel, il a été non seulement affecté par les réformes de la décennie passée, mais aussi des contraintes externes nuisent à sa compétitivité. Enfin le tertiaire bénéficie de la libéralisation économique et de développement de l'économie de service.

En termes de contribution sectorielle à la croissance économique, on peut suivre l'évolution de la structure économique à travers les données du tableau ci après :

Tableau 2 : Contributions sectorielles à la croissance du PIB (en %)

Années	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
SECTEUR PRIMAIRE	-1,30%	5,42%	0,95%	4,03%	-1,3%
Agriculture	-2,48%	5,46%	1,78%	2,29%	-1,6%
Elevage	0,97%	0,38%	-0,78%	1,06%	0,1%
Pêche chasse forêt	0,21%	-0,41%	-0,05%	0,68%	0,2%
SECTEUR SECONDAIRE	1,45%	0,05%	2,28%	1,62%	1,8%
Industries extractives	-0,24%	-0,32%	0,03%	0,00%	0,0%
Industries manufacturières	1,07%	0,40%	1,65%	1,27%	1,3%
Electricité, gaz et eau	0,18%	-0,01%	0,25%	0,11%	0,1%
BTP modernes	0,43%	-0,02%	0,36%	0,24%	0,4%
SECTEUR TERTIAIRE	2,35%	1,02%	1,31%	2,41%	3,16%
SERVICES MARCHANDS	2,47%	0,56%	1,28%	2,00%	2,29%
Transports et télécommunication	0,78%	0,17%	0,32%	0,50%	1,07%
Commerce	0,36%	0,20%	0,36%	0,56%	0,59%
Banques et assurances	0,11%	0,12%	0,19%	0,12%	0,21%
Autres services marchands	1,22%	0,06%	0,41%	0,82%	0,42%
SERVICES NON MARCHANDS	-0,12%	0,46%	0,03%	0,41%	0,87%
Administrations internes	0,03%	0,34%	0,05%	0,21%	0,88%
IPSBL/Administrations externes	-0,15%	0,12%	-0,01%	0,20%	-0,01%
DTI et TVA intérieure	-0,62%	0,37%	0,22%	0,04%	1,02%
P.I.S.B	-0,28%	-0,08%	-0,12%	-0,07%	-0,12%
PIB (Prix du marché)	1,6%	6,8%	4,6%	8,0%	4,6%
Taux d'inflation	-0,3%	4,9%	2,3%	2,0%	-0,4%

Source : MEDEV/ DGEP: Situation économique et financière du Burkina Faso en 2004 et tendances pour 2005_2008, Juin 2005

La croissance du PIB ces cinq dernières années a été relativement positive passant de 1,6% en 2000 à 4,6% en 2004, avec des pics de forte croissance de 6,8% en 2001 et jusqu'à 8% en 2003, le tout dans une décélération du taux d'inflation de -0,3% en 2000 à -0,4% en 2004.

On remarque que la croissance est fortement tributaire de l'agriculture qui tire l'ensemble de l'économie nationale. Sur les 6,8% de taux de croissance du PIB en 2001, elle contribue pour 5,42% ; il en est de même pour la croissance de 8% en 2003 où l'agriculture y est pour 4,03%.

Le secteur secondaire pour l'ensemble de la période contribue pour moins de 2% annuellement ; il se réveille timidement sous l'effet de l'industrie manufacturière, du bâtiment et des travaux publics.

Le secteur tertiaire connaît une contribution notable surtout ces dernières années. Le commerce, transport et télécommunication poussent la croissance dans une moyenne de plus de 2% depuis les cinq dernières années.

1.2 Les finances publiques

Le tableau suivant nous donne une idée de la structure budgétaire du pays entre 2000 et 2004.

Tableau 3 : Structure du budget de l'Etat de 2000 à 2004 en milliards de FCFA

	2000	2001	2002	2003	2004
Recettes et dons	363,1	373,6	394,4	434,3	468,0
					-
<u>Recettes</u>	<u>219,3</u>	<u>228,0</u>	<u>259,4</u>	<u>301,0</u>	<u>350,7</u>
hors recettes exceptionnelles	219,3	228,0	259,4	301,0	350,7
Recettes courantes	219,3	228,0	259,4	300,9	350,6
Recettes fiscales	202,9	213,2	240,9	270,1	324,4
<u>Dons</u>	<u>143,7</u>	<u>145,6</u>	<u>134,9</u>	<u>133,3</u>	<u>117,3</u>
<u>Dépenses et prêts nets</u>	<u>434,5</u>	<u>462,7</u>	<u>502,9</u>	<u>507,2</u>	<u>582,7</u>
<u>Dépenses courantes</u>	<u>195,6</u>	<u>225,6</u>	<u>253,7</u>	<u>259,0</u>	<u>299,1</u>
<u>Excedent /déficit global (base engagement)</u>	<u>-71,5</u>	<u>-89,2</u>	<u>-108,6</u>	<u>-72,9</u>	<u>-114,7</u>
Hors dons	-215,2	-234,8	-243,5	-206,2	-232,0

Sources : DGEP/ Direction de la prévision et de l'analyse macro économique

Le budget de l'Etat connaît une situation structurellement déficitaire de 71, 5 milliards en 2000 à 114,7 milliards en 2004 :

Les recettes budgétaires y compris les dons sont passées de 363,1 milliards en 2000 à 468 milliards en 2004 soit une progression de 29%. Cette évolution est principalement due à la forte progression des recettes fiscales de 202,9 milliards à 324,4 milliards entre les deux dates, soit une progression de 59,88%. Les efforts internes et la meilleure maîtrise du recouvrement fiscale expliquent ces performances. Quant aux dons, ils connaissent une légère régression, déclinant de 143,7 milliards en 2000 à 117,3 milliards en 2004.

Les dépenses et prêts nets, de 434,5 milliards en 2000 ont atteints 582,7 milliards en 2004 soit une croissance de 52,58%. La part relative aux dépenses courantes (salaires, dépenses de fonctionnement, transferts courants, intérêts) ont cru de 195,6 milliards à 299,1 milliards soit une croissance de 52,91%. Les dépenses en capital ont connu naturellement aussi une hausse entre les deux périodes.

1.3 La balance des paiements

Le tableau synthétique ci après présente une situation des comptes extérieurs du Burkina Faso

Tableau 4 : Compte extérieur du Burkina Faso de 2000 à 2004 en milliards de FCFA

BALANCE DES PAIEMENTS (milliards de FCFA)	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
<u>BALANCE COMMERCIALE</u>	<u>-222,2</u>	<u>-210,0</u>	<u>-210,9</u>	<u>-212,0</u>	<u>-189,1</u>
					-
<u>EXPORTATIONS, FOB</u>	<u>146,4</u>	<u>163,3</u>	<u>170,8</u>	<u>186,3</u>	<u>235,0</u>
<u>IMPORTATIONS, FOB</u>	<u>368,6</u>	<u>373,3</u>	<u>381,7</u>	<u>398,3</u>	<u>424,0</u>
<u>SERVICES (Nets)</u>	<u>-77,3</u>	<u>-76,0</u>	<u>-72,5</u>	<u>-108,9</u>	<u>-112,0</u>
<u>BALANCE DES SERVICES ET REVENUS</u>	<u>-91,5</u>	<u>-93,9</u>	<u>-85,6</u>	<u>-120,8</u>	<u>-128,1</u>
<u>BALANCE TRANSACTIONS COUR. (dons off.inclus)</u>	<u>-227,0</u>	<u>-213,1</u>	<u>-206,5</u>	<u>-210,3</u>	<u>-212,8</u>
<u>BALANCE TRANSACTIONS COUR. (dons off.exclus)</u>	<u>-278,1</u>	<u>-278,1</u>	<u>-266,8</u>	<u>-314,7</u>	<u>-291,2</u>

Sources : DGEP : DPAM

Les comptes extérieurs de ces récentes années présentent une balance commerciale déficitaire, mais avec un niveau de déficit en constante régression. En effet, il passe de -222,2 milliards en 2000 à -189,1 milliards en 2004. Cette amélioration de la balance commerciale s'explique par les bonnes performances des exportations de coton ces dernières années.

Quant à la balance des transactions courantes, elle connaît une légère amélioration passant d'un déficit de 227 milliards à 212,8 milliards.

1.4 L'évolution de la dette

Elle se présente ainsi ces dernières années :

Tableau 5 : Structure de la dette publique du Burkina de 2000 à 2004 en millions de FCFA

ENCOURS DETTE (mio F fin période)	2000	2001	2002	2003	2004
TOTAL DETTE PUBL ADMIN CENTRALE	1 013 564,4	1 056 299,9	1 054 876,4	1 091 741,9	1 162 400,8
(gestion DDP hors arriérés)					
POURCENTAGE P.I.B. COURANT	55,3%	51,0%	46,8%	44,4%	43,9%
DETTE PUBL INTERIEURE (mio FCFA)	28 030,0	24 987,2	83 666,6	133 599,1	173 110,8
POURCENTAGE P.I.B. COURANT	1,5%	1,2%	3,7%	5,4%	6,5%
DETTE EXTERIEURE TOTALE (mio FCFA)	1 026 826,0	1 076 596,1	1 011 138,2	994 561,7	1 025 065,2
POURCENTAGE P.I.B. COURANT	56,0%	52,0%	44,9%	40,5%	38,7%

Sources : DGEP/DPAM

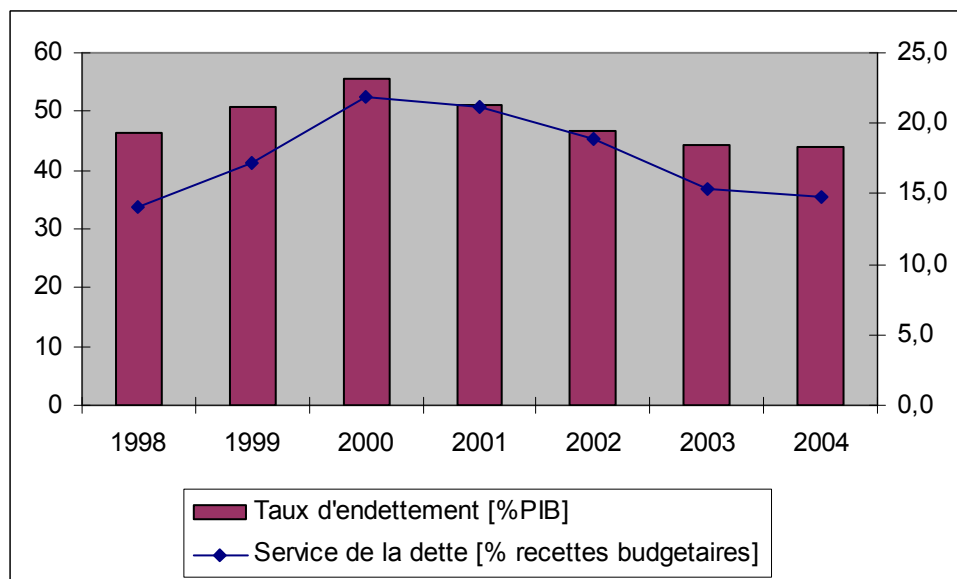
L'encours de la dette extérieure de l'Etat marque une tendance à la baisse, allant de 1 026,826 milliards en 2000 à 1 025,065 2 milliards en 2004. Par rapport au PIB, on note une baisse

sensible de 56 % en 2000 à 38,7 % en 2004 soit une baisse de 17,3%. La dette burkinabé se compose dette multilatérale à près de 85 % contre 15% de dette bilatérale.

La dette intérieure de l'Etat par contre évolue à la hausse, de 28 milliards en 2000 à 173,1108 milliards en 2004. Ceci représente 6,5% du PIB en 2004.

Le taux d'endettement et celui du service de la dette sont représentés par le graphique suivant :

Graphique V : Dette publique et service de la dette extérieure



Source : MEDEV/DGEP/ Situation économique et financière du Burkina Faso en 2004 et tendances pour 2005-2008, Juin 2005

Le service de la dette extérieure (remboursement en capital et intérêt) représente 19,1% des exportations de biens et services en 2004 contre 21,1% en 2003. Rapporté aux recettes budgétaires, il serait de 15,3% en 2003 contre 21,8% en 2000.

1.5 Perspectives économiques

L'économie du pays a connu des progrès notables ces dernières années malgré une conjoncture économique particulièrement difficile.

En effet les taux de croissance sont positifs et surtout avec un taux d'inflation en baisse. La croissance reste tributaire de l'activité agricole, elle-même conditionnée par les aléas climatiques. Toute fois, on peut s'attendre à une bonne tenue de l'agriculture avec une progression à la fois des cultures vivrières, du coton et de fruits et légumes. L'extension du Projet Irrigation autour des petits barrages et la construction des grands barrages en cours vont permettre une mise en valeur de nouvelles terres profitables aux exploitants.

Au niveau du secteur secondaire, l'industrie extractive qui jusque là, est en marge de la croissance va connaître une forte évolution avec l'exploitation des petites mines. Le bâtiment et les travaux publics connaîtront une stimulation avec la mise en chantier des routes et des infrastructures socio-éducatives, sanitaires, et même des résidences privées avec l'apparition de la banque de l'Habitat. L'industrie manufacturière ne sera pas en reste, le textile va connaître une croissance avec l'apparition des nouveaux opérateurs de la privatisation partielle de la SOFITEX.

Le secteur tertiaire animé par le commerce et les télécommunications progressera sous l'effet de la téléphonie rurale et du développement du téléphone mobile cellulaire, et des activités marchandes privées.

Les menaces à ces perspectives restent à cours terme la persistance de la crise ivoirienne qui affecte l'économie burkinabé et la sous région, la baisse des cours mondiaux du coton liée aux subventions, les fluctuations du dollar. A moyen terme, la hausse des cours des hydrocarbures pourrait relancer l'inflation et affecter la compétitivité déjà faible de l'économie.

II Les différents secteurs de l'économie

Il sera traité dans cette partie des filières porteuses dans l'agriculture, l'élevage, l'industrie et l'artisanat en rappelant l'état, les contraintes, les potentialités et les perspectives de croissance.

2.1 Le secteur primaire

2.1.1 La filière céréalière

2.1.1.1 L'importance économique de la filière

Le tableau suivant donne un aperçu de la production céréalière des deux dernières décennies.

Tableau 6 : Evolution de la production céréalière en tonnes de 1984 à 2003

Années	MAIS	MIL	SORGHO
1 984	82 888	398 320	612 161
1 985	132 724	585 124	814 411
1 986	155 781	612 437	928 463
1 987	191 699	527 607	689 538
1 988	255 762	763 912	970 016
1 989	256 916	649 297	991 188
1 990	257 900	449 000	750 500
1 991	315 100	848 500	1 238 300
1 992	342 700	783 500	1 292 100
1 993	270 723	899 198	1 281 072
1 994	350 314	831 423	972 911
1 995	212 493	733 704	1 266 156
1 996	293 707	811 497	1 253 955
1997	366 467	603 932	942 885
1 998	377 758	972 7ées 68	1 202 808
1 999	468 948	945 001	1 178 385
2000	423 494	725 613	1 016 275
2 001	606 291	1 009 044	1 371 569
2 002	653 081	994 661	1 373 331
2 003	665 508	1 184 283	1 610 255

Sources : DSAP/MAHRH

Elle regroupe le mil, le sorgho et le maïs. Sur la longue période, la production de mil et de sorgho a plus que doublé soit une croissance respective de 197% et 163%, celle du maïs a été multipliée par 8, avec une forte progression depuis 1999.

La production du mil et du sorgho se fait en culture pluvial soumises aux variations climatiques ; par contre la culture du maïs se fait aussi en plaines aménagées avec une possibilité deux récoltes par an.

La production est inégalement répartie dans l'espace. L'Ouest du Burkina Faso est le grenier du pays. Elle bénéficie non seulement d'une forte pluviométrie naturelle, mais aussi

l'utilisation des intrants agricoles de la culture du coton profite également aux cultures céréalières notamment le maïs.

La demande de céréale est estimée au Burkina Faso à 190 kg par personne et par habitant. Cette demande va essentiellement à la consommation locale des ménages sous forme de pâte ou de produits dérivés et aussi dans la préparation du « dolo » ou bière locale. Globalement le bilan céréalier, la comparaison de l'offre globale par rapport à la demande, indique que depuis 2000 se dégagent des excédents avec un taux de couverture des besoins qui se situe à 117% en 2001, 115% en 2002, 128% en 2003, 102% en 2004. La mauvaise pluviométrie de l'année dernière a affecté l'équilibre jusque là observé.

La consommation est variable selon que l'on soit en zone rurale ou en zone urbaine. Alors qu'en zone rurale la consommation de céréales sèches est de 110, 5 kg (y compris 15 kg de dolo) par personne et par an, en zone urbaine, elle se situe à 202 kg comprenant 4 kg de « dolo ». Les habitudes de consommations changent selon le milieu de résidence et le pouvoir d'achat. La dépense annuelle moyenne par ménage se situait en 1998 à 228 294 F CFA ; en zone urbaine, elle est de 166 006 en zone urbaine contre 246 755 F en zone rurale.

La filière participe à 70% à l'alimentation de la population. 100 % de la population rurale y trouve un emploi saisonnier, c'est également une source de revenus appréciable.

2.1.1.2 Les contraintes de la filière

Elles sont liées aux acteurs de la chaîne des intervenants que sont les producteurs, les commerçants, les transporteurs, les transformateurs, les institutions de financement, les services techniques.

Les producteurs :

On distingue ceux qui produisent individuellement, des producteurs organisés en coopératives ou groupement associatifs.

L'essentielle de la production est assurée par des exploitants individuels, des chefs de ménages ou des femmes qui cultivent des lopins de terre de taille modeste. La finalité première de cette production reste l'auto consommation.

Les producteurs sont confrontés à des problèmes de moyens de production, à l'insécurité foncière, à la faiblesse des capacités organisationnelles.

En effet, le degré de mécanisation de l'agriculture demeure faible à l'exception de la zone cotonnière où la SOFITEX intervient dans l'organisation et le préfinancement de la campagne cotonnière. Les simples outils aratoires utilisés par les producteurs ne réduisent

pas la pénibilité du travail et maintiennent faible la productivité du travail agricole. De plus les femmes pour la plupart exploitent le plus souvent le champ collectif, avant leur propre exploitation généralement sur les terres marginales.

Les difficultés d'accès au micro crédit en zone rurale ne permettent pas la réalisation d'investissement en équipement et en intrants agricoles au profit des producteurs. Enfin, il existe plusieurs associations ou groupements agricoles, au moins un par village. Là aussi ces organisations sont handicapées par l'analphabétisme des membres, et les limites des ressources financières.

Les commerçants : On distingue une myriade de petits commerçants détaillants, des gros commerçants dans la filières.

Les petits commerçants opèrent à leur compte ou au compte d'autrui en tirant une marge en fonction des quantités collectées. Ils sont généralement dans les zones de productions ou en ville mais en relation étroite avec les producteurs locaux. Leur problème réside dans la faiblesse des capacités d'intervention ; ils sont actifs avec la libéralisation du commerce des céréales, mais sont souvent peu soucieux de la qualité des produits collectés.

Les gros commerçants disposent de leurs réseaux de collecte à travers les zones de productions. Ils possèdent leur parc automobile pour le transport, des magasins de stockage privé ou bien loués auprès de la SONAGESS à Ouagadougou.

Les transporteurs sont aussi scindés en deux catégories : Les uns appartiennent aux gros commerçants, les seconds transportent pour le compte de tiers personne. La vétusté du parc de transport marchandise, l'état médiocre des routes au moment de la campagne de collecte, l'augmentation du prix des hydrocarbures constituent un ensemble de contraintes à leur niveau.

Les transformateurs:

Selon la destination de la consommation on distingue, la transformation artisanale ou familiale des céréales, de la transformation industrielle destinée au marché. La première renvoie à l'auto consommation et aux restauratrices du secteur informel où les céréales sont préparées avec des outils de bord. La seconde concerne les unités industrielles de transformation des céréales. Dans cette catégorie, on peut citer la SIMAO (Société Industrielle de Manufacture de l'Afrique de l'Ouest) qui produit de la semoule au profit de la Brakina et des cantines scolaires.

Les contraintes principales des transformateurs résident dans la qualité médiocre de l'offre, c'est-à-dire non homogène, la forte fluctuation des cours, la faiblesse des fonds de roulement pour accumuler un stock important de matière à la récolte.

Les contraintes de financement :

L'offre de finance a beaucoup évolué ces dernières années au Burkina Faso. La concurrence entre banques a entamé la spécialisation entre établissements financiers. Auparavant, la BACB s'investissait plus dans l'agriculture que les autres banques. Actuellement, elle n'a plus ce « monopole » ; La Caisse Populaire et les autres structures de micro finance participent activement au financement de la filière céréalière surtout en aval de la production. Ne prenant pas de risque des aléas de production, leurs actions ne participent pas à une modernisation de l'agriculture.

Les services d'appui technique : Ils sont caractérisés par leur insuffisance de personnel. Le plus souvent, il y a un agent de l'agriculture pour deux départements ou 50 villages voire même plus, ne disposant ni de moyens de déplacement, ni de frais de fonctionnement. A l'exception des zones cotonnières où l'encadrement est plus suivi, le reste des producteurs restent sans suivi adéquat.

2.1.1.3 Les potentialités de la filière :

La filière bénéficie d'une attention toute particulière de l'Etat et des partenaires au développement ; ces produits représentent 70% de la consommation des ménages et occupent en partie près de 82,5% de la population rurale du pays. Malgré, les contraintes évoquées ci-dessus, des potentialités existent, au nombre desquels on peut retenir :

- Le marché national et sous régional de céréales existent et sera même en croissance du fait de l'accroissement démographique et du pouvoir d'achat. Les crises sous régionale n'ont même pas perturbé le marché céréalier, au contraire, elles l'ont stimulé pour une demande des acheteurs institutionnels au profit des zones instables. Indépendamment de cette conjoncture, la demande évoluera à la hausse.
- Au Burkina Faso des grands programmes comme le PNGT2 couvrira bientôt tout le territoire national. De même le Projet d'Irrigation des Petits Barrages en cours et la réalisation d'infrastructures hydro agricoles vont contribuer à un accroissement de l'offre.
- La filière bénéficie enfin d'une meilleure organisation et un appui de la part des bailleurs de fonds qui s'intéressent à la question de la production alimentaire.

Les perspectives de production des cultures céréalières sont bonnes. Le programme Saga pallie en partie aux insuffisances naturelles. Le développement de la petite irrigation en saison sèche accroît l'offre de céréales locales.

2.1.2 La filière oléagineuse

2.1.2.1 L'importance de filière oléagineuse dans l'économie :

Cinq principales spéculations composent filière reposent sur l'arachide, les gaines de coton, les graines de sésames, le soja et les amandes de karité. Le tableau ci après récapitule l'évolution de la production depuis une vingtaine d'années.

Tableau 7 : Evolution de la production des oléagineux en tonnes de 1984 à 2003

Années	ARACHIDE	COTON (1)	SESAME	SOJA
1 984	48 672	84 600	6 781	2
1 985	108 287	60 431	5 801	2 418
1 986	143 534	245 887	10 472	2 758
1 987	128 224	148 625	10 664	681
1 988	161 637	180 915	9 483	1 100
1 989	138 976	182 052	5 569	855
1 990	134 235	216 626	7 500	2 800
1 991	98 800	242 200	5 800	500
1 992	143 400	172 400	9 400	100
1 993	206 322	114 763	8 252	4 014
1 994	202 976	177 126	1 676	1 137
1 995	180 532	150 451	7 762	3 322
1 996	220 534	202 630	13 251	1 086
1997	152 128	343 106	7 523	3 777
1 998	214 807	324 557	12 994	3 449
1 999	282 754	257 121	12 601	4 174
2000	169 146	212 545	7 390	3 475
2 001	301 092	395 031	31 230	3 814
2 002	323 642	439 247	14 076	2 537
2 003	358 121	471 945	18 472	5 687

Source: Direction des Statistiques Agricoles/DGPSA/MAHRH
(1) = Production de coton fibre non encore égrainé

La production a sensiblement augmenté pour l'arachide avec une production multipliée par 7,35 entre 1984 et 2003, celle du coton graine par 5,57 si on considère proportionnelle la production de graine par rapport à la fibre de coton. La production de sésame a triplée, tandis que celle du soja n'a que doublé entre 1985 et 2003. Les amandes de karité ne vont pas l'objet d'une évaluation annuelle du fait du caractère naturel de la production. Néanmoins, on se fera une idée des exportations.

La culture de l'arachide se fait en association avec les autres cultures sur toute l'étendue du territoire. Cependant, on peut déceler un bassin arachidier dans le Boulgou au sud est du pays. C'est une culture secondaire qui est destinée à l'auto consommation d'abord et en

complément de revenus monétaires par les femmes. Cette de pratique culturelle rend les rendements médiocres estimés à 832 kg à l'hectare en moyenne.

Des collecteurs achètent, stockent la graine au profit des demi grossistes et grossistes implantés dans les centres urbains. Le marché est très actif entre octobre et décembre.

La transformation suit deux modes : La transformation artisanale assurée localement par les femmes qui extraient l'huile et la pâte d'arachide revendues sur les marchés locaux.

La transformation industrielle de fabrication d'huile d'arachide se fait à travers les huileries implantées à Bobo-Dioulasso. Seulement la transformation industrielle est freinée par la faible teneur en huile des variétés locales, l'insuffisance de la matière première et la volatilité des cours de l'arachide.

La production de sésame est très présente dans la boucle du Mouhoun et dans le plateau central. C'est une plante peu exigeante, produisant sur les sols sablonneux pauvres. En raison de la forte demande sur le marché international, des entreprises implantées à Bobo-Dioulasso organisent la production à l'image de ce que fait avec la SOFITEX pour le coton. Elles assurent l'encadrement, l'approvisionnement en variété de sésame désirée, l'achat de la production, le traitement et l'exportation. La tendance est à la production du sésame biologique à destination des marchés européens.

Le coton fera l'objet d'un traitement dans la filière coton.

Les exportations de produits oléagineux du Burkina Faso ont été les suivantes ces dernières années :

Tableau 8 : Exportations des oléagineux du Burkina de 2002 à 2004

Désignation/années	2002		2003		2004	
	<i>Poids net en T</i>	<i>Valeur CAF</i>	<i>Poids net en T</i>	<i>Valeur CAF</i>	<i>Poids net en T</i>	<i>Valeur CAF</i>
Oléagineux, Huiles et Graisses	71 459	10 947	97 690	12 719	75 967	13 126
Graines de sésame	20 424	4 804	17 297	6 649	18 107	5 535
graines de coton	10 535	866	44 034	1 126	24	1 693
Amandes de karité	28 773	2 975	26 686	2 790	11 891	1 234
Beurre de Karité	245	133	242	137	681	424

Sources : Statistiques douanières du Burkina

Les exportations progressent lentement de 10, 947 milliards en 2002, 12,719 milliards en 2003, pour atteindre 13, 126 milliards en 2004. Les graines de sésame représentent au moins 50% de la valeur des exportations des oléagineux.

2.1.2.2 Les contraintes de la filière

Elles sont répertoriées dans le plan d'action de la filière oléagineuse² :

On a des contraintes spécifiques à chaque spéculation, en plus des contraintes communes.

Au niveau du sésame, on reproche:

- L'hétérogénéité des lots ;
- Le faible calibrage des graines ;
- Le taux d'impureté très élevé ;
- Le mélange des qualités bouche et huilerie

Quant aux amandes de karité, elles sont caractérisées par :

- La faiblesse de la teneur en matière grasse (inférieur à 45% contre 46 et 48% voulu par le marché international)
- Le niveau d'acidité élevé du beurre (supérieur à 8% contre un taux inférieur à 6 et 8%)
- La teneur en eau élevée (supérieur à 10% ce qui provoque une acidité plus élevée lors du transport)
- le taux d'impureté élevé du beurre

Enfin au niveau de l'arachide, on a :

- La présence d'aflatoxine dans les arachides de bouche exclut les exportations vers l'Europe
- La faible teneur en huile comparée aux graines de coton ;

Les contraintes communes de la filière sont dues :

Au non-respect des délais de livraison, de la qualité et des quantités, du conditionnement exigé par le client ;

Le coût élevé du transport interne et l'insuffisance d'infrastructures de stockage

Le faible accès au crédit surtout au moment de la campagne commerciale ;

2.1.2.3 Les potentialités de la filière

Il existe une tradition dans la production et la collecte des produits oléagineux au Burkina Faso. La production est généralisée dans toutes les parties du territoire et on peut bâtir une

² CECI/COB : Plan d'Action de la filière oléagineuse, 2000

stratégie de sortie de la pauvreté sur ces trois spéculations dont l'activité touche les femmes et les enfants en milieu rural.

Ces plantes ne sont pas exigeantes d'un point de vue culturale et accepte même les sols peu riches ;

Le marché existe au plan national pour l'arachide ; quant aux sésames la production de sésame biologique est une opportunité de croissance ;

Enfin, des organisations d'appui aident à mieux structurer les acteurs par des manifestations commerciales comme la « bourse » du beurre de karité.

En perspectives, la production et l'exportation de beurre de karité peuvent se maintenir et même dépasser son niveau actuel. L'arachide du stagne déjà à 300 000 tonnes depuis 3 saisons. Elle peut également croire avec de nouvelles variétés plus productives et des techniques de production qui la rendent moins dépendantes des autres cultures céréalières.

La production de sésame destinée à l'exportation peut connaître quelques difficultés du fait d'application des nouvelles normes européennes à l'importation. Seulement, des organisateurs assez avisés de la filière, ces craintes peuvent être surmontées. Enfin, la production d'huile à base de coton, connaîtra une croissance du fait de la libéralisation de la filière coton.

2.1.3 La filière fruit et légumes

La filière fruit et légume fut pendant longtemps un des leviers de la croissance liée aux exportations qu'elle occasionnait. Elle concerne le maraîchage et les productions fruitières principalement les mangues, les agrumes, les bananes et la papaye. La filière est structurée autour des activités de production et récolte bord champs, de commercialisation, de transformation et d'exportations vers les pays voisins et l'Europe. En 2004, le Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles a réalisé une étude pour l'élaboration du plan d'action de la filière fruit et légume. On présentera l'importance de la filière pour l'économie, les principales contraintes et potentialités.

2.1.3.1 L'importance de la filière dans l'économie :

D'après l'étude citée plus haut, la mesure de la contribution de la filière au PIB se lit dans le tableau suivant :

Tableau X : Contribution de la filière fruits et légumes dans l'économie du Burkina

	1996	1999	2000	2001	2002
% de valeur Agriculture	11,99%	14,82%	19%	14,69%	16,50%
% de valeur Secteur Primaire	8,40%	8,50%	12,87%	10,70%	10,41%
% du PIB	3,36%	3,56%	4,38%	4,23%	4,59%

La filière prend une part croissante dans l'économie entre 1996 et 2002. De 8,40% de la valeur du secteur primaire en 1996, elle atteint 10,41% en 2002. De 11,99% de la valeur de l'agriculture, elle passe à 16,50% en 2002 ; enfin par rapport à la croissance globale de l'économie, de 3,36% en 1996, on atteint 4,59% en 2002.

En volume, les tableaux ci après nous renseignent sur les quantités produites annuellement de 1996 à 2002.

Tableau 9 : Evolution des productions légumières en tonnes de 1996 à 2002

Spécifications	1996/97	1997/98	1998/99	2001/02	% évolution
Oignons bulbes	25138	17126	26649	29 586	+ 18
Oignons feuilles	3180	3410	4489	4 299	+ 35
Chou	14895	23693	47386	23 715	+ 59
Tomate	16670	10054	12962	17 715	+ 6
Aubergine locale	3635	2191	2949	5 627	+ 55
Aubergine importée	2043	3274	3808	2 287	+ 12
Piment	624	492	964	1 722	+ 184
Laitue	1285	6658	3382	2 371	+ 84
Carotte	1600	3752	3564	2 834	+ 77
Pomme de terre	1229	1554	1362	1 395	+14
Haricot vert	3080	3763	2077	2 320	- 24
Fraise	27	53	23	6	-78
Concombre	418	463	1169	3 914	+ 836
Poivron	240	696	854	754	+ 214
Ail	395	380	427	3 866	+ 878
Gombo	728	726	990	1 059	+ 45
Tabac	288	406	265	214	- 26
Autres	421	1091	443	1 738	+ 3128
Total	75896	79782	113763	105 421	+ 39 %
Total maraîchers	84211			90395	

MAHRH : Direction des Statistiques Agricoles

Dans l'ensemble, la production totale a cru de 39%. Les oignons et les choux représentent près de 50% de la production maraîchère. Elles étaient traditionnellement les premières spéculations. On observe, selon le taux de croissance un intérêt marqué pour les nouvelles productions comme l'ail, le poivron, le concombre, le piment dont les productions ont plus que doublé pour atteindre respectivement + 878%, + 214%, +836%, + 184%. En revanche, le haricot vert, les fraises, le tabac accusent une baisse de croissance. Les productions ont lieu aux alentours des points d'eau surtout au nord, au centre ouest et à l'ouest du pays.

Quant aux productions de fruits, les résultats de la campagne en 2002 sont les suivants :

Tableau 10 : Superficies, productions annuelles des principales cultures fruitières en 2002

Fruits	Superficies (ha)	Rendements (T/Ha)	Productions (T)
Manguiers	10.000	12	150.000 – 200.000
Agrumes	5.000	15	75.000
Bananier	400	25	10.000
Anacardier	4.300	0,7 – 0,8	3.000
Papayer	8-15	20	150-400

MAHRH : Direction des Statistiques Agricoles

La mangue demeure la principale production de fruits du pays avec une production estimée entre 150 000 et 200 000 tonnes suivie des agrumes, 75 000 tonnes, les autres bananes et papaye sont inférieures ou égales à 10 000 tonnes. Les zones de productions se situent dans l'ouest du pays pour les mangues, les agrumes et l'anacardier. On en trouve dans des proportions moindres dans le centre ouest et le nord ouest.

La contribution aux exportations de la filière est contenue dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Evolution des exportations de fruits et légumes de 1995 à 2002, en millions FCFA

Années	Haricots verts vers l'UE	Mangues vers l'UE	Légumes Frais sous région	Mangues fraîches vers sous région	Noix de cajou toutes destinations	Total des produits frais exportés
1995	3328	491	1978	1364	1169	8330
1996	2062	293	935	1017	1576	5883
1997	3193	862	1216	3215	4429	12915
1998	2631	161	1289	902	315	5298
1999	2598	189	802	5815	3090	12494
2000	2438	179	1046	5649	3286	12598
2001	1583	318	3838	3222	2521	11539
2002	1350	444	2439	5332	2263	11828
% évolution	- 59	- 10	+ 23	+ 290	+ 93	+ 42

Sources/ Direction des douanes Burkina Faso

De 8,33 milliard en 1995, on passe à 11, 828 milliards en 2002 soit une progression de +42%.

On observe une perte de part des marchés européens au profit des marchés des pays voisins.

Le marché européen devient de plus en plus exigeant en termes de normes de qualité rendant difficiles les exportations. Il y a également les coûts élevés du transport, la faible qualification des acteurs qui affectent les importations européennes.

Enfin quant aux emplois créés par la filière, leur estimation est contenue dans le tableau ci après :

Tableau 12 : Estimation des emplois générés dans la production de la filière fruits et légumes

		Sexe		Total du
		Homme	Femme	
		Effectif	Effectif	Effectif
Provinces	BAM	2 057	879	2 935
	BAZEGA	721	258	979
	BOUGOURIBA	574	6	579
	BOULGOU	8 619	2 699	11 318
	BOULKIEMDE	1 888	738	2 625
	COMOE	1 800	57	1 857
	GANZOURGOU	1 856	189	2 045
	GNAGNA	416	34	450
	GOURMA	1 046	185	1 231
	HOUET	3 516	201	3 717
	KADIOGO	1 315	150	1 465
	KENEDOUGOU	1 878	100	1 978
	KOSSI	1 027	61	1 088
	KOURITENGA	829	107	936
	MOUHOUN	1 226	254	1 480
	NAHOURI	853	107	961
	NAMENTENGA	518	40	558
	OUBRITENGA	5 268	2 489	7 756
	UDALAN	44	492	535
	PASSORE	728	155	884
	PONI	814	21	835
	SANGUIE	12 617	4 109	16 726
	SANMATENGA	4 644	2 992	7 636
	SENO	192	96	289
	SISSILI	819	236	1 055
	SOUM	488	63	551
	SOUROU	1 357	1 146	2 503
	TAPOA	518	121	639
	YATENGA	1 698	237	1 935
	ZOUNDWEOGO	1 291	488	1 779
	BALE	1 186	103	1 289
	BANWA	731	47	778
	IOBA	2 547	44	2 592
	KOMPIENGA	353	54	406
KOULPELGO	353	57	410	
KOURWEOGO	147	326	473	
LERABA	704	1	705	
LOROUM	780	653	1 433	
NAYALA	364	690	1 054	
NOUMBIEL	292		292	
TUY	232	157	389	
YAGHA	93	360	453	
ZIRO	199	122	321	
ZANDOMA	363	110	473	
Total du tableau		68 961	21 434	90 394

MAHRH / DSA/ ENQUETE MARAICHERE, CAMPAGNE 2001-2002

Si on considère que chaque exploitant emploie en moyenne 3 personnes rien qu'au niveau de la production, on se retrouve avec 361 576 emplois. A cela, en ajoutant les transformateurs et les femmes commerçantes des fruits et légumes, au moins 1 500 000 personnes se procurent des revenus grâce à la filière.

Elle est en pleine restructuration avec de nouveaux acteurs pour relancer les activités de la filière à la conquête des marchés européens perdus.

2.1.3.2 Les contraintes de la filière

Au niveau de la production maraîchère, on note :

- Une insuffisance des terres aménagées autour des retenues d'eau ;

- Une insuffisance de l'eau due en partie à l'évaporation et à un mauvais système de son exploitation pour le jardinage ;

- Le coût élevé des semences

Au niveau de la production de fruit, on peut noter :

- L'insuffisance des terres et d'entretien des vergers ;

- La non diffusion d'une variété de plans, dont les fruits est prisée par le marché

- La persistance d'attaque des plans par les insectes

- L'insuffisance d'encadrement des producteurs.

Au niveau de la transformation des fruits et légumes

- La production maraîchère est séchée et rencontres des difficultés liées :

- A la faiblesse de la production séchée qui non seulement est non disponible mais aussi ne correspond pas aux habitudes de consommation ;

- La qualité des emballages laisse à désirer ;

- L'éternel problème de financement limite l'activité de transformation

La production de jus naturel à base de fruits est très faible, comparée à la production locale. Les expériences tentées n'ont pas donné les résultats escomptés. Les deux seules unités de production digne de ce nom sont en faillites. Quelques petits producteurs sont sur le marché mais sont contraints par la technologie, la qualité et l'inadaptation de l'emballage, la qualité de la matière première, l'insuffisance de l'action commerciale.

Au niveau de la commercialisation

La contrainte majeure se retrouve dans :

- L'inexistence de chambre froide pour la conservation de ces produits périssables ;
- Les conditions médiocres de transport des produits
- Le non respect des normes de qualité, des délais de livraison
- Le faible niveau de conditionnement des produits
- Le coût élevé du transport et parfois son irrégularité (cas du transport aérien)
- L'insuffisance des crédits pour l'activité commerciale.

2.1.3.3 Les potentialités de la filière

Malgré ces contraintes, la filière a un potentiel de développement et pour cause :

- La volonté manifeste existe au niveau des autorités qui ont entamé une restructuration de la filière avec l'apport du privé national burkinabé et étranger pour la relance de la filière ;
- Seulement 10% des terres aménageables le sont effectivement, la marge de progression pour la filière existe ;
- Le marché national, sous régional et européen existe si on suit la normalisation en cours ;
- La rentabilité de la filière
- Un département de l'INERA s'investit dans la recherche scientifique de variétés productives et adaptées à nos conditions.

En perspectives, la filière fruits et légumes est en pleine restructuration à la création de la Société anonyme des Fruits et Légumes qui va la réorganiser et dynamiser l'exportation vers les marchés européens perdus.

2.1.4 La filière niébé

2.1.4.1 L'importance de la filière

Le niébé occupe une place dans l'alimentation de la population aussi bien en milieu urbain que rural. Les avantages liés à sa production et la forte demande tant interne qu'à l'exportation placent le niébé dans la filière stratégique pour la sécurité alimentaire du pays. Des études sur la filière existent d'où, on tirera l'état de la filière, ses contraintes et ses potentialités.

Les activités de production, de collecte, de transport et d'exportation sont réalisées par des acteurs de tailles diverses.

La production de niébé est estimée³ à 254 000 tonnes pour la campagne agricole 1995/1996, à 183 000 tonnes en 1996/1997, à 300 000 tonnes en moyennes pour les deux campagnes. Des campagnes agricoles après 2000, les données de la direction des statistiques agricoles indiquent un niveau de production de 276 225 tonnes en 2001/2002, 456 600 tonnes en 2003/2004, contre 276 349 pour la campagne 2004/2005.

La culture du niébé est fortement tributaire des conditions climatiques dont les fluctuations affectent considérablement la production d'ensemble. Bien que cultivé dans toutes les zones du pays, la production est inégalement répartie : Les régions du centres nord (Kaya), du nord (Yako) du Mouhoun (Nouna-Dédougou), et du centres ouest (Koudougou) sont les principales localités de forte production. Seulement le niébé reste une culture secondaire par rapport aux céréales et se cultive en association avec elles.

La consommation du niébé est principalement locale et surtout auto consommée. L'objectif de sécurité alimentaire guide plus les producteurs que la recherche du gain monétaire malgré les opportunités commerciales offertes par cette spéculation. Une infime partie est destinée à l'exportation vers les pays côtiers limitrophes du Burkina. La consommation moyenne par habitant est selon l'étude Statistika à 12,75 kg par personne et par an en 2001. Le niébé entre dans la préparation de plusieurs mets offerts par les restaurants populaires et du secteur informel à des tarifs à la portée des individus qui ont un pouvoir économique, ce qui stimule sa demande. L'enquête⁴ prioritaire sur les conditions de vie des ménages nous livre le montant des revenus consacrés au niébé par catégorie socio professionnelle.

³ SP/CPSA/STATISTIKA : Marchés du niébé au Burkina Faso et dans les pays du golfe de Guinée, mars 2002

⁴ INSD : Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, 1998

Tableau 13 : Dépense en FCFA de niébé en valeur et en pourcentage de la dépenses alimentaires moyenne annuelle des ménages selon le groupe socio économique

Désignation	Salariés du Public	Salariés du Privé	Salariés du privé non structuré	Indépendants ou employeurs non agricoles	Aides familiaux, bénévoles et apprentis	Chômeurs	Chefs de ménages inactifs
Valeur FCFA	7 049	8 142	4 559	6 638	6 535	5 147	8 954
%	1,2	1,3	1,3	1,6	1,9	1,3	2,3

INSD : Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, 1998

Les ménages inactifs, les aides familiaux, les travailleurs indépendants consacrent respectivement 2,3%, 1,9% et 1,6% des dépenses alimentaires au niébé. Les autres catégories le font dans des proportions variant entre 1,2% et 1,3%. Il faut signaler que le premier groupe, a un revenu moyen inférieur au second. Ceci explique la part relative plus important de la place du niébé dans leur structure de consommation.

En valeur monétaire, les chefs de ménages inactifs, les salariés du public et du privé viennent au premier rang avec respectivement 8 954 F, 7 049 F et 8 142 F de dépenses moyennes consacrées au niébé par an. Comme souligné plus haut, la facilité de la cuisson, la diversité des mets présentés à des prix adaptés aux bourses des consommateurs même les moins exigeants militent en faveur de la consommation du niébé.

Les cours du niébé ont connu l'évolution suivante ces dernières années.

2.1.4.2 Les contraintes de la filière

On peut comme contraintes majeures citer :

- La faiblesse des rendements du niébé du au fait qu'il est cultivé en association avec Les autres cultures céréalières jugées prioritaires par les producteurs ;
- L'inorganisation de la filière qui ne bénéficie pas d'appuis conséquents à même d'impulser une dynamisation comme dans les autres filières de production en terme de sélection de variété demandée par le marché, de traitement de la récolte pour limiter les impuretés ; le nombre élevé de petits collecteurs renchérit le coût du produit ;
- Le coût élevé du transport (en moyenne 1000 F CFA par sac de 100 kg) à l'intérieur du Burkina entre les zones de production et les centres urbains de stockage amenuise les marges ;
- Le stockage du niébé sans traitement approprié occasionne des pertes ;

- Le manque de démarche marketing des gros exportateurs pour maîtriser les marchés extérieurs ;
- la concurrence des pays voisins comme le Mali, le Niger sur les pays côtiers peut limiter à terme les opportunités d'exportation du Burkina Faso.

2.1.4.3 Les opportunités

- L'existence d'une demande nationale et internationale : La croissance démographique et surtout de l'urbanisation vont maintenir et même accélérer la demande de mets à base de niébé;
- Il existe au niveau de l'offre des possibilités d'extension de la production. L'expérience empirique acquise par les producteurs peut être améliorée par les recherches de l'INERA sur le niébé. La vulgarisation à grande échelle des résultats participera à un accroissement significatif de la production profitable aux acteurs de la filière ;
- Il existe un système d'information sur l'évolution des prix des produits agricoles dont l'exploitation judicieuse par les acteurs dynamisera la filière.

En perspectives, on peut dire que la production de niébé sera encouragée. Elle a passé de 5915 tonnes en 1984 à 456 600 tonnes en 2003, soit une multiplication par 77,17. Des opportunités existent comme les marchés institutionnels des cantines scolaires, l'approvisionnement en vivres des populations déplacées en crise. Les techniques de conservation développées par la FAO sont de plus en plus apprivoisées par les producteurs et acteurs, ce qui réduit considérablement les pertes dues aux attaques d'insectes.

2.1.5 La filière riz

La filière riz a une place importante dans l'économie du Burkina Faso. En effet la demande est en croissance et l'insuffisance de la production nationale occasionne des sorties de devises contribuant au déséquilibre de la balance commerciale.

Les principaux acteurs de la filière riz sont les producteurs, les transformateurs, les commerçants importateurs ou détaillants. Nous présenterons une synthèse sur l'offre et la demande nationale, la transformation, les contraintes et les potentialités.

2.1.5.1 Le marché du riz au Burkina

Le tableau suivant nous donne une idée de l'évolution de la production de riz selon les types de culture, en pluvial ou irriguée.

Tableau 14 : Production nationale du riz (en tonne) de 1993 à 2003

Années	Riz pluvial			Riz irrigué	Ensemble
	Riz de Bas-fonds non aménagés	Riz de hautes terres	Ensemble (Bas-fonds et hautes terres)	Riz de bas-fond aménagés et périmètres	
1993	36 204	17 605	53 809	nd	53 809
1994	22 254	24 488	46 742	14 267	61 009
1995	46 277	10 763	57 041	26 985	84 026
1996	59 167	17 973	77 140	33 809	110 949
1997	46 033	9 620	55 653	33 863	89 516
1998	42 954	9 817	52 772	36 226	88 998
1999	nd	nd	nd	nd	94 209
2000	nd	nd	nd	nd	66 395
2001	53 029	12 685	65 714	44 154	109 868
2002	32 022	10 909	42 931	46 172	89 104
2003	29 373	9 677	39 050	56 444	95 494

Source : Direction des Statistiques Agricoles/DGPSA/MAHRH

NB: nd = non disponible

L'offre nationale de riz a passé en 10 ans, entre 1993 et 2003 de 53 809 tonnes à 95 494 tonnes soit une progression de 77,47%. Cette évolution est faite surtout le fait de la production de riz dans les bas-fonds aménagés et périmètres irrigués. En effet, alors que la production de riz pluvial baisse de 27,42% en 10 ans, celle de la production de riz irrigué connaît une augmentation de 295,27% en neuf ans, passant de 14 267 tonnes en 1994 à 56 444 tonnes à 2003. Le rendement moyen au niveau national se situe à 3,564 tonnes à l'hectare. La production de riz est inégalement répartie, les régions du Boulgou, des Hauts

Bassins et dans une moindre mesure le Mouhoun sont les plus gros centres de production de riz avec en 2003 respectivement 29 104 tonnes, 20 373 tonnes, 9 620 tonnes en raison des exploitations sur les plaines aménagées.

L'évolution en sens contraire entre riz pluvial et riz irrigué est à rechercher aussi bien dans les structures de production que de consommation. Alors que les exploitants des plaines irriguées bénéficient d'un encadrement et d'un approvisionnement en eau conséquent, ceux des bas-fonds et des hautes terres sont fortement dépendants des conditions climatiques naturelles. D'ailleurs cette dernière production est destinée à l'auto consommation, ou ravitaille les marchés villageois de production, pendant que la production des plaines aménagées bénéficie d'une transformation industrielle approvisionnant les centres urbains.

La part du riz dans la structure des dépenses annuelles moyennes des ménages est de 7,2%, soit 28 363 F CFA. Il atteint même une dépense moyenne de 45 700 F dans les régions de l'Ouest et du Centre selon l'enquête nationale sur les conditions de vie des ménages de 1998. L'urbanisation, les habitudes de consommation, le niveau de revenus plus élevés dans ces zones urbains favorisent la consommation de ce produit.

La production nationale couvre 30% des besoins ; les importations de riz sont évaluées entre 24 et 26 milliards de FCFA par an. Le commerce du riz est théoriquement libre, 12 seulement grossistes importateurs contrôlent la filière du riz importé.

2.1.5.2 La transformation du riz

Le riz pluvial est transformé artisanalement par les femmes ou par de petites décortiqueuses qui rendent des services de mouture dans les quartiers. Le produit est destiné soit à la consommation familiale, soit au marché de proximité. La production est parfois stockée à des fins spéculatives.

Les productions dans les périmètres aménagés, plus importantes, bénéficient d'un traitement dans les décortiqueuses industrielles des tailles modestes implantées à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. Elles fonctionnent en sous capacité du fait de l'insuffisance de la production livrée. Ce riz avait des difficultés de commercialisation du fait de son goût, du taux élevé d'humidité qui réduisait son volume à la cuisson. Actuellement, les progrès réalisés par la recherche de l'INERA permettent d'offrir une bonne variété de riz qui répond aux attentes des consommateurs. Le riz local transformé souffre plus d'une insuffisance de l'offre globale au niveau que d'autres facteurs.

2.1.5.3 Les contraintes de la filière riz

Elles sont de plusieurs ordres selon les acteurs.

Au niveau des producteurs de riz pluvial, l'insuffisance des terres cultivables, de l'eau, de l'encadrement demeurent les contraintes majeures. La faible quantité produite va plus à l'autoconsommation qu'à l'économie monétaire.

Les producteurs des périmètres aménagés sont confrontés aux coûts des intrants et des aménagements, et surtout du prix d'achat du paddy par les sociétés de transformation.

Au niveau des transformateurs, les usines fonctionnent en deçà de leur capacité réelle à cause de l'insuffisance de l'offre. Le riz brut connaît parfois un taux d'impureté élevé qui affecte son traitement. L'approvisionnement est irrégulier et les prix non négociés à terme, donc variable affectent négativement les prévisions.

Au niveau des consommateurs, bien que le riz local soit de plus en plus accepté, elle n'est pas toujours disponible chez les détaillants ou demi-grossistes. Cette instabilité de l'offre ne facilite pas une consommation régulière et une fidélisation.

2.1.5.4 Les potentialités de la filière riz

L'existence du marché, les possibilités d'expansion de la culture irriguée, l'existence des projets de soutiens à la filière, l'existence sur le marché des technologies de transformations sont des atouts indéniables dont l'exploitation entraînera une dynamisation de la filière.

- La production nationale couvre seulement 30% de la consommation et elle connaît une croissance de la demande ; la marge de progression de la production reste considérable.
- Les possibilités de production sont également importantes au regard de la disponibilité des terres non encore aménagées. Seulement 10 % de terres sont effectivement mises valeur sur les 230 000 hectares disponibles.
- Le projet riz pluvial des engagements nationaux à Ouagadougou s'investit dans l'aménagement de la production sur une centaine de sites.
- La recherche sur le riz étendue aux pays membres de l'UEMOA fournit d'excellents résultats dont la généralisation accroîtra l'offre nationale.

La filière riz a de bonnes perspectives ; l'Etat est obligé de promouvoir cette production qui prend une place importante dans la consommation des ménages. Elle allègera les déficits de la balance commerciale.

2.1.6 La filière coton

Le coton est la principale culture d'exportation du pays et procure en 2003, 59% des recettes d'exportation du pays. La production fut pendant longtemps sous le contrôle de la SOFITEX. Depuis la campagne 2004, trois sociétés se partagent l'exploitation du coton selon les zones géographiques Ouest, Centre et Est du pays.

Les principaux acteurs sont les producteurs et leurs organisations de base, les entreprises de transformation et de commercialisation des produits dérivés du coton.

2.1.6.1 L'importance du coton dans l'économie

La production a évolué comme indiqué sous dessous de puis une vingtaine d'années.

Tableau 15 : Evolution de la production de coton au Burkina Faso de 1984 à 2003 en tonnes

Année	COTON
1 984	84 600
1 985	60 431
1 986	245 887
1 987	148 625
1 988	180 915
1 989	182 052
1 990	216 626
1 991	242 200
1 992	172 400
1 993	114 763
1 994	177 126
1 995	150 451
1 996	202 630
1997	343 106
1 998	324 557
1 999	257 121
2000	212 545
2 001	395 031
2 002	439 247
2 003	471 945

Source : Direction des Statistiques Agricoles/DGPSA/MAHRH

De 84 600 tonnes en 1984, la production atteint 245 887 tonnes en 1986, avant d'amorcer une baisse jusqu'à 114 763 tonnes en 1993. Depuis la dévaluation de 1994, la production cotonnière connaît une reprise avec un niveau de production de 471 945 tonnes en 2003 ; les prévisions tablent sur un volume de production de 600 000 tonnes pour la campagne 2004/2005, plaçant ainsi le Burkina Faso au rang de premier pays ouest africains producteurs et exportateurs de coton.

La culture du coton est la filière la mieux organisée de toute l'économie : l'encadrement technique des producteurs, la fourniture des intrants agricoles à crédit, la collecte, le transport et l'égrenage se font sous la responsabilité des agents de la SOFITEX qui jouissait du monopole dans la filière. La cession partielle à deux autres sociétés privées de production ne modifiera pas l'organisation de base dont la Sofitex tire ses performances.

Les zones cotonnières sont également les zones de fortes productions céréalières et contribuent à la sécurité alimentaire du pays par les excédents dégagés. En effet, les productions vivrières profitent des équipements, des intrants et de l'encadrement dispensés pour la production.

La collecte du coton par les groupements cotonniers donne droit à une ristourne qui sert à la réalisation d'infrastructures socio économiques au profit des villageois.

Le transport du coton des champs aux usines de traitement, et de celles-ci aux ports d'exportation est assuré par des camions de la Sofitex et ceux du marché libre.

Selon, la Direction du développement industrielle, en 2004, la branche textile réalisait 206,363 milliards de chiffres d'affaire soit 50,8% du chiffre d'affaire des industries manufacturières. Elle distribuait 8,914 milliards de masse salariale représentant 37,8% du total et employait 6082 salariés permanents et temporaires soient 35,52% des effectifs industriels.

La graine de coton alimente les unités de production d'huile de coton et de fabrication de tourteau pour l'alimentation du bétail. Cette transformation est pour l'essentielle assurée par deux sociétés basées à Bobo-Dioulasso, la SOFIB et la SN CITEC Huileries. De petites unités de productions d'huiles, de tourteau et de savon profitent également de la graine de coton.

2.1.6.2 Les contraintes de la filière

Le dynamisme affichée de la filière ne doit pas cacher les difficultés qui sont d'ordre environnemental et économique.

La culture du coton est extensive, consommatrice d'espace. Le degré de mécanisation et d'utilisation des intrants adaptés n'a pas permis une intensification de la production. Il s'en suit une déforestation qui affecte l'environnement. L'utilisation des engrais chimiques n'est pas non plus sans impact négatif sur la pollution des eaux et la disparition d'espèces animales. Avec l'entrée des opérateurs privés dans la production du coton, guidés par le souci de rentabilisation des capitaux investis, les préoccupations écologiques peuvent être reléguées au second plan. Ce risque de destruction existe.

L'autre contraintes majeure reste les fluctuations des cours du coton, et surtout sa tendance à la baisse. Si des efforts d'intensification et d'accroissement de la productivité ne sont pas conduits rapidement, l'effondrement des cours affectera l'avenir de la filière.

2.1.6.3 Les potentialités de la filière coton

La filière du fait de son poids économique bénéficie d'une attention toute particulière de l'Etat et des partenaires au développement, la demande de produits textiles existe, de nouveaux opérateurs se positionnent sur le marché, les possibilités de transformation des sous produits dans des unités de tailles modestes existent.

En effet, l'Etat soutient la filière coton dans la recherche des financements importants, la recherche agronomique à travers l'INERA. Des expériences sont en cours avec OGM à l'Est du pays pour améliorer la production du coton.

La demande nationale de produits textiles depuis la disparition de Faso Fani est satisfaite par les importations en provenance du Niger du Bénin, de Hollande et d'Asie. La reprise de Faso Tex annoncée pour le premier trimestre de 2006 va dynamiser la filière. Il en est de même de l'ouverture de l'usine d'égrenage de Diapaga.

La production d'huile, de tourteau de savons dans des unités de petites échelles va provoquer une réduction du chômage.

La conjoncture autour du coton est morose au plan international. Mais avec les privatisations partielles, la filière va connaître une croissance certaine dans des conditions de production plus compétitive.

2.1.7 La filière sylvicole

Cette filière regroupe les activités de valorisation des ressources forestières. Seulement, on s'intéressera ici à l'exploitation du bois comme étant l'activité de loin la plus importante et ayant un impact important sur la vie des populations rurales et urbaines. Il fait également l'objet d'activités commerciales importantes en milieu urbain.

2.1.7.1 L'importance de la filière sylvicole

Au Burkina Faso, les formes d'énergie traditionnelles existantes sont le bois de chauffe, le charbon de bois, les résidus de agricoles, les résidus végétaux. Les plus consommées d'entre

elles sont le bois de chauffe et le charbon du bois, communément appelée bois énergie. Il répond à 84 % des besoins en énergie des ménages.

Actuellement estimée à 5 millions de tonnes par an, la satisfaction de la demande en bois énergie nécessite le déboisement de l'équivalent de 140 000 hectares par an.

Le régime des forêts est régi au Burkina Faso par la loi n° 006/97/ADP du 31 janvier 19997 portant code forestier et ses textes d'application.

Les principes de base de gestion des forêts qui sous-tendent l'aménagement durable au Burkina Faso sont :

- la participation des populations ;
- la gestion intégrée des ressources naturelles
- la décentralisation ;
- la création d'emplois et de revenus
- la contribution au développement à la base et à la lutte contre la pauvreté ;
- la contribution à la conservation de la diversité biologique

Il convient de souligner que les forêts sont protégées contre toutes formes de dégradation et de destruction. La gestion des forêts doit être conforme aux prescriptions des plans d'aménagement forestier élaboré par ou sous le contrôle du service forestier et respecter la réglementation en vigueur.

Les principaux acteurs de la filière des produits ligneux sont au nombre de quatre :

- les exploitants forestiers (bûcherons) ;
- les transporteurs ;
- les commerçants grossistes ;
- les commerçants détaillants.

On ne dispose pas pour l'instant d'un point définitif de l'impact de la gestion forestière sur l'économie nationale. Seulement, des informations disponibles sur les zones de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont encourageantes.

Plus de 400 groupements villageois de gestion forestière (GGF) regroupant un effectif total de plus 12 000 membres participent sur une base volontaire à la gestion des forêts aménagées pour le ravitaillement des villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso en produits forestiers dont les combustibles ligneux notamment, sur une base durable.

Au plan socio-économique, l'exploitation forestière génère des revenus substantiels répartis entre les populations riveraines pour l'autofinancement de la gestion forestière, les exploitants

forestiers, les groupements, les ménages, les villages, et l'Etat. Cette gestion participative pour l'aménagement durable des forêts contribue efficacement au développement local en particulier et à la lutte contre la pauvreté.

A titre d'exemple, les recettes générées de 1994 à 1999 par l'exploitation et la commercialisation des différents produits forestiers (combustibles ligneux, tourisme de vision, miel, poisson) se chiffrent à 197 223 980 FCFA et 29 150 400 FCFA en moyenne par an, respectivement pour les régions de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso (kaboré, 2002) les deux principales villes du pays⁵. Leur répartition est présentée dans le tableau 3 suivant.

Tableau 16 : Répartition des recettes forestières issues des forêts aménagées (1994 – 1999)

Intitulé	Région de Ouagadougou	Région de Bobo-Dioulasso
Revenus des exploitants forestiers ruraux	41,5%	53,2%
Fonds d'investissements villageois (FIV)	11,4%	10,1%
Fonds d'aménagement forestier (FAF)	30,0%	21,2%
Taxes forestières (Trésor Public)	17,1%	15,5%

La contribution des revenus forestiers au développement communautaire dans les villages contribue à la réalisation des infrastructures scolaires, sanitaires, routières, culturelles.

2.1.7.2 Les contraintes de la filière sylvicole

Elles subsistent dans :

- l'offre déficitaire de bois dans les zones soudano sahéliennes (plateau central et le nord du pays). Cette situation déficitaire des zones centrales du pays va accentuer la pression à la fois sur l'approvisionnement en bois des régions excédentaires ;
- Le prélèvement dans des zones non aménagées entraîne une exploitation non durable de la ressource forestière ;
- Le déficit entraînera une flambée des prix du bois dans les centres urbains ;
- La relation entre exploitants traditionnels et les transporteurs organisés ou non est une relation toujours vulnérable, basée souvent sur les fausses idées des enjeux

économiques. Ils sont convaincus que les transporteurs engrangent des sommes excessives sur le bois ;

- Les alternatives économiquement viables au bois énergie ne font pas lésion.

2.1.7.3 Les potentialités de la filière sylvicole

La seule force réside au fait que le potentiel ligneux disponible (60% du territoire) arrive jusque-là à produire annuellement 4,2 millions de tonnes bois de nature à satisfaire la demande.

La prise de conscience des impacts négatifs de la carbonisation sur l'environnement, et le constat de l'accroissement exponentiel de son exploitation, ont amené les autorités du pays à entamer l'élaboration de schémas directeurs d'approvisionnement des centres urbains.

2.1.8 La filière piscicole

La politique gouvernementale en matière de foresterie a été définie et adoptée en 1995. Cette nouvelle politique inscrite dans le document intitulé Politique Forestière Nationale a défini des objectifs communs aux différents sous-secteurs, des options et approches opérationnelles spécifiques, des principes d'action également communs et une stratégie globale.

Tels que définis dans le document cadre, les objectifs de la politique du secteur forestier auquel appartenaient les ressources halieutiques visent à :

- définir la place et le rôle des trois sous-secteurs (forêts, faune et pêche);
- préciser les options gouvernementales à travers les axes prioritaires de développement qui s'y rapportent, en fonction des missions du ministère de tutelle;
- rationaliser la gestion des ressources des trois sous-secteurs;
- conférer une base conceptuelle pour l'élaboration de la législation afférente à la gestion des trois sous-secteurs;
- constituer un outil de négociation et un cadre de référence quant aux concertations avec les partenaires au développement, pour la coordination et l'harmonisation des interventions menées dans les trois sous-secteurs.

Cinq options spécifiques au sous-secteur des pêches ont été retenues:

- la rationalisation de l'exploitation des ressources halieutiques à travers l'exploitation optimale du potentiel existant et des aménagements en vue de l'amélioration de la productivité et de l'augmentation de l'approvisionnement en poisson ;
- l'établissement de concessions de pêche au profit des populations riveraines en priorité ;
- le développement de la pisciculture semi-intensive ;
- la génération d'emplois et de revenus stables en milieu rural ;
- la conservation des écosystèmes aquatiques naturels et des plans d'eau artificiels

2.1.8.1 La contribution de la pêche au PIB

La contribution du secteur de la pêche au PIB en 2003⁶, a été de 7,762 milliards de FCFA, soit 0,31% du PIB. Sur la période de 1995 à 2003, on a enregistré une contribution moyenne de la pêche au PIB de 0,33%. Cette contribution se répartit en contribution directe de 0,21% et en contribution indirecte de 0,12% du PIB.

Tableau 17 : Contributions directes, indirecte et totale du secteur de la pêche au PIB

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
PIB (en millions FCFA)	1204,428	1340,768	1442,619	1666,071	1666,563	1 848,407	2 090,414	2 279,902	2 478,430
Contribution directe absolue (en millions FCFA)	2 888	3 526	2 643	3 333	2 878	3 712	4 428	4 607	4 878
Contribution directe relative (%)	0,24%	0,26%	0,18%	0,20%	0,17%	0,20%	0,21%	0,20%	0,20%
Contribution indirecte absolue (en millions FCFA)	1606	1993	1579	1910	1696	2211	2617	2716	2884
Contribution indirecte relative (%)	0,13%	0,15%	0,11%	0,11%	0,10%	0,12%	0,13%	0,12%	0,12%
Contribution totale absolue (en millions FCFA)	4 494	5 519	4 221	5 243	4 574	5 923	7 045	7 323	7 762
Contribution totale relative	0,37%	0,41%	0,29%	0,31%	0,27%	0,32%	0,34%	0,32%	0,31%

Source : OUATTARA B (Spécialiste des Pêches DGRH), KABORE B, BADJI G « Evaluation de la contribution socio économique de la pêche au PIB »

Contribution de la pêche au commerce extérieur

Le Burkina est un pays essentiellement importateur de produits de pêche. Le déficit commercial (importations – exportations) est d'environ 556 millions par an sur la période de 1995 à 2002. La Mauritanie, le Sénégal et la République de Chine en sont les principaux pays sources d'approvisionnement.

⁶ OUATTARA B (Spécialiste des Pêches DGRH), KABOREB, BADJI G « Evaluation de la contribution socio économique de la pêche au PIB »

Tableau 18 : Importations, exportations et balance commerciale sur les produits de pêche

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Importations								
- Quantité (tonnes)	3 527	3 385	4 660	5 241	6 271	6 015	7 370	7 907
- Valeur (milliers FCFA)	999 412	402 926	645 754	580 187	527 675	430 629	443 721	442 598
Exportations								
- Quantité (tonnes)	0	0	0	64	44	9	9	0
- Valeur (milliers FCFA)	0	0	0	13 976	7 976	2 829	2 356	0
Balance commerciale (en milliers de FCFA)	-999 412	-402 926	-645 754	-566 211	-519 699	-427 800	-441 365	-442 598

Source : INSD, 2004

La contribution de la pêche à la sécurité alimentaire

La contribution des produits de la pêche à la couverture des besoins en protéines animales au Burkina est très faible. Elle est en effet estimée à 5,5% selon une source de la FAO datant de 1990. La consommation annuelle de poisson par habitant qui était en deçà de 1,3 kg avant 2000, connaît de plus en plus une croissance. Le burkinabé a consommé en moyenne 1,65kg de poisson en 2002. La réalisation des retenues d'eau (Barrage Oumarou Kanazoé par exemple) et le développement de l'activité de pêche dans les barrages de la Kompienga et de Bagré y sont pour cette évolution.

Tableau 19 : La disponibilité apparente en produits de pêche et sa composition, consommation Individuelle par an

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Production domestique (t)	8 250	10 074	7 550	8 335	7 666	10 500	11 500	11 700
en % de la disponibilité	70%	75%	62%	62%	55%	64%	61%	60%
Importation- exportation (t)	3 527	3 385	4 660	5 177	6 227	6 006	7 361	7 907
en % de la disponibilité	30%	25%	38%	38%	45%	36%	39%	40%
Disponibilité apparente (t)	11 777	13 459	12 210	13 512	13 893	16 506	18 861	19 607
Population (en milliers)	10 073	10 313	10 558	10 809	11 067	11 330	11 600	11 876
Consommation individu (kg)	1,17	1,31	1,16	1,25	1,26	1,46	1,63	1,65

La contribution de la pêche à l'emploi et aux revenus des ménages

Le secteur de la pêche est pourvoyeur d'emplois et de revenus aux populations rurales. On dénombre 8000 pêcheurs répartis en 2000 professionnels, 4000 semi professionnels et 2000 occasionnels. Les emplois induits (transformateurs et commerçants de poissons) sont au nombre de 3000.

Le revenu moyen annuel par pêcheur (toutes catégories confondues) est estimé à 357.000 FCFA. Des études ont cependant montré qu'au niveau des grands sites, les revenus aussi bien des pêcheurs que des autres acteurs (transformateurs et commerçants) sont au delà de cet ordre. Les revenus de la pêche et de ses activités connexes contribuent au financement et au développement des autres activités rurales (agriculture, élevage, etc.).

La contribution de la pêche au budget de l'Etat et des collectivités locales

Les ménages et les populations ne sont pas les seuls bénéficiaires de la pêche. En 1998, l'apport des permis de pêche au budget de l'Etat était de 27 millions FCFA.

2.1.8.2 Les contraintes de la filière pêche

Elles sont d'ordre général et spécifique selon les étapes de la production.

Les contraintes générales portent sur l'environnement climatique assez chaud qui favorise l'évaporation des eaux de surface, la faible maîtrise des acteurs locaux des techniques de pêche moderne, l'inorganisation des acteurs.

Les contraintes spécifiques à la pêche de capture

- La marginalisation du secteur des pêches qui contribuent pour moins de 1% au PIB ;
- L'analphabétisme des acteurs
- L'inexistence e textes qui régissent la capture ;
- L'insuffisance des technologies adaptées pour l'optimisation des captures ;

. Les contraintes spécifiques à l'aquaculture

Elles relèvent du manque de financement de projets d'aquaculture, des difficultés d'approvisionnement en alevins, du manque d'expérience en la matière.

Les contraintes spécifiques à la post capture

On peut retenir :

- L'innocuité non garantie des produits proposés aux consommateurs, en particulier le faible état de fraîcheur du poisson vendu en l'état sur le marché ;
- Les qualités hygiénique et nutritionnelle insuffisantes du poisson fumé-séché liées à l'utilisation de technologies inappropriées ;
- Le coût élevé de la chaîne de froid ;
- La grande consommation de bois dans les techniques traditionnelles de fumage;
- L'absence d'une législation et d'une réglementation relative aux normes de qualité des produits halieutiques ainsi que les établissements de traitement et de vente des produits;
- L'absence d'infrastructures de conservation de poissons à proximité des grands sites de production liée au manque d'électricité;
- L'absence d'innovations visant la recherche de produits à plus grande valeur ajoutée.

2.1.8.3 Les potentialités de la filière

-La disponibilité de plan d'eau exploitable

Le Burkina Faso dispose d'un potentiel de 200 000 hectares d'eau de surface répartis entre les fleuves, rivières, mares, lacs de barrages et retenues d'eau exploitables pour la pêche et la production halieutique de façon générale. Les principaux supports de la production de poisson de nos jours sont :

- Les barrages de Bagré (21 000 à 25.000 ha), de Kompienga (16 000 à 20.000 ha), du Sourou (10.000 ha), de Dourou / Kanazoé (8.000 ha) et de Ziga (7.000 à 10 000 ha) ;
- Les cours d'eau : Mouhoun, Nakambé, Nazinon, Pendjari, Comoé, Léraba, Béli, Faga, Goroual, Sirba et Tapoa.
- La volonté politique affichée de dynamiser le secteur dont la traduction récente a été la création d'une direction générale des ressources halieutiques ;
- La prise de conscience des populations de l'importance socio-économique des pêches mais également de la dégradation progressive du capital productif naturel ;
- La demande croissante en poisson non satisfaite constitue une opportunité pour l'augmentation de la production halieutique en général et pour la promotion de l'aquaculture en particulier ;

- L'engouement des opérateurs de l'ensemble de la filière à mettre en place des organisations professionnelles faitières ;
- La disponibilité de compétences techniques à exploiter notamment de cadres de conception.

2.1.9 La filière gomme arabique

C'est une filière en émergence au Burkina Faso ; l'intérêt porté en elle ne dépasse pas une décennie où le Gouvernement avec l'appui de la coopération belge a mis au point un projet de développement de cette espèce forestière qui peut se révéler génératrice de revenus pour les populations sahéliennes.

2.1.9.1 Evolution de la filière gomme arabique

La gomme arabique est la production d'un arbuste de peuplement naturel, épineux, appelé *Acacia senegal*. Le Soudan est le premier producteur mondial de cette matière suivi du Tchad, du Niger, du Nigeria, du Sénégal et du Mali. Au Burkina Faso, l'inventaire et cartographie des peuplements naturels de l'*Acacia senegal*⁷ localise la gomme arabique entre les parallèles 12° et 15° Nord. La distribution géographique s'étend sur 24 provinces, c'est-à-dire toute la bande Nord allant de la province des Banwa à l'Ouest, à la province de la Tapoa à l'Est du pays. Elle couvre une superficie estimée à 286 769 ha. Depuis 1997 date de l'intérêt marqué pour cette plante, SINA Sibidou⁸ estime en 2004, qu'en plus des formations naturelles, 6 800 000 plants ont été mis en terre.

La production de gomme varie entre 100 et 300 grammes par arbuste. On a un potentiel de production annuelle entre 1500 tonnes et 4 500 tonnes. Seulement, les exportations connues et enregistrées sont de l'ordre de 100 tonnes en 2004, soit un taux d'exploitation de 22%.⁹ Les statistiques sont en deçà de la réalité, en raison des exportations clandestines vers le Mali et le Niger de la majorité des producteurs du Nord. Les prix y sont plus rémunérateurs.

Les utilisations de la gomme arabique sont diverses ; les feuilles de l'*acacia senegal* est un fourrage très apprécié des animaux ; le bois est un combustible ; la gomme soigne les

⁷ Nikiema A, Poda D, Ouédraogo M: Inventaire et cartographie des peuplements naturels de *Acacia senegal* novembre 1997

⁸ Les gommiers et les gommes au Burkina Faso : Etat des connaissances et perspectives d'avenir, septembre 2004

⁹ DAO A : La filière gomme arabique au Burkina Faso : contraintes socio-économiques et contribution aux revenus des acteurs ruraux de la province du Soum, mémoire de fin de cycle d'Ingénieur en développement rural Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, 2005

dermatoses ; elle est également utilisée par la réfection des toits et le carrelage des sols ; elle entre dans l'alimentation sous forme de bouillie pour les enfants.

Son importance commerciale est surtout due à son utilisation industrielle : en effet, selon Afrique Agriculture¹⁰, la gomme est utilisée comme additif alimentaire dans la confiserie, la pâtisserie, la stabilisation des sodas et autres boissons et plus récemment dans l'alimentation diététique. La gomme a une toxicité nulle, ce qui accroît son intérêt pour les industriels de l'alimentation. Elle est aussi utilisée comme adjuvant dans l'imprimerie, dans la peinture, dans la teinture des textiles.

Les cours mondiaux du premier choix peut atteindre 2 500 \$ la tonne pour les offres des pays hautement professionnels de la filière comme le Soudan. Pour le Burkina, les prix à la tonne varient autour de 1000 \$ la tonne du fait la faible qualité du produit offert.

2.1.9.2 Les contraintes à la gomme arabique

Les acteurs de la filière sont les groupements de collecteurs organisés ou non, les intermédiaires étrangers notamment les Nigériens, les exportateurs nationaux regroupés autour de l'Association des Exportateurs de la Gomme Arabique (APEGA). La filière souffre d'une faible maîtrise des techniques de production de produits de qualité, des prix peu rémunérateurs, d'un manque d'organisation efficace.

- La production commercialisable est encore récente au Burkina Faso comparativement aux pays voisins concurrents comme le Niger, le Mali ou le Sénégal et le Soudan où s'est développée une véritable filière gomme arabique depuis des années. Au Burkina Faso, l'exploitation et la collecte de la gomme se font avec un taux d'impureté pouvant atteindre 40% selon les exportateurs. De ce fait le « level » burkinabé pour l'instant dans la filière est celui d'un offreur de faible qualité comparativement aux autres pays. Ce qui a une incidence sur prix d'achat à la baisse.

- La jeunesse de la filière fait qu'elle manque de structures organisationnelles efficaces à l'instar du coton, avec un pouvoir de négociation. Le marché Burkinabé est dominé par un ou deux acheteurs étrangers dont les prix d'achat découragent les acteurs de la filière. Aux producteurs, il varie entre 250 F et 300 F le kg, aux exportateurs après épuration, il oscille entre 450 F et 600F le kg.

¹⁰ Afrique Agriculture, N° 284 Septembre 2000, pp 59-60

- La pénibilité du travail de récolte de la gomme exige des nombreuses formations sur les techniques de récolte, de conservation, de tri, de la pratique des saignées sur les arbustes que les organisations à la base n'ont pas le plus souvent.

2.1.9.3 Les potentialités de la gomme arabique

Elle se situe à deux niveaux principalement, le renouveau de la filière, et l'existence d'un marché international en croissance.

- L'intérêt de la gomme quoi que récent indique l'existence de niche de produits exploitables. L'expérience des pays voisins peut être mise à profit par les exportateurs nationaux. Des coopérations peuvent être tissées entre les organisations de ces pays pour favoriser un écoulement de la production à un prix plus rémunérateur. Le Mali et le Niger, bénéficient d'une meilleure labellisation de leur offre par rapport au notre. L'Etat ou les services techniques peuvent renforcer cette coopération au profit des acteurs nationaux.

- Le marché international de la gomme arabique ira croissant du fait de ces multiples applications et de sa toxicité nulle. Ce faisant les populations des zones difficiles comme le Nord du Burkina ont une source certaine de revenus. Si des efforts sont faits au niveau de la qualité en réduisant considérablement le taux d'impureté, les cours seront négociés à la hausse au bénéfice des acteurs de la filière.

2.2 L'élevage

Cette partie traitera de la filière bétail et viande, de la filière porcine, et de la filière avicole en faisant le point sur la contribution à l'économie, les contraintes et les potentialités en partant des rapports sur le Plan d'Action de la filière élevage, du Forum sur la valorisation du bétail et la viande solutions et perspectives dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, et du document synthèse des solutions aux contraintes évoquées par les Producteurs lors de la Journée Nationale du Paysan en 2002.

2.2.1 La filière bétail et viande

2.2.1.1 La contribution au PIB de la filière

Le secteur de l'élevage a connu un boom depuis la dévaluation de F CFA de janvier 1994. Sa contribution au PIB passe de 11,90% en 1997 à 15% en 2004.

Tableau Contribution de l'élevage à la valeur ajoutée nationale de 1997 à 2000

	1997	1998	1999	2000
Valeur ajoutée élevage (milliards de FCFA courants)	164,569	184,267	193,859	195,102
PIB nationale (milliards de FCFA courants)	1,379,330	1,487,702	1,559,616	1,645,842
Contribution de l'élevage à la valeur ajoutée nationale		11,90%	12,40%	12,40%
	11,90%			

L'évaluation quantitative du cheptel est contenue dans le tableau suivant :

Tableau 20 : Répartition du cheptel par zone agro climatique en 1998

Zone agro-écologique	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Equins	Camel	Porcins	Volailles	UBT
Sahel	576.000	739.700	1.713.300	52.800	1.890	14.132	1.040	1.106.400	759.382
Sub-sahel	7 86.100	1.698.600	2.222.600	97.600	5.673	0	36.800	3.749.400	1.098.870
Nord-soudan	2.093.300	3.027.200	3.246.400	277.800	13.976	0	370.800	10.288.500	2.433.820
Sud-soudan	1.155.900	927.600	968.600	53.420	2.416	0	189.660	5.988.700	1.100.477
Burkina Faso	4.611.300	6.393.100	8.150.900	481.600	23.955	14.132	598.300	21.133.000	5.392.549

Source : DEP/ Service Statistique Animale/MRA

Les résultats de l'enquête nationale ENEC II en 2003, fournissent par l'ensemble national un effectif de 7.311.544 bovins, 6.702.640 ovins, 10.035.000 caprins, 1.882.234 porcins, 914.543 asins, 36.067 équins, 14.811 camélidés et 32.065.066 de volailles. Entre les deux dates, en l'espace de 5 ans, on assiste à un accroissement significatif des bovins, des porcs, des asins et de la volaille.

La production est inégalement répartie avec une prédominance par les régions Nord-soudan et sud-sahel du pays. En effet l'élevage est la principale activité économique des régions centres nord et nord du pays.

La contribution de l'élevage à la FBCF

Tableau 21 : Évolution des dépenses d'investissements publics de 1991 à 1998 en millions FCFA

Domaines d'investissements publics	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Agriculture – Elevage	13650	20820	16570	16840	23240	18610	20320	14370
Agriculture	13320	20310	16090	16210	22130	16790	18500	13430
Élevage	330	510	480	630	1110	1820	1820	940
Appui institutionnel Agriculture – Elevage	8630	1180	1400	1570	2460	700	1210	620
Total PIP du pays	65140	78170	72050	85210	94660	126430	151100	162510
PIP Agri-Elevage/PIP total (en %)	20,96	26,63	23	19,76	24,55	13,12	13,44	8,84
PIP Agriculture/PIP total (en %)	20,45	25,98	22,33	19,02	23,38	11,84	12,24	8,26
PIP Elevage/ PIP total (en %)	0,51	0,65	0,67	0,74	1,17	1,28	1,20	0,58

Source : Direction Générale de l'Economie et du Plan, février 2000

L'élevage contribue pour moins de 1,5% à l'investissement public malgré sa contribution de plus de 10% au PIB.

La consommation de viande se situe à 9,3 kg par personne et par an. Elle est inférieure de moitié à la norme FAO de 21 kg. Aussi les abattages contrôlés ont connu l'évolution suivante :

Tableau 22 : Evolution des abattages contrôlés (nombre de têtes)

ANNEE	Asins	Bovins	Caprins	Ovins	Porcins
2000	8 432	156 141	705 699	315 377	124 348
2001	8 509	154 309	766 988	309 226	123 944
2002	8 413	159 344	798 491	333 680	139 053
2003	8 678	195 675	797 055	318 596	134 820

Ils ne représentent qu'une partie de la consommation nationale. Les abattages clandestins subsistent encore, du fait de l'insuffisance des infrastructures d'abattage et du personnel d'encadrement. Le comportement peu responsable de certains bouchers accentue la persistance de cette pratique. Les dépenses moyennes par ménage en consommation de viande étaient de 23 560 F en 1998 selon prioritaire avec une disparité ville campagne respectivement de 36 548 F contre 19 771 F.

Les exportations ont subi quantitativement l'évolution suivante selon les espèces.

Tableau 23: Evolution des exportations de bovins par destination de 1993 à 2003 en têtes

	1993	1994	1995	1998	2000	2001	2002	2003
RCI	89 652	105 695	98 532	89 263	84 941	90 241	47 471	13 600
Togo	1 899	11 264	14 262	8 181	9 760	20 672	18 600	9 432
Ghana	7 192	47 176	31 541	35 946	60 477	71 882	78 369	76 769
Bénin	269	4 578	1 762	642	6 591	9 680	3 131	15 526
Nigeria	0	0	0	0	6 848	36 275	43 901	29 954
TOTAL	99 012	168 713	146 097	134 032	168 617	228 750	191 472	

Source : Rapport Statistique 2002 DEP/MRA

Tableau 24: Evolution des exportations d'ovins par destination de 1993 à 2003 en têtes

	1993	1994	1995	1998	2000	2001	2002	2003
RCI	123 320	129 897	154 206	157 487	156 577	161 331	120 808	10 743
Togo	3 027	12 843	10 060	10 947	8 965	15 159	9 774	3 816
Ghana	2 842	16 996	5 581	44 947	52 243	39 674	58 497	75 773
Bénin	196	881	1 416	2 047	5 288	15 546	17 422	12 931
Nigeria	0	0	0	0	352	3 076	2 108	510
TOTAL	129 385	160 617	171 263	215 428	223 425	234 786	208 609	

Source : Rapport Statistique 2002 DEP/MRA

Tableau 25: Evolution des exportations de caprins par destination de 1993 à 2003 en têtes

	1993	1994	1995	1998	2000	2001	2002	2003
RCI	56 312	54 743	52 350	67 789	65 405	70 985	30 543	4 296
Togo	4 089	9 143	11 051	7 920	6 079	12 998	3 071	3 074
Ghana	1 675	16 693	13 303	49 816	72 974	107 865	83 790	98 414
Bénin	300	875	1 032	2 202	4 978	25 929	27 083	34681
Nigeria	0	0	0	0	22	2 283	0	301
TOTAL	62 376	81 454	77 736	127 727	149 458	220 060	144 487	

Source : Rapport Statistique 2002 DEP/MRA

On assiste au moins à un doublement des exportations en 10 ans pour atteindre en 2002, 191 472 bovins, 208 609 bovins, et 144 487 caprins. La dévaluation a entraîné un boom pour ce secteur de l'élevage.

En valeur, ces produits ont rapporté à l'économie nationale, 5, 652 milliards de FCFA en 2002, 3,592 milliards en en 2003, contre 3, 271 milliards en 2004.

Les principales destinations sont la Côte d'Ivoire et le Ghana avec une réorientation vers le Ghana depuis la crise ivoirienne de 2002.

Enfin, les exportations de cuirs et peaux sur l'Espagne, l'Italie, le Japon, la Belgique, la France et la Cote d'Ivoire ont connu les performances suivantes :

Tableau 26: Exportations de cuirs et peaux

Désignation/années	2002		2003		2004	
	<i>Poids net T</i>	<i>Valeur CAF</i>	<i>Poids net T</i>	<i>Valeur CAF</i>	<i>Poids net T</i>	<i>Valeur CAF</i>
Cuirs et Peaux	1 640	5 025	1 546	1 743	18	98
Peaux de caprins et ovins	1 493	4 898	1 356	5 280	-	-
Peaux épilées de bovins	147	127	78	918	-	-

Sources : Statistiques douanières

Ces sous produits ont autant de valeur que les animaux vivants. Les cuirs et peaux sont valorisés par l'entreprise TAN ALIZ.

2.2.1.2 Les contraintes de la filière bétail et viande

Les contraintes communes a tous les maillons de la filière

Ce sont

- l'analphabétisme élevé des acteurs, ce qui contribue à limiter leurs performances
- l'insuffisance de l'organisation, de la professionnalisation et de la spécialisation des acteurs ;
- Les réticences des acteurs à adopter de nouveaux comportements de travail ;
- Les difficultés d'accès au crédit avec pour corollaire la limitation des capacités d'intervention des acteurs ;
- Les coûts élevés des facteurs de production ;
- la faiblesse du pouvoir d'achat, de la sensibilisation et de l'information des consommateurs ;
- l'insuffisance des actions de promotion de la qualité des produits de la filière.

Les contraintes au niveau de la production

Les différents acteurs intervenant dans la production rencontrent d'énormes difficultés qui se résument comme suit :

- faiblesse de la disponibilité et coûts élevés des aliments ;
- insuffisance des points d'eau ;
- insécurité foncière ;
- obstruction des voies d'accès au pâturage et aux points d'eau ;
- persistance des feux de brousse entraînant la réduction du disponible fourrager ;
- absence de stratégie de production adaptée à la demande ;
- inorganisation des campagnes d'engraissement ;
- faible connaissance du potentiel génétique des animaux ;
- recrudescence des vols de bétail ;
- insuffisance des aménagements pastoraux ;
- insuffisance du suivi sanitaire (persistance des maladies meurtrières) ;
- contraintes liées à l'application des critères de qualité (insuffisance de compétence des bouchers dans le traitement des peaux au moment de l'habillage, achat des peaux tout venant,...)

Les contraintes au niveau de la transformation

Les contraintes sont :

- le faible respect des règles d'hygiène tout au long du processus de transformation ;
- l'inexistence d'un système de classification de la viande ;
- l'insuffisance des infrastructures en particulier les chambres froides ;
- la persistance des abattages clandestins ;
- les coûts élevés des facteurs de production (carburant, électricité, eau) ;

Les contraintes au niveau de la commercialisation

En ce qui concerne la **commercialisation**, les acteurs rencontrent les difficultés suivantes :

- la persistance de la vente des animaux à vue d'œil et de la viande en tas au lieu de la vente au kilogramme ne favorise pas l'objectivité au niveau des prix ;
- coûts élevés des transports et inadéquation des moyens de transport ;
- entraves à la libre circulation des personnes et des biens au niveau des pays importateurs des produits de la filière ;
- inorganisation des exportateurs ; ce qui contribue à une concentration de l'offre sur les marchés et à la réduction des marges ;
- concurrence rude à l'extérieur avec les viandes extra africaines.
- insuffisance des infrastructures marchandes ;

- obstruction voire destruction des pistes à bétail ;

Les contraintes liées au financement de la filière

D'une manière générale et malgré les efforts déployés par le Gouvernement l'élevage en général la filière bétail viande en particulier bénéficie d'une allocation insuffisante des ressources financières :

- l'Etat lui accorde moins 1% de son budget annuel ;
- le financement par les banques et les institutions de crédit est marginal. A titre d'exemple, sur 24 milliards de F CFA accordés par la BACB à l'économie du Burkina entre 1994 et 1997, seulement 2% de cette enveloppe ont été orientés vers le secteur de l'élevage ;
- au niveau du PIP, l'élevage ne reçoit que 3% de l'enveloppe qui est accordée à l'agro-pastoral ; et pourtant l'élevage contribue pour 30% au PIB agro-pastoral.

2.2.1.3 Les potentialités

Au niveau de la production

Les principaux acquis qui constituent des atouts non négligeables au niveau des acteurs dans ce domaine sont:

- l'existence d'organisations des professionnels de la filière : Fédération des Eleveurs du Burkina (FEB), CNC/RA
- la création de bourses de fret pour faciliter le transport des produits du secteur de l'agriculture et de l'élevage. ;
- l'émergence des producteurs spécialisés dans la conduite des activités d'embouche ;
- l'existence de structures de normalisation (FASONORM) ;
- l'existence de l'UEMOA qui facilite les relations entre pays membres dans le domaine de l'Elevage.
- un cheptel numériquement très important et varié ;
- la maîtrise de plus en plus grande des pathologies ;
- l'existence de textes pour améliorer la gestion de l'activité : RAF et Loi d'Orientation Relative au Pastoralisme ;

- l'existence de fonds de roulement visant à permettre un approvisionnement rapide des producteurs en cas de difficultés majeures;
- la délimitation de plusieurs zones pastorales sur le terrain et par arrêtés interministériels et leur aménagement progressif ;
- existence du FODEL.

Au niveau de la transformation

Au niveau de la transformation, les acquis relatifs aux acteurs sont les suivants :

- la mise en place de la table filière bétail et viande ;
- la réhabilitation de l'abattoir frigorifique de Ouagadougou ;
- la mise en fonctionnement du nouvel abattoir frigorifique de Dédougou ;
- l'existence des organisations des acteurs que sont l'Union Nationale des Bouchers et Charcutiers (UNABOC) du Burkina
- l'existence d'une usine de traitement des cuirs et peaux ;
- l'appui à l'équipement des ateliers et centres de tannage et de maroquinerie dans le cadre de l'initiative PPTE.

Au niveau de la commercialisation

- l'animation du système d'information sur les marchés à bétail.
- l'existence d'un système d'information sur les marchés à bétail.
- la construction de marchés à bétail au niveau des frontières ;
- l'existence de débouchés avec les pays membres de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- l'existence de bassins commerciaux : Nigérian et Ivoirien ;
- la réhabilitation de l'abattoir de Ouagadougou répondant aux normes internationales ;
- l'existence d'organisations professionnelles comme l'Union Nationale des Commerçants Exportateurs du Bétail (UNACEB) et l'Union Nationale des Exportateurs du Bétail et de la Viande (UNAEBV) ;
- l'existence d'un Trade Point pour la diffusion de l'information commerciale.

2.2.2 La filière avicole

2.2.2.1 L'importance économique de la filière

Selon, les statistiques du MRA en 1998, la volaille était estimée à 21 133 000 têtes ; l'ENEC II de 2003, fournit le chiffre de 32 065 066 têtes, soit une progression de 51,72% entre ces deux périodes. La production est essentiellement destinée à la consommation nationale et à l'exportation. Sur près de 26 milliards d'exportation des produits de l'élevage, l'aviculture contribue pour un montant oscillant entre 2 et 3 milliards de F CFA, soit 7,69 % et 11,53%. La ville de Ouagadougou consommerait 5,8 milliards par an de produits de l'aviculture. Elle est pratiquée selon un système traditionnel villageois et un système de production en modernisation autour des grands centres urbains.

Le système traditionnel d'exploitation se pratique dans les villages surtout par les femmes et les enfants dans les concessions. Il reste de loin le mode production dominant, car ne nécessitant presque pas de moyens en investissement. La volaille ne bénéficie pas de traitement particulier, elle est laissée à elle-même pour son alimentation composée de résidus de récoltes, des graines perdues lors du décorticage, des restes de repas jetés dans les poubelles. Dans la majorité des cas, elle ne bénéficie pas d'un suivi sanitaire régulier d'une vaccination par semestre.

De plus la volaille abrite des poulaillers ne correspondant pas aux normes, des habits non suffisamment aéré, mal entretenus au plan hygiénique. La productivité de cet élevage à moindre coût est naturellement très faible ¹¹ : nombre d'œufs par femelle et par an 22 pour les poules contre 40 pour les pintades, le taux de mortalité des poussins est à plus de 70% e celui des adultes à 10% ;

L'organisation de la commercialisation se fait par des collecteurs villageois qui les revendent à des demi-grossistes qui à leur tour alimentent les ménages, les restaurateurs, les grilleurs de poulets aux abords des rues des centres urbains. Seulement, certains grossistes utilisent leurs propres camionnettes et leur personnel pour assurer la collecte suivant les jours de marchés.

La filière est très dynamique, et procure des revenus substantiels aux acteurs surtout en périodes de fêtes où le poulet vivant peut atteindre 1700 F à 2200 F.

Le second système d'exploitation est le système intensif de production de la volaille qui se développe autour des centres urbains. La production n'est pas pour objectif la production de viande, mais celle des œufs. Les exploitations sont assurées par des semi professionnels qui

¹¹ FAO/BM/Burkina Faso : Initiative « Elevage, pauvreté et croissance (IEPC), janvier 2005.

bénéficient d'un encadrement plus poussé des structures techniques d'appui à l'élevage moderne.

Les poussins d'un jour, sont importés d'Europe ou bien de la Côte d'Ivoire ou du Ghana, mis dans des poulaillers normés, avec une alimentation et un suivi sanitaire règlementaire. Cette forme d'exploitation nécessite un investissement lourd infrastructures, en documentation et formation, en étude de marché. Les acteurs sont généralement des fonctionnaires, des particuliers ou commerçants qui veulent diversifier leurs activités lucratives.

Par rapport au mode traditionnel de production, on peut atteindre 208 œufs par femelle et par an contre 22 pour le système traditionnel du « laisser aller », le taux de mortalité des poussins est réduit de 70% à 8% par le mode amélioré, tandis que celui des adultes passe de 10% à 4%.

2.2.2.2 Les contraintes de la filière

Le mode d'exploitation traditionnel souffre¹² :

- Des conditions inappropriées des poulaillers très exigües, insuffisamment aérés et manquant d'hygiène ;
- D'une alimentation d'errance qui est source de maladie ;
- Des problèmes sanitaires, du non-respect du calendrier vaccinal ;
- De l'analphabétisme de l'immense majorité des acteurs ;
- Du vol de la volaille de plus en plus fréquent qui décourage les éleveurs.

L'aviculture en mode intensif, quoique performant connaît les contraintes suivantes :

- L'accès à l'alimentation de la volaille n'est pas aisé, ce qui pousse certains aviculteurs à développer leur propre chaîne de production alimentaire. Ils gagnent en qualité et en régularité de l'approvisionnement, mais augmentent leurs coûts de productions ;
- L'approvisionnement de poussins est encore par l'Europe, dans des conditions de transport aérien coûteux;
- Les difficultés d'accès au financement bancaire pour une activité jugée à très haut risque par les banquiers du fait de la forte mortalité et des vols possibles de la production ;

¹² MRA : Plan d'action et programme d'investissement du secteur de l'élevage au Burkina Faso : Diagnostic, axes d'intervention et programmes prioritaires, octobre 2000

- La concurrence des produits de l'élevage traditionnel qui sont plus compétitive et semble correspondre mieux au goût des consommateurs.

2.2.2.3 Les potentialités de la filière

Au niveau de l'aviculture, elles tiennent à plusieurs ordres dont l'existence d'un marché national et à l'exportation, l'expérience dans la pratique de l'élevage traditionnel améliorable, le renforcement du suivi sanitaire, l'existence de partenaires et de structures techniques d'appui à l'aviculture.

- b) Le marché de la volaille traditionnelle est important comme souligné plus haut ; l'écoulement est garanti dans les centres urbains par la consommation des ménages, les restaurants, les grilleurs de poulets aux abords des voies accroissant ainsi les opportunités d'emplois au niveau des jeunes. Les exportations jusque là ont été régulières ; seulement, ces dernières années la crise ivoirienne a porté un coup d'arrêt passager pour les exportations vers ce pays. Autant, on peut penser à une reprise de ces exportations à la fin de la crise, autant ce problème du niveau de production, de commercialisation et de transformation alternative de la filière compte tenu de ces incertitudes non maîtrisables par les producteurs, reste à définir.
- c) L'offre est assurée par les femmes et enfants, la couche vulnérable de la société qui perçoit la rentabilité de cette production. Des améliorations à moindres coups sur la santé, l'alimentation, les poulaillers peuvent être rapidement assimilées et permettre de la croissance d'offre et des revenus des ménages ruraux et semi urbains.
- d) L'élevage moderne intensif est pratiqué par des semi professionnels qui
 - bénéficient d'un appui conseil conséquent. L'investissement étant guidé par le profit, ils s'entourent du maximum de précaution. La production d'œufs augmente et rencontre un marché de plus en plus florissant avec le développement de la restauration populaire et rapide « les kiosques, les maquis » ;

-Des partenaires au développement soutiennent l'aviculture du fait de son impact dans la lutte contre la pauvreté notamment les coopérations française et danoise, ce qui renforce les capacités locales d'intervention.

2.2.3 La filière porcine

2.2.3.1 L'importance économique de la filière

C'est indéniablement la filière animale la plus prolifique ; entre 1998 et l'ENEC II, la production porcine a passé de 598 300 têtes à 1 882 234 têtes soit une progression de 214,59%. La quasi-totalité de production est destinée à la consommation nationale. La religion musulmane est la seule contrainte culturelle à la consommation de viande de porc.

Il semble que des exportateurs marginaux livrent de la viande de porc au Ghana et au Sénégal. Ces données n'apparaissent pas dans les statistiques à l'exportation ce qui est la preuve de la moindre importance de ces flux pour l'instant. La production de porc se fait en mode traditionnel dans les villages et de façon plus intensive aux abords des centres urbains. Le mode d'exploitation traditionnelle dans les villages est assuré en majorité par les femmes. L'élevage du porc est parfois une activité complémentaire en aval de la préparation du dolo ou bière locale, les drèches servant à l'alimentation des animaux.

Les porcs sont en divagation la majeure partie du temps en saison sèche, et bénéficie d'une claustration pendant la saison hivernale. Ils sont parfois sous la surveillance des écoliers en vacances pour empêcher la destruction des champs et les conflits que cela pourrait engendrer. Les porcheries en matériaux locaux sommaires, dans les concessions ne respectent aucune norme.

L'alimentation naturelle de la divagation des porcs est complétée par les restes de repas, le son des céréales, les drèches du « dolo ».

L'offre de porcs rencontre une demande à la fois locale dans les villages lors des marchés bi hebdomadaires, les fêtes, et les grilleurs de porcs au four dans centres urbains. Les restaurateurs des villes organisent des collectes dans les villages, et des régions comme le centre-ouest , le centre-nord qui ont une spécialisation dans la production de porc.

Le système semi-intensif d'exploitation du porc est mieux organisé et se localise à la lisière des grandes villes ou même dans certains quartiers au mépris de la réglementation en vigueur. C'est le fait d'éleveurs possédant une technique plus évoluée de production dans des porcheries en matériaux définitifs respectant les normes, le suivi sanitaire et une amélioration de l'alimentation.

La production est destinée soit à la vente des pourceaux, soit à l'alimentation de ses proches charcuteries ou fours, soit à la vente. Cette forme d'exploitation est naturellement plus onéreuse que le mode traditionnelle.

2.2.3.2 Les contraintes majeures :

Elles résident dans l'insuffisance de l'alimentation, l'état défectueux des porcheries, les conditions sanitaires, la faible productivité des races locales.

En effet, c'est l'insuffisance d'aliments qui poussent les éleveurs à laisser les porcs en divagation avec tous les désagréments que cela comporte. Les conditions alimentaires parfois difficiles dans les ménages limitent les déchets qui pourraient être consommés par les porcs. Les « dolotières » disposant d'un élevage de porcs, réduit la part de drèches commercialisables et il s'en suit une hausse des prix de ces intrants dans les formes d'exploitation traditionnelle. La même contrainte se retrouve en ville dans les formations semi intensive : Le coût des SPAI est élevé ; les résidus des brasseries industrielles sont non seulement insuffisantes mais aussi il s'organise une spéculation autour de cette matière accentuant l'élévation de son prix.

L'étroitesse des porcheries participe aussi à la pratique de la divagation voulue des porcs pour « rationaliser » le peu d'espace existant pour un nombre important d'animaux.

Le suivi sanitaire est presque inexistant en milieu rural ; bien que intégré à la gestion moderne, il reste élevé.

2.2.3.3 Les potentialités de la filière

La consommation nationale se développe ; les exportations vers les pays voisins quoi que timides vont également connaître une croissance avec l'élargissement des frontières. La diversification des produits finis sous formes de charcuteries convient mieux à des types de consommateurs urbains qui auraient refusé la consommation de viande de porc sous sa forme traditionnelle ;

-La filière a fait l'objet de plan d'action au vu de son potentiel de développement, de sa capacité à améliorer l'alimentation des populations, à procurer des revenus aux femmes rurales et des emplois urbains dans la restauration spécialisée dans l'offre de viande cuisinée de porc.

-La filière bénéficie d'une meilleure organisation des acteurs et d'un appui technique et financier des partenaires au développement.

En perspectives, les marges de progression résident dans l'amélioration de production artisanale de porc. Elle demande moins d'investissement comparativement à l'élevage semi-intensif en zone périé urbaine. La demande est assurée aussi en zones rurales qu'en zones urbaines. Les possibilités d'exportations se dessinent timidement vers les pays côtiers.

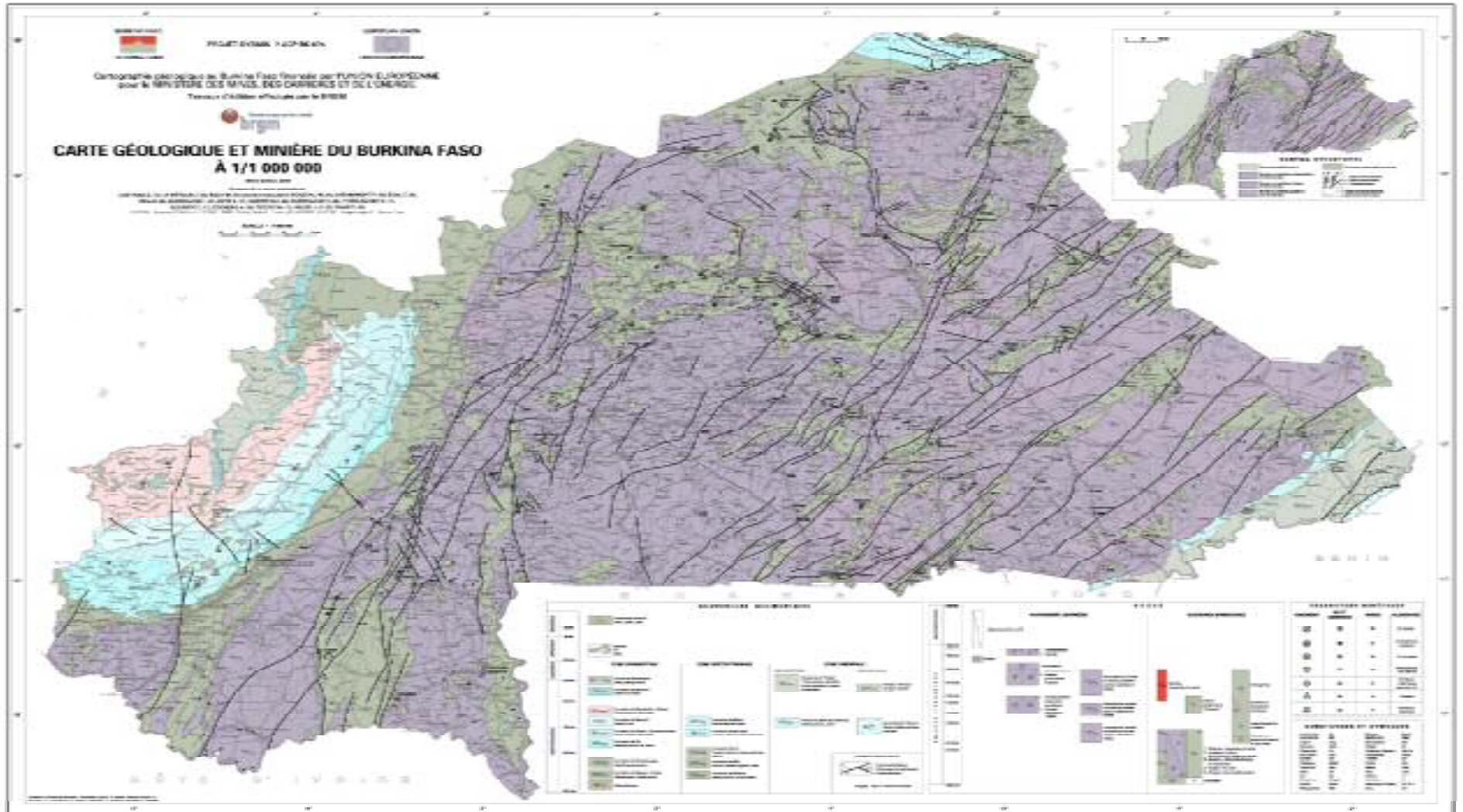
2.3 L'industrie

Le secteur secondaire représente en 2004, 19,4% du PIB. Elle regroupe l'industrie extractive, l'industrie manufacturière, l'électricité eau et gaz, et les BTP. De 2000 à 2004, sa contribution au PIB a évolué positivement entre les deux premières années passant d'une croissance de 1,45% en 2000 à 2,28% en 2002, avant d'amorcer une légère perte de croissance pour se situer à 1,8% en 2004. La croissance du secondaire repose sur l'industrie manufacturière. Néanmoins, nous présenterons l'industrie extractive centrée sur l'exploitation de la petite mine, puis l'industrie manufacturière

2.3.1 L'industrie extractive : La situation des mines au Burkina Faso

La connaissance géologique et minière du Burkina s'est améliorée ces dernières années grâce aux études et travaux qui ont été engagés dans le cadre de l'exécution du Projet SYSMIN 7 ACP BK 074.

Les principaux résultats sont présentés sur la carte représentée ci-dessous :



2.3.1.1 La production minière au Burkina Faso

Le Burkina a produit entre 1986 et 2004, plus de 30 tonnes d'or fin dont 49.17% de la production provenant de l'industrie et 50.83% de l'exploitation artisanale.

Depuis 2001, l'exploitation artisanale représente la seule source de production d'or au Burkina.

L'exploitation des gisements d'or de Taparko, de Kalsaka et de Youga et, du gisement de zinc de Perkoa est prévue à partir de l'année 2006.

Le tableau suivant donne les statistiques de la production d'or fin (en gramme) au Burkina Faso, au cours de la période 1986 à 2004.

Tableau 27 : situation de l'exploitation minière au Burkina Faso de 1988 à 2004

ANNEES	ORPAILLAGE		INDUSTRIELLE		TOTAUX
	Or Brut	Or Fin	Or Brut	Or Fin	Or Fin
1986	296 134,91	272 496,668	2 912 731,00	2 456 044,00	2 728 540,668
1987	699 016,32	616 323,824	3 180 808,00	2 677 271,00	3 293 594,824
1988	939 033,60	805 550,735	2 934 019,70	2 558 008,86	3 363 559,593
1989	1 412 187,61	1 255 292,345	1 162 369,30	965 244,38	2 220 536,720
1990	2 609 775,92	2 302 274,127	1 475 395,00	1 199 501,73	3 501 775,856
1991	1 670 473,65	1 499 143,676	1 844 589,00	956 061,00	2 455 204,672
1992	1 500 660,04	1 338 311,239	1 078 472,30	890 535,79	2 228 847,029
1993	1 026 909,60	928 937,200	1 223 084,60	1 028 070,54	1 957 007,740
1994	704 771,83	698 909,244	876 651,98	731 143,06	1 430 052,304
1995	880 683,36	804 788,098	858 636,20	671 887,81	1 476 675,908
1996	869 843,46	788 206,904	360 586,90	295 730,96	1 083 937,864
1997	1 046 980,94	944 370,147	163 608,70	144 327,52	1 088 697,667
1998	1 050 118,29	950 995,193	167 714,00	140 311,86	1 091 307,053
1999	834 438,80	755 353,433	150 491,60	130 481,65	885 835,083
2000	606 691,22	551 087,557	42 394,10	37 680,63	588 768,187
2001	229 165,33	208 667,077	0,00	0,00	208 667,077
2002	208 898,40	189 439,374	0,00	0,00	189 439,374
2003	270 851,82	246 011,331	0,00	0,00	246 011,331
2004	253 188,22	230 430,421	0,00	0,00	230 430,421
TOTAL	17 109 823,32	15 386 588,593	18 431 552,38	14 882 300,78	30 268 889,371

Source CBMP 2004.

La production des autres substances minérales reste encore assez limitée malgré la disponibilité existante de ces ressources et les besoins du marché.

La contribution des mines à l'économie nationale

L'activité minière au Burkina a contribué pour plus de 5% du PIB en 1994. L'or, en dépit des problèmes d'arrêt de la production industrielle demeure le troisième produit d'exportation du pays.

L'exploitation artisanale mobilise et occupe plus de 150 000 personnes en milieu rural et représente une part importante de revenus après l'agriculture. Les mines industrielles ont créé 1100 emplois environ au cours de la décennie passée.

Les contraintes à l'exploitation minière

Les principales contraintes liées au développement des petites mines et carrières de substances minérales au Burkina Faso sont :

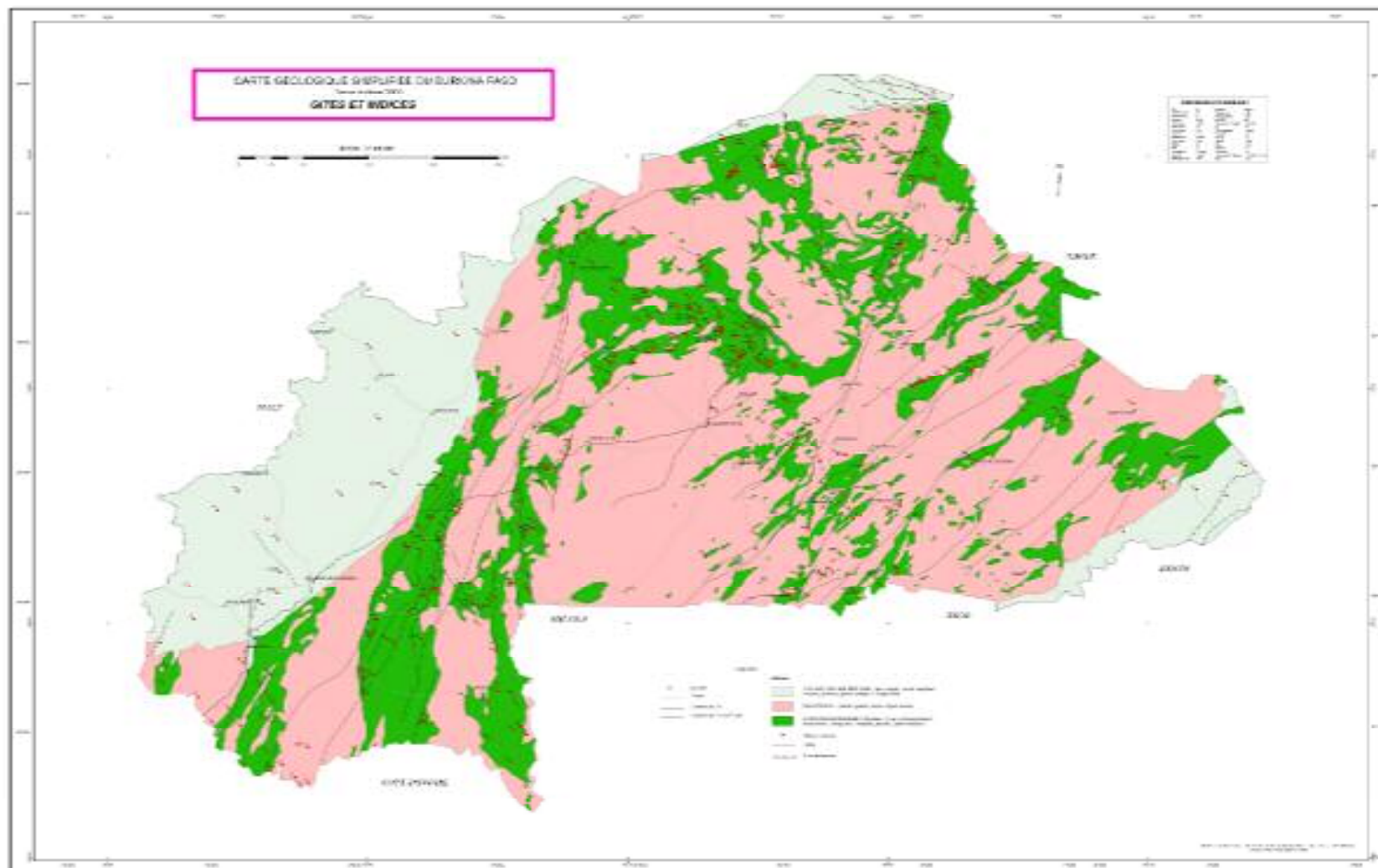
- Les difficultés liées à la recherche du financement de l'investissement minier ;
- La non-maîtrise de l'évolution du cours des métaux sur les marchés internationaux ;
- Les risques encourus par la complexité de réalisation des opérations minières depuis la phase de recherche jusqu'à la production minière ;
- Les coûts élevés des facteurs de production et l'instabilité du cours de l'or.

2.3.1.3 Les potentialités minières

Les principales minéralisations mises en évidence au Burkina sont en rapport avec le contexte géologique. La synthèse des travaux réalisés a permis de définir une typologie des différentes accumulations de substances anormalement élevées et de proposer de nouveaux guides de prospection.

Les minéralisations rencontrées au Burkina sont, d'après la carte des gîtes minéraux du Burkina les suivantes :

- Les minéralisations aurifères
- Les minéralisations diverses :
 - minéralisations sulfurées poly métalliques à zinc dominant (Perkoa, Tiébélé)
 - minéralisations à cuivre (Gaoua, Boromo, Kaya)
 - minéralisations à manganèse (Tambao)



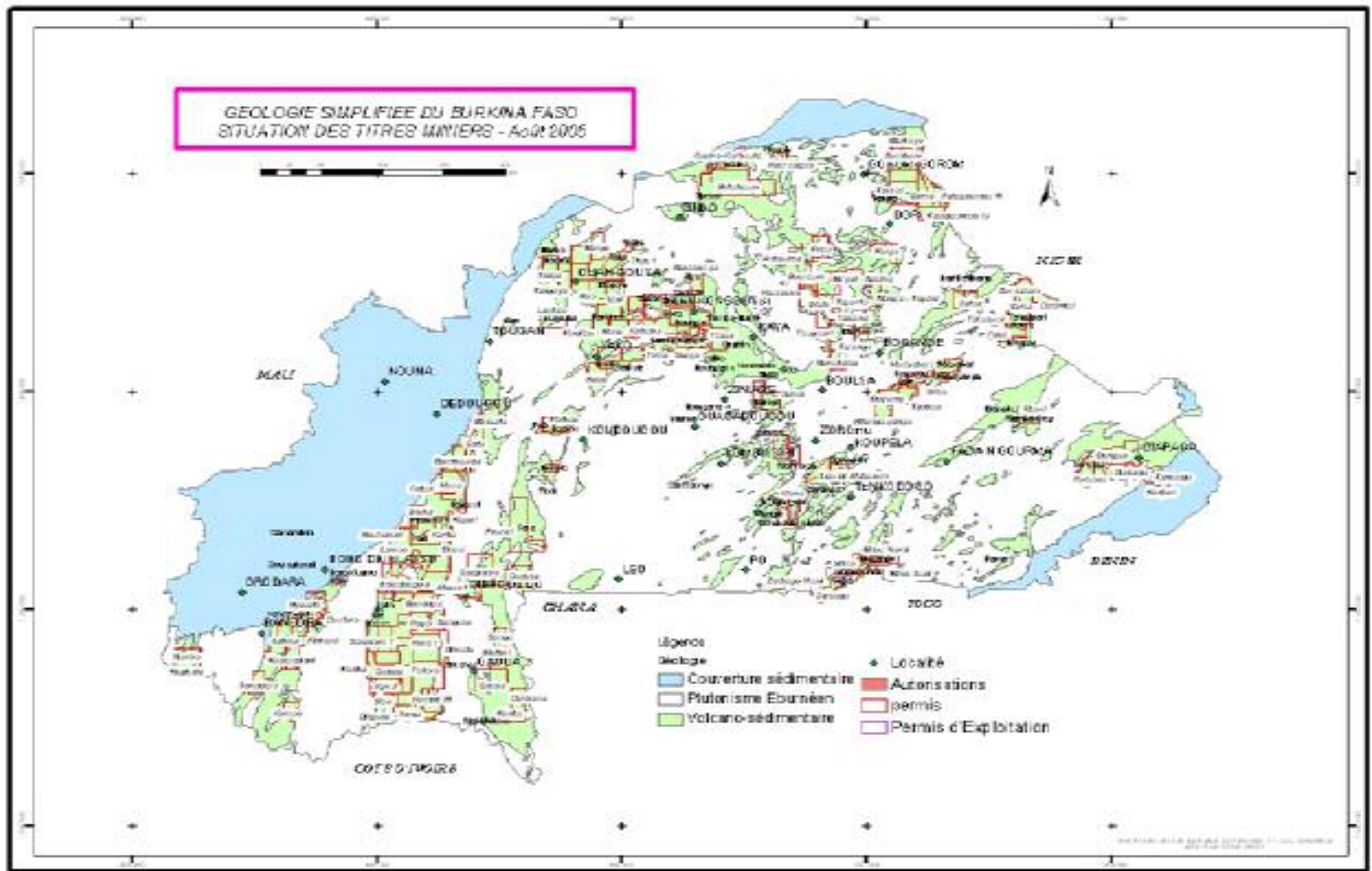
- minéralisations diamantifères (Barsalgo, fonds de rivières du Mouhoun, de la Comoé, de la Léraba et de la Sissili)
 - minéralisations à fer-titane-vanadium (Djibo, Dori)
 - minéralisations à nickel et chrome-cobalt (Boromo)
- Les substances utiles :
 - Phosphates (Kodjari)
 - Calcaires (Tin Hrassan, Tin Dioulaf, Bobo-Dioulasso)
 - Argiles et kaolin
 - Matériaux de construction
 - Sables siliceux de verrerie (Bobo-Dioulasso)
 - Granulats et pierres ornementales de granite
 - Substances énergétiques (uranium, tourbes).

Les activités de recherche minière

L'historique de la recherche minière au Burkina Faso montre que les années 1990 ont été une période d'intenses travaux.

Les diverses actions de promotion minière conduites par l'État et les efforts consentis par le privé dans des travaux de recherche couvrant une superficie de l'ordre de 70 000 km² ont conduit à la mise en évidence de gisements et de nombreux gîtes minéraux repartis sur l'ensemble du territoire.

Plus de cent (100) titres miniers environs, constitués d'autorisation et de permis de recherche minière, ont été délivrés à des sociétés minières au cours de la période des dix années écoulées. La carte suivante illustre la répartition des autorisations et titres miniers concédés à des compagnies minières de droit burkinabé.



Ainsi, une dizaine de gîtes minéraux ont été mis en évidence. Les sujets considérés par les professionnels comme étant les plus avancés sont ceux de Bomboré, Kalsaka, Perkoa, Taparko et Youga.

Le tableau suivant résume quelques grandes découvertes opérées de nos jours :

Tableau 28 : Principales découvertes minières du Burkina Faso

Nature de la substance minérale	Localisation	Réserves (millions de tonnes)	Teneur	Ressources (tonne métal)
Or	Poura	1.6	10.8 grammes/tonne	17.28
	Taparko			34.4
	Bomboré			37
	Essakane			31
	Bouda			15-20
	Bélahoro			15
	Youga			21.7
	Kalsaka			17.36
	Mana (wona-Nyafé)			31.8
	Bouroum			8
Manganèse	Tambao	19	55% Mn	
Phosphates	Kodjari	30	25.5% P2O5	
Cuivre	Gaoua	24	0.8% Cu	
Zinc	Perkoa	6.9	17.6% Zn	
Calcaires	Tin Hrassan	66		

Par ailleurs, les substances utiles, les matériaux de construction et les matériaux industriels ont également fait l'objet d'un inventaire et d'une valorisation. Les gîtes ainsi mis en évidence sont variés et susceptibles d'être exploités.

Enfin, l'exploitation artisanale de l'or est une activité en développement au Burkina depuis plus de vingt ans. Des actions de promotions de cette activité sont menées par l'État en vue d'apporter des améliorations aux conditions de vie et aux méthodes de production des artisans. Ces actions se résument au respect des dispositions légales et réglementaires prise au niveau de la gestion de l'environnement minier et de l'introduction progressive de l'installations d'équipements de production semi industrielle.

Les opportunités d'investissements en petites mines

Les investissements dans le secteur minier au Burkina sont d'une manière générale régies à travers un cadre juridique d'investissement miniers où il existe des possibilités de création d'entreprises de petites mines et carrières de substances minérales.

Le cadre législatif et réglementaire

Les supports de la promotion des investissements miniers sont contenus dans :

- le Règlement n°18/2003/CM/UEMOA portant adoption du code minier communautaire de l'UEMOA,

- la Loi n°031-2003/AN du 8 mai 2003 portant code minier au Burkina Faso
- les Décrets n°2005-046, 047, 048 et 049/PRES/PM/MCE du 03 février 2005 portant respectivement définition des niveaux de production des exploitations minières artisanales semi mécanisées et des exploitations industrielles de petites mines, gestion des autorisations et titres miniers, fixation des taxes et redevances minières et, adoption de modèles type de convention minière.

Le champ d'application

Le code minier s'applique à la prospection, la recherche et l'exploitation de gîtes de substances minérales ainsi qu'au traitement, le transport et la transformation des substances minérales à l'exclusion de l'eau et des hydrocarbures liquides et gazeux.

Les titres et autorisations

- Les titres miniers :
 - Le permis de recherche
 - Le permis d'exploitation industrielle de grande ou de petite mine
 - Le permis d'exploitation artisanale semi mécanisé
- Les autorisations :
 - L'autorisation de prospection
 - L'autorisation d'exploitation artisanale traditionnelle
 - L'autorisation de recherche de gîtes de substances de carrière
 - L'autorisation d'exploitation permanente de substances de carrière
 - L'autorisation d'exploitation temporaire de substances de carrière
 - L'autorisation de traitement chimique, transport et transformation des substances minérales.

Le tableau suivant donne quelques caractéristiques techniques de la petite mine et de l'exploitation artisanale semi-mécanisée.

L'activité minière au Burkina Faso bénéficie des régimes fiscaux et douaniers, variables en fonction de l'avancement des travaux depuis la phase de recherche, la phase des travaux de développement de la mine et enfin, à la phase d'exploitation.

L'évolution à la hausse des cours de l'or est un stimulant la recherche et l'exploitation de ce métal.

2.3.2 L'industrie manufacturière

Des rapports sur la situation de l'industrie au Burkina Faso en 2003 et 2004¹³, on peut se faire une idée des principales caractéristiques de l'industrie manufacturière suivant leur nombre, leur localisation, l'appropriation du capital, la valeur ajoutée produite, les emplois créés et les salaires distribués.

2.3.2.1 L'importante de l'industrie manufacturière au Burkina Faso

Le total de ces industries est contenu dans le tableau suivant :

Tableau 29 : Répartition des entreprises selon la branche d'activité en 2003 et 2004

Branche d'activité	Nombre d'entreprises 2003	Fréquence en % 2003	Nombre d'entreprises 2004	Fréquence en % 2004
Agroalimentaire	15	25,86	18	27,27
Caoutchouc et plastique	6	10,34	7	10,61
Cartons et emballage	1	1,72	1	1,51
Chimie	13	22,41	14	21,21
Construction mécanique	4	6,9	5	7,58
Cuir et peaux	1	1,72	1	1,51
Extraction	2	3,45	0	0
Imprimerie	2	3,45	3	4,55
Métal et fabrication métallique	9	15,52	10	15,15
Production artistique	1	1,72	1	1,51
Tabac	1	1,72	1	1,51
Textile	3	5,17	5	7,58
Total	58	100	66	100

Source : DGI : Rapports sur la situation des entreprises burkinabé 2003, 2004

De 58 unités en 2003, on dénombre 66 en 2004, soit une progression de 8 entreprises dans l'agroalimentaire, le textile, les caoutchouc et plastique. Si on s'intéresse à l'ancienneté, on se rend compte à la lumière du tableau suivant que :

27,12% sont de récentes créations avec moins de 5 ans ;

23,73% ont entre 5 et 10 ans, soit un total de 50,85% de moins de 10 ans c'est-à-dire relativement jeunes. La jeunesse est source de compétitivité tandis que les entreprises anciennes souffrent des lourdeurs et de la concurrence des nouvelles unités.

¹³ MCPE/ Direction du Développement industriel : Rapports sur la situation de l'industrie burkinabé, 2003 2004

Tableau 30 : Répartition des entreprises selon l'ancienneté en 2003 et 2004

Ancienneté	Nombre d'entreprises 2003	Fréquence en % 2003	Nombre d'entreprises 2004	Fréquence en % 2004
Moins de 5	9	16,98	16	27,12
5-10	14	26,42	14	23,73
10-15	5	9,43	5	8,47
15-20	8	15,09	8	13,56
20-25	3	5,66	2	3,39
25-30	2	3,77	2	3,39
30-35	8	15,09	8	13,56
35-40	2	3,77	2	3,39
40-45	2	3,77	2	3,39
Total	53	100	59	100

En comparant la répartition géographique d'entreprises burkinabé, on peut tirer les enseignements suivants :

Tableau 31 : Répartition des entreprises selon la localisation en 2003 et 2004

Localité	Nombre d'entreprises 2003	Fréquence en % 2003	Nombre d'entreprises 2004	Fréquence en % 2004
Banfora	2	3,45	2	3,03
Bobo-Dioulasso	23	39,66	28	42,42
Fada N'Gourma	0	0	1	1,52
Houndé	0	0	1	1,52
Ouagadougou	33	56,9	34	51,51
Total	58	100	66	100

Sources : DDI/MCPEA, janvier 2005

On remarque que 93,93% des entreprises sont implantées à Ouagadougou ou /et Bobo Dioulasso. La ville de Bobo qui a été pendant longtemps le siège des industries naissantes a perdu de ses avantages par rapport à Ouagadougou qui connaît un redéploiement des unités industrielles. Le marché y est plus important.

La répartition selon le capital investit et sa propriété donne les enseignements suivants :

Tableau 32 : Répartition des entreprises selon le capital en 2004

Capital en millions de FCFA	Nombre d'entreprises	Fréquence en %	Valeurs totales en FCFA	Fréquence en %
Moins de 10	10	15,87	32 000 000	0,08
10-100	19	30,16	577 000 000	1,46
100-500	16	25,4	3 647 516 391	9,22
500-1000	6	9,52	4 619 344 800	11,67
1000 et plus	12	19,05	30 706 070 000	77,57
Total	63	100	39 581 931 191	100

Sources : DDI/MCPEA, janvier 2005

Tableau 33 : Répartition des entreprises selon la propriété du capital en 2003 et 2004

Type de propriété	Nombre d'entreprises 2003	Fréquence en % 2003	Nombre d'entreprises 2004	Fréquence en % 2004
100 % privé national	24	41,38	27	42,86
100 % privé étranger	9	15,52	12	19,05
100 % Etat	1	1,72	0	0
Privé national, privé étranger et Etat	9	15,52	9	14,29
Privé national et privé étranger	15	25,86	14	22,22
Privé national et Etat	0	0	1	1,59
Privé étranger et Etat	0	0	0	0
Total	58	100	63	100

Sources : DDI/MCPEA, janvier 2005

Il ressort de ces tableaux que 46% ont moins de 100 millions d'investissement ; seulement 19% (12 en 2004) ont un capital supérieur à un milliard de francs CFA. Le niveau du capital investi est un indicateur de la capacité de l'entreprise à mobiliser des ressources pour le développement de ses activités. Les entreprises aux capitaux importants sont plus à même de résister à la concurrence et d'être offensive sur les marchés extérieurs. A l'inverse, celles qui sont faibles en capitaux, subissent les méfaits de la conjoncture économique.

Le partenariat avec l'étranger peut s'apprécier avec le degré de participation du capital étranger dans la formation brut du capital fixe national. L'idéal pour une économie en développement est l'ouverture des capitaux aux investisseurs étrangers afin de profiter de l'expérience et de l'ouverture aux débouchés extérieurs. Or à la lumière du tableau ci dessus, on s'aperçoit que le privé étranger contrôle 15,52% des entreprises, le privé national en association avec le privé étranger est à 25,86%. Dans plus de 55%, les entreprises sont aux mains des nationaux et de l'Etat. Cette situation de repli, sursoit est préjudiciable pour le développement à terme de l'entreprise dans un contexte marqué par l'ouverture des barrières économiques.

Tableau 34 : Répartition des entreprises selon le capital, la valeur de la production et les effectifs employés, la branche d'activité en 2004

Branche d'activité	Nombre d'entreprises	Fréquence en %	Capital en FCFA	% capital	Valeur totale de la production en FCFA	% valeur totale de la production	Effectif permanent	% effectif permanent	Effectifs Permanent et temporaire	% effectif permanent et temporaire
Agroalimentaire	18	27,27	14 574 756 391	36,82	66 262 993 475	21,68	2492	30,90	5320	31,07
Caoutchouc et plastique	7	10,61	1 718 470 000	4,34	5 617 705 588	1,84	461	5,72	901	5,26
Cartons et emballage	1	1,51	400 000 000	1,01	1 201 100 966	0,39	16	0,20	26	0,15
Chimie	14	21,21	3 631 000 000	9,17	11 528 481 508	3,77	472	5,85	679	3,97
Construction mécanique	5	7,58	1 377 308 800	3,48	11 044 255 000	3,61	193	2,39	382	2,23
Cuir et peaux	1	1,51	1 500 000 000	3,79	4 489 060 000	1,47	350	4,34	366	2,14
Extraction	3	4,55	3 540 000 000	8,94	17 113 722 214	5,60	136	1,69	216	1,26
Métal et fabrication métallique	10	15,15	2 202 000 000	5,56	39 074 720 051	12,79	1056	13,09	2828	16,51
Production artistique	1	1,51	1 000 000	0	379 623 000	0,12	48	0,60	56	0,33
Tabac	1	1,51	935 396 000	2,36	23 544 990 000	7,70	134	1,66	268	1,57
Textile	5	7,58	9 702 000 000	24,51	125 331 903 000	41,01	2708	33,57	6082	35,52
Total	66	100	39 581 931 191	100	305 588 554 802	100	8066	100	17124	100

Sources : DDI/MCPEA, janvier 2005

Les branches les plus productives sont par ordre d'importance, le textile avec 125, 331 milliards, l'agroalimentaire 66,262 milliards, les métaux et fabrication métallique 39,07 milliards de francs. Ce même classement est respecté quant aux effectifs employés permanents comme temporaires estimés à 17 124 travailleurs en 2004.

La destination des ventes contenues dans le tableau suivant indique que globalement, les ventes locales s'équilibrent aux exportations hors UEMOA à 163 milliards de FCFA. Seulement, les exportations tiennent pour la quasi-totalité du coton et des industries textiles.

La masse salariale distribuée en 2004 s'élève à 23,584 milliards avec une forte contribution de la branche agro-industrie et textile qui versent deux tiers du total.

Tableau 35 : Répartition de la masse salariale, des ventes et du chiffre d'affaires selon la branche d'activité en 2004

Branche d'activité	Masse salariale	% masse salariale	Ventes totales en FCFA	% ventes totales	Ventes locales en FCFA	Ventes UEMOA en FCFA	Ventes hors UEMOA	Chiffre d'affaires en FCFA	% chiffre d'affaires
Agroalimentaire	7 928 170 014	33,62	56 275 327 425	16,27	51 115 934 425	2 339 723 000	2 819 670 000	64 789 444 884	15,95
Caoutchouc et plastique	1 092 181 029	4,63	8 188 180 702	2,37	7 617 043 702	571 137 000	0	9 215 308 983	2,27
Cartons et emballage	70 000 000	0,30	1 217 729 115	0,35	1 160 403 575	57 325 540	0	1 210 327 000	0,30
Chimie	932 496 637	3,95	12 069 712 242	3,49	11 281 343 462	788 368 780	0	13 569 312 998	3,34
Construction mécanique	447 180 000	1,90	12 093 769 000	3,50	12 017 268 000	76 501 000	0	12 640 471 000	3,11
Cuir et peaux	409 349 000	1,74	5 573 647 000	1,61	100 631 000	1 463 000	5 471 553 000	5 573 646 000	1,37
Extraction	67 731 456	0,29	16 790 017 726	4,85	16 671 361 226	113 253 500	5 403 000	16 799 823 726	4,14
Métal et fabrication métallique	2 515 077 462	10,66	40 532 500 319	11,72	37 344 639 730	3 187 860 589	0	43 197 680 616	10,63
Production artistique	79 186 000	0,34	403 207 000	0,12	403 207 000			403 207 000	0,10
Tabac	1 128 343 000	4,78	28 927 699 000	8,36	22 719 195 000	6 208 504 000	0	32 425 281 000	7,98
Textile	8 914 300 000	37,80	163 868 729 739	47,37	8 088 495 739	81 760 000	155 698 474 000	206 363 482 739	50,80
Total	23 584 014 598	100	345 940 519 268	100	168 519 522 859	13 425 896 409	163 995 100 000	406 187 985 946	100

Sources : DDI/MCPEA, janvier 2005

2.3.2.2 Les contraintes à l'industrie manufacturière

Elles sont à la fois d'ordre interne et externe.

Les contraintes internes portent sur quatre éléments¹⁴, à savoir :

- les choix technologiques,
- les structures de gestion,
- les ventes et le marketing,
- le manque d'esprit d'entreprise.

En effet, les tableaux précédents ont montré une faible pénétration du capital étranger dans l'industrie burkinabé. De ce fait, on se prive d'occasions de choix judicieux de technologies performantes. On est limité pour la plupart d'équipements de seconde main qui posent des problèmes de maintenances dans leur exploitation.

Le caractère local du capital a un impact sur les difficultés de gestion. Cette gestion personnalisée et non transparente entraîne des pertes et une mauvaise allocation des ressources préjudiciables aux entreprises

Les études marketing même dans les grandes entreprises sont rares et les produits souffrent de l'éternel problème de design, d'emballage toute chose qui contribue à un affaiblissement des entreprises face à la concurrence.

Enfin, l'insuffisance d'esprit d'entreprise dans l'industrie est liée aux fortes propensions des investisseurs nationaux vers le commerce au détriment de l'industrie. Ce secteur est plus exigeant et demande un savoir-faire technique et de management plus accru que dans l'import export. On remarque une faible conversion des commerçants vers l'industrie par la constitution d'entreprises industrielles à capitaux par exemple.

Les contraintes externes

Elles sont relatives aux coûts élevés des facteurs, aux difficultés de financement, à la fraude qui affectent la compétitivité des entreprises.

A titre indicatif, le tableau suivant met en évidence, une comparaison des coûts de production par rapport aux autres pays de l'UEMOA.

¹⁴ Direction du développement industriel : Stratégie général de développement industriel, 1998

Tableau 36 : Analyse comparative des coûts de services clés

PAYS	Eau (au-delà de 100 m3 FCFA)	Coût électricité (FCFA/kWh)	Télécommunication (en FCFA)		Coût transport routier intérieur (FCFA/km)	Coût transport fret aérien aux USA (FCFA/kg)	Coût transport ferroviaire (FCFA/kg)
			1mn	3mn longue distance			
Bénin	293	66	481	642	33,5	2470	33,7
Burkina Faso	1026	70	924	780	55	3150	52,5
Côte d'Ivoire	396	65,93	580	535	31,2	2350	26,6
Mali	315	82	716	705	33,6	3095	28,9
Niger	386	70,71	600	529	42,4	3170	26,6
Sénégal	614	107,18	250	375	33,6	2580	28,9
Togo	257	62	139	583	31,6	3100	40
Prix Burkina/Prix pays à moindre coût	3,99	1,12	6,64	2,08	1,76	1,34	1,97

Serges G.PODA : Document de synthèse, les contraintes et les potentialités de l'économie burkinabé

Les coûts des facteurs au Burkina Faso restent supérieurs dans les domaines à ceux des pays voisins. La continentalité du pays renchérit les coûts du transport, les fluctuations des prix des hydrocarbures et sur surtaxations sont de nature à maintenir les coûts des facteurs élevés.

En plus des ces facteurs, il faut ajouter les difficultés de financement des entreprises. Il n'existe pas au Burkina de Fonds de garanties des prêts qui suppléent à l'insuffisance des garanties matérielle des entrepreneurs. Sans de tels mécanismes qui ont fait leur preuve ailleurs, le financement sur fonds propre ou avec des garanties limitées, retarde les opportunités d'affaire.

Enfin généralisation récente de la fraude à l'importation et les difficultés d'accès aux services judiciaires équitables et dans des délais raisonnables constituent de sérieux problèmes aux investisseurs. Le Groupement des Professionnels de l'Industrie estime que jusqu'à 50% des produits de certaines branches sur le marché proviennent de la fraude. Si l'elle procure un surplus au consommateur, elle nuit par contre aux entreprises opérant légalement sur le marché. Il existe une Haute Autorité de Lutte contre la Fraude, mais cette structure est dépourvue de moyens pour être opérationnel.

2.3.2.3 Les potentialités de l'industrie manufacturière

On peut noter :

- L'existence de matière première transformable : en effet des produits comme le coton, les fruits et légumes, les amendes de karité, les animaux peuvent faire l'objet de transformation locale. L'association avec des promoteurs étrangers pourrait faciliter le transfert de technologie, de capitaux et participer à l'ouverture des marchés ;
- L'UEMOA est une chance pour l'extension des exportations vers ces pays ;
- Enfin l'environnement des affaires s'améliore avec un ensemble des textes en faveur du cadre d'exercice de l'entreprise privée.

L'industrie manufacturière connaîtra une expansion dans les prochaines années avec l'ouverture des unités de production de Diapaga, de Koudougou. De nombreuses entreprises ont déjà demandé et obtenu des avantages du code des investissements pour leur implantation effective. Ceci renforcera le tissu économique du pays.

2.4 L'artisanat

Les données sur l'artisanat et le secteur informel demeurent très difficiles à cerner. Malgré l'importance qu'on lui reconnaît la constitution de base de données fiable reste à faire. On fera un point sur son importance dans l'économie, ses contraintes et potentialités.

2.4.1 La contribution de l'artisanat à l'économie

Le secteur de l'artisanat regroupe des métiers que l'on classe généralement en artisanat rural ou urbain, en artisanat de production ou de service ; on parle de plus en plus de l'artisanat d'art avec l'évolution des métiers, l'implication des nouvelles technologies et les exigences des goûts des consommateurs. On peut citer comme artisanat rural¹⁵ les fileuses de coton, les tisserands, les dolotières, les vanniers, les potiers, les forgerons, les bouchers, les cordonniers, les teinturiers, les meuniers, les puisatiers, les sculpteurs. A l'inverse l'artisanat urbain comprend un certain nombre de services dont : les mécaniciens réparateurs des engins à deux roues, les tailleurs, les menuisiers, les tôliers, les coiffeuses, les boulangers, les électriciens, les peintres, les réparateurs de radios TV et autres appareils électriques, les bijoutiers, les plombiers, les photographes, les réparateurs de montre, les tapissiers et les garagistes.

L'artisanat d'art comprend le « design », la sérigraphie, le dessin, la peinture, la céramique, le « batik », la teinture, la caricature, le dessin assisté par ordinateur. Il est la forme la plus évoluée de l'artisanat.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 1985 dénombrait 528 490 artisans dont 306 783 femmes contre 221 707 hommes qui exerçaient l'artisanat en occupation principale ou secondaire. Parmi ceux-ci, on distingue 446 621 artisans ruraux contre 81 869 artisans urbains, 94 071 artisans à temps plein contre 434 419 à temps partiel.

Le diagnostic de l'UEMOA sur le Programme de Promotion de l'Artisanat dénombrait en 1999, 960 000 artisans qui contribuent pour 20% au PIB.

Les informations douanières sur les exportations des produits de l'artisanat sont contenues dans le tableau suivant :

¹⁵ Ministère de la Promotion Economique : Plan Directeur pour la Promotion de l'Artisanat au Burkina Faso, Mai 1990

Tableau 37 : Exportations des produits de l'artisan en millions de F CFA

Désignation/années	2002		2003		2004	
	<i>Poids net</i>	<i>T Valeur CAF</i>	<i>Poids net</i>	<i>T Valeur CAF</i>	<i>Poids net</i>	<i>T Valeur CAF</i>
Artisanat	1 251	1 362	1 348	862	13 079	1 199
Ouvrages en bois	959	889	1 002	225	12 885	785
Bronze ou métaux commun	22	21	76	107	10	47
Ouvrages en cuirs	2	12	1	6	2	5
Ouvrages en vannerie	57	50	23	32	20	19
Production d'art	186	368	211	441	149	362
Instruments de musiques	25	22	34	50	12	17

Sources : Statistiques douanières du Burkina Faso

En 2002, les exportations officielles en valeur des produits de l'artisanat étaient de 1,362 milliards de FCFA, 862 millions en 2003 et 1,199 milliards en 2004. Les productions les plus exportées sont les ouvrages en bois, les productions d'art et les instruments de musiques. Les objets en bronze ou en métal ont l'inconvénient d'être à la fois encombrants et lourds.

2.4.2 Les contraintes de la filière :

On peut tirer de la récente étude de CERYA¹⁶ sur la filière Art plastique, les contraintes suivantes qui minent les performances de secteur de l'artisanat :

- La formation
- Le financement
- L'instabilité des cours des matières premières
- L'insuffisance de l'action promotionnelle
- L'inaccessibilité aux marchés publics de l'Etat
- La concurrence des produits étrangers.

Le faible niveau de formation de nos artisans est lié à l'inexistence de Chambre de métiers pour tous ces acteurs. Cette structure aurait pu définir le contenu et les conditions de la formation, le statut des apprentis, les réglementations comme artisans indépendant pouvant gérer son affaire propre dans des conditions de production ou de prestation de services de qualité. La Chambre des Métiers joue le rôle de veille de qualité sur les filières. Au lieu de ce schéma, la formation sur le tas est la règle chez la majorité des artisans. Ce faisant on manque

¹⁶ Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles/ CERYA : Etude sur la filière Art plastique, juillet 2005

de rigueur dans la formation théorique, la précision dans finition des œuvres est approximative. Les apprentis sont pressés de s'installer à leur compte sans une vraie maîtrise du métier.

Le financement de la production ou des expositions à des foires internationales est mal assuré au profit des artisans.

Leurs ressources limitées ou l'absence de vision prospective limite leurs actions promotionnelles. Enfin la concurrence des produits de l'artisanat des pays voisins ou d'Asie affecte énormément le secteur artisanal burkinabé. Malgré ces limites, des potentialités existent.

Les artisans ont rarement accès aux marchés publics. Ils ne sont pas à jour vis-à-vis des services fiscaux du droit commun.

2.4.3 Les potentialités du secteur de l'artisanat :

De nombreux partenaires agiront au profit de l'artisanat, les contraintes financières vont se décélérer avec l'ouverture de la Banque Régionale de Solidarité, la Chambre des métiers est en projet au niveau du Ministère, des manifestations internationales se déroulent à Ouagadougou.

En termes de partenariat, l'UEMOA envisage un Programme d'appui à l'artisanat, la coopération suisse appuie également le secteur au Burkina Faso, La Maison de l'Entreprise à une composante formation que pourraient profiter les artisans.

L'ouverture prochaine de la Banque Régionale de Solidarité va soulager les modestes demandeurs de crédit. Il semble que ses conditions seraient plus souples que celles des banques classiques.

Ouagadougou abrite de nombreuses manifestations internationales dont le SIAO, le FESPACO et bien d'autres qui sont des occasions de vitrines pour l'artisanat burkinabé.

Enfin, textes de la Chambre des Métiers si voyaient le jour contribueraient à mieux organiser qualitativement le secteur de l'artisanat.

2.5 Les activités du tertiaires

Nous avons vu que les activités du tertiaire, composées du commerce, de l'apport des administrations publiques comme privées, des services de prestations intellectuelles

contribuent pour 43% du PIB. Des activités susceptibles d'être investies par des porteurs de projets existent : Du commerce traditionnel en passant par le commerce international moderne avec l'apport des NTIC pour les nouveaux acteurs commerciaux, les services de consultances diverses demeurent des niches de projets exploitables. Dans ce qui suivra, on mettra l'accent sur les bureaux d'études qui ouvrent de nouvelles perspectives pour les diplômés. Cette restriction au niveau des services est motivée par les raisons suivantes :

- Des activités de services privés comme les officines en santé humaine ou animale ont connu un développement à la faveur de la libéralisation. Seulement, les capacités techniques et financières des promoteurs ne suffisent pas pour s'y exercer. Il faut en plus une autorisation du Ministère de la Santé dont les inspecteurs disposent d'un cahier de charge imposable à tout intervenant. Le respect préalable de cette condition supposée garantir la qualité de service rend la profession non entièrement ouverte. Il en est de même des services d'enseignement privés maternels, primaires, secondaires et universitaires. Les services judiciaires comme les avocats, les cabinets d'experts comptables et comptables associés disposent d'un ordre qui réglemente rigoureusement la profession. Par moment, cela ressemble à une limitation déguisée. Il en est de même des sociétés d'informatique pour la formation et les prestations haut de gamme (installation et maintenance des réseaux) régies à l'ouverture par la Délégation à l'Informatique qui délivre les agréments d'implantation après une inspection des locaux et des personnes ressources.

- Enfin d'autres prestations comme les établissements de micro finances de type « Caisse Populaire » font cruellement défaut à travers tout le pays. Leur ouverture par des professionnels privés serait non seulement une source de création d'emplois, mais aussi participerait activement au financement de l'économie. Là également, le Ministère de l'Economie et des Finances livre les autorisations après des enquêtes de moralités et un système de contrôle dissuasif. Certes, on veut sécuriser les épargnants par ces précautions, mais on ralentit à l'excès les opportunités d'affaires.

- Pour l'instant, les bureaux d'études sont les seuls services de prestations intellectuelles régies par le droit commun. Nous ferons un point sur leur évolution, les contraintes et les potentialités.

2.5.1 Evolution des bureaux d'études

Le secteur a pris son envol à la faveur de la libéralisation des années 1990. Avant cette période, les services techniques de l'Etat et les experts internationaux assuraient les

prestations dans ce domaine. Il est à remarquer que ces prestations se font soit en entreprises juridiquement constituées, soit en consultants indépendants, soit en informel le cas des salariés par exemple. L'organisation de la profession a été très lente et ce qu'en Août 2005 qu'est née officiellement l'Association des Bureaux d'Etudes, structures chargées de réfléchir sur l'organisation de la pratique de la profession.

Quantitativement, le Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales, a dénombré 162 bureaux d'études et consultants indépendants.¹⁷ Lors de la rencontre constitutive de l'Association des Bureaux d'Etudes, 75 structures étaient représentées. On peut estimer alors entre 75 et 162 le nombre de prestataires intellectuels officiants comme conseils dans les domaines suivants :

- Infrastructures
- Energies
- Ingénieries
- Développement rural
- Environnement
- Développement économique
- Développement social
- Santé
- Administration
- Education et formation
- Démocratie et droit humain
- Finances etc....

L'offre de qualification universitaire permet de disposer d'un éventail d'expertise pour la conduite des études. Elle irait même croissante dans fait de l'arrivée de nouveaux prestataires et la tendance à la dislocation des structures existantes.

2.5.2 Les contraintes des bureaux d'étude

Ils sont confrontés à des contraintes tant endogènes qu'exogènes¹⁸.

On nombre des contraintes endogènes, on peut retenir :

- Le manque de qualification de nombreuses structures, ce qui affecte la qualité les

¹⁷ CAPES : Rapport général de synthèse de l'Atelier National de mise en place du réseau des experts au Burkina, décembre 2003

¹⁸ SP/COPENA : Atelier de reflexion sur la professionnalisation des bureaux d'études du Burkina Faso, décembre 2002

rapports ;

- L'instabilité du personnel ou bien son sous payement
- La forte propension à l'individualisme dans la profession
- La concurrence à la baisse des tarifs de la consultation
- L'inorganisation de la profession
- L'insuffisance de moyens matériels et financiers.

Quant aux contraintes exogènes, on peut mentionner :

- La corruption qui grève les gains des bureaux d'études et affectent négativement le rendu des dossiers au détriment du Client ;
- Les documents administratifs et les cautions bancaires difficiles à réunir ;
- Les longs délais de paiement des factures surtout avec les administrations publiques ;
- Le manque de transparence dans l'octroi des marchés importants;
- La concurrence déloyale des ONG et Associations qui ne sont pas soumises à la fiscalité ;
- Les partenaires techniques et financiers imposent souvent des bureaux de leurs pays d'origine pour l'exécution de certains programmes.

2.5.3 Les potentialités des bureaux d'étude

Le marché de la consultation a un avenir promoteur du fait même de notre sous développement. C'est un maillon incontournable dans la réalisation des activités de développement à tous les niveaux. Il est impensable d'imaginer une réalisation digne de ce nom sans études préalables.

Au niveau du Burkina, face à la lenteur avec laquelle les bureaux privés traînaient, le Gouvernement a instruit le CAPES d'aider à l'organisation de la profession. Ce travail est en cours de réalisation et marquera une visibilité plus accrue de la profession.

Enfin des programmes d'envergure nationale dans l'agriculture, l'élevage, l'éducation et la santé seront mis en place et profiteront aux bureaux d'études.

III Le cadre d'exercice favorable à l'entreprise depuis la libéralisation

Le programme de libéralisation économique entrepris par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement, s'est traduit par l'adoption de texte visant à stimuler le secteur privé, le développement industriel et l'emploi dans différents domaines. Sont des plus importants :

- Le plan directeur pour la promotion de l'artisanat au Burkina Faso en mai 1990 ;
- La Stratégie de Promotion de l'Artisanat en juin 1999 ;
- L stratégie de développement industriel en octobre 1998;
- La lettre de politique de développement du secteur privé en juillet 2002 qui englobe la promotion de tous les secteurs d'activités.

3.1 Le plan directeur pour la promotion de l'artisanat au Burkina Faso en mai 1990

Dès 1990, au vu de l'importance de l'artisanat dans l'économie, il fut adopté un plan directeur pour la promotion de l'artisanat. Le constat fait en 1988 par la commission interministériel sur la politique de promotion de l'artisanat est que ce secteur souffre¹⁹ de :

- L'inexistence d'une politique nationale de développement de l'artisanat ;
- La méconnaissance des potentialités du secteur ;
- La non compétitivité des produits de l'artisanat ;
- L'inorganisation des acteurs
- l'insuffisance de formation, conduisant à une qualification insuffisante ;
- L'absence de cadre de concertation entre les différents intervenants.

L'objectif poursuivi par ce plan est de valoriser le potentiel artisanal de façon optimale en fonction des sous secteurs et des régions prioritaires. Les résultats attendus de ce plan sont :

- Une politique de l'artisanat est formulée ;
- Le potentiel artisanal du pays est connu ;
- La production artisanale est compétitive;
- Le secteur est mieux organisé de façon adéquate ;
- La qualification professionnelle des artisans est améliorée ;
- La concertation entre les différents intervenants est établie.

¹⁹ Ministère de la Promotion Economique /CIPPA : Plan directeur pour la promotion de l'artisanat au Burkina Faso, mai 1990

L'appréciation que l'on peut donner à ces différentes attentes exprimées depuis 1990 est la suivante :

- Une stratégie promotion de l'artisanat au Burkina Faso a été adoptée 9 ans plus tard, en juin 1999. Ceci est un acquis, seulement le long délais mis pour l'adoption de cette politique est à regretter pour un secteur à fort potentiel de création de micro et petites entreprises et d'emplois;

- Le potentiel artisanal jusqu'à présent n'est pas connu. Les travaux d'enquêtes qui auraient permis de mieux cerner les activités n'ont pas été réalisés. On reste toujours dans une évaluation approximative et grossière de la contribution de l'artisanat au développement économique ;

- La compétitivité de l'artisanat, là non plus n'est pas évidente jusqu'à présent. Les exportations depuis les cinq dernières années évoluent en dent de scies autour de 1,200 milliards, alors que le marché national est envahi de produits de l'artisanat surtout asiatique; cependant des niches de créneaux comme le «design » promet un bel avenir.

- Par rapport à l'organisation du secteur, elle est organisée autour d'une myriade d'associations sans véritablement de moyens d'actions dont l'existence et le dynamisme dépend de l'appui d'un bailleur de fonds. La Chambre des métiers dont l'idée remonte bientôt à deux décennies, qui aurait permis de structurer les différents corps de métiers dans les conditions d'accès, les programmes de formation, les conditions d'installations comme professionnels indépendants, la promotion commerciale n'existe pas. Les autorités de tutelles gagneraient à activer ce dossier qui améliorerait le cadre organisationnel des artisans.

- Quant à la qualification professionnelle, elle aussi laisse à désirer. Les récentes études sur les arts plastiques et appliqués (sur un échantillon de 160 artisans) indiquent que 51,9% a atteint le niveau de l'enseignement secondaire, 4 % le niveau supérieur, contre 18,1% de sans instruction dans une structure formelle. Mais seulement, si on s'intéresse à leur formation professionnelle, 23% seulement ont fréquenté un centre de formation spécialisé en artisanat d'art. La majorité a appris sur le tas. Or cette forme d'apprentissage n'est pas source d'une qualification professionnelle à même d'améliorer la compétitivité du secteur. Les centres de formations font défaut au Burkina et quelques unes comme le Centre national d'artisanat sont techniquement dépassés. Les petits ateliers n'ont ni le personnel, ni une vocation à la formation.

- Enfin la concertation entre les intervenants est mieux assurée par l'intermédiaire de la direction générale de l'artisanat, les partenaires au développement (la coopération suisse,

allemande et autrichienne). Les grandes manifestations comme le SIAO donnent l'occasion de renforcer la coordination entre les acteurs de la filière.

3.2 La Stratégie de Promotion de l'Artisanat

Elle a été adoptée en juin 1999. Elle se fonde sur les aspects qui minent la promotion de l'artisanat dont l'inorganisation, la fiscalité, le financement, la formation, la promotion commerciale pour déboucher sur des mesures à prendre pour améliorer la situation de l'artisanat. Par rapport au Plan directeur de 1990, l'innovation réside dans la prise en compte de la fiscalité, du financement et l'action commerciale. Concernant la formation et l'organisation, les progrès enregistrés n'ocultent pas le fonds d'un besoin de structuration autour des corps de métiers respectifs, passage obligé pour une meilleure organisation du secteur.

Le financement : La multiplication des établissements financiers a sous doute décèleré les contraintes dans l'offre de financement du secteur privé. Des organismes comme le PRODIA accueille et finance de nombreux artisans. Seulement, les conditions de garanties immobilières handicapent la plupart des artisans. Or sans ces finances , les artisans sont incapables d'honorer des commandes dans des délais requis, la constitution de fonds de roulements de même que le préfinancement des foires expositions et des missions commerciales s'avèrent impossible.

A ce niveau du financement qui touche d'ailleurs tout le tissu économique, donc une contrainte majeure, il faut axer la réflexion vers la création d'un fonds de garantie aux investissements qui couvriraient partiellement le risque du prêteur.

Au niveau de la fiscalité, l'essentiel des artisans est soumis à la contribution du secteur informel (CSI). Là également, l'étroitesse du marché ou bien l'incivisme fiscal conduit la plus part des artisans à ne pas être à jour de leurs cotisations fiscales. Ce faisant, ils s'excluent des marchés publics ou administratifs qui demeurent la base de l'accumulation du capital pour tous les secteurs.

Enfin au niveau de la promotion commerciale, de nombreux efforts ont été faits avec la tenue régulière du SIAO à Ouagadougou, la création du Village Artisanal de Ouagadougou, la fonctionnalité du Tradepoint de l'ONAC, les foires et missions commerciales organisées par son intermédiaire au profit des artisans, l'existence de site web pour certains artistes surtout des arts plastiques et appliqués. Les outils de la promotion commerciale existent et sont même exploités. Seulement, l'ouverture des frontières permet une concurrence qui affecte le marché

de nos artistes, de même l'absence de marketing pour déceler les goûts des utilisateurs finaux sont un handicap à combler.

3.3 La stratégie de développement industriel

Elle a été impulsée dans les pays africains par l'ONUDI²⁰, et adoptée le 14 octobre 1998 au Burkina Faso.

Son objectif est de créer un environnement favorable à la promotion d'industrie compétitive pour assurer une augmentation de la production industrielle, la création d'emplois, et l'amélioration de la balance commerciale.

L'idée est en fait la promotion du concept de l'approche filière appliquée au développement des créneaux porteurs Burkina Faso. Il s'agit d'un développement harmonisé des activités complémentaires de l'amont à l'aval autour d'un produit donné, de rechercher la cohérence des intervenants institutionnels autour des activités de production et promotion de l'entreprise. Au Burkina la SDI est bâtie autour de dix produits dont, le coton, les céréales, les fruits et légumes, les oléagineux, le lait, la viande, les cuirs et peaux, la fabrication des ouvrages en métaux, le caoutchouc et plastique, les carrières et matériaux de construction.

Les principaux acteurs de cette stratégie sont l'Etat, le secteur privé, et les institutions d'appui.

L'Etat aura pour mission de :

- Mettre en application une réglementation favorable au développement des entreprises nationales ;
- Moderniser les infrastructures de base nécessaires au développement de la production et de la Commercialisation;
- Se servir de la diplomatie pour nouer des relations commerciales et contribuer à leur application dans le sens du développement de l'industrie nationale et du commerce international ;
- Susciter des études et projets en vue de promouvoir le secteur privé, en liaison avec les institutions d'appui au secteur privé.

Le secteur privé doit :

- Développer les activités de production et de commercialisation dans tous les domaines;
- Animer les institutions d'appui au secteur privé pour la promotion des produits nationaux au sein de l'UEMOA et à l'étranger.

²⁰ MCPEA/DDI : Stratégie de développement industriel, 1998

Enfin, les institutions d'appui doivent dans le cadre de ce plan :

- Assurer les services aux entreprises industrielles et commerciales, qui sont susceptibles d'améliorer leur compétitivité ;
- Impulser les activités de formation, d'informations économiques, d'études, d'initiatives, utiles au développement économique;
- Agir chacune dans son domaine pour la simplification des procédures pour les rendre plus accessibles aux entreprises industrielles et commerciales.

Les actions à mener portent sur :

- La maîtrise du secteur informel
- La promotion des PMI rurales
- La diversification des technologies utilisées
- La réduction des coûts de facteurs
- La réduction de la pression fiscale
- Le développement des exportations
- L'intégration régionale
- L'intégration des femmes au développement

Les mesures d'accompagnement pour atteindre l'objectif de la SDI portent sur :

- L'organisation du secteur informel
- La lutte contre la fraude
- La réduction des coûts des facteurs ;
- La promotion des ventes nationales ;
- L'intégration régionale ;
- La promotion des PME rurales ;
- Les mesures institutionnelles concernant l' ONAC et la CCIA

A l'épreuve des faits, que peut-on dire de la SDI ?

Elle reste d'actualité depuis son adoption en 1999. Il n' y a pas eu de véritable mise en oeuvre cohérente de filières industrielles comme prévu, à l'exception des premières études conduites qui restent à actualiser. Pire encore des filières comme les fruits et légumes, le textile ont même perdu de leur dynamisme depuis, et sont en train de se restructurer.

Les mesures qui étaient censées stimuler l'industrie tardent à venir sinon, que certaines prennent des proportions importantes. A titre indicatif, on ne sent pas au Burkina Faso une volonté affichée de réduction des coûts des facteurs au contraire, ils augmentent. Il en est de même de l'organisation du secteur informel et la lutte contre la fraude qui restent entières. La promotion des ventes au double plan nationale et sous régionale est également timide. Cependant, il faut noter les missions de prospections des opérateurs burkinabés en Europe, aux Canada, en Afrique du Sud et en Asie. On n'a pas encore un bilan des retombées de ces activités sur la croissance économique, mais elles augurent tout de même d'une volonté manifeste d'ouverture qui peut être rentable à terme.

A l'actif de la SDI, le programme d'appui aux micro entreprises rurales, la restructuration de l'ONAC dans ces missions de promotion du secteur exportateur par la diffusion de l'information économique à travers le Tradepoint, la participation à des foires étrangères par les exportateurs nationaux, la normalisation des produits burkinabé, la formation des opérateurs économiques.

3.4 La lettre de politique de développement du secteur privé

Adoptée, 13 novembre 2002, La lettre de politique de développement du secteur privé ²¹est le dernier texte d'intérêt majeur pour le monde des affaires. Elle renforce les réformes que le Burkina Faso veut mettre en œuvre dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté. Elle tourne autour de neuf axes stratégiques qui répondent aux préoccupations du secteur privé, que sont :

- L'amélioration de l'environnement juridique des affaires ;
- La poursuite du désengagement de l'Etat et l'amélioration de la gestion des entreprises ;
- Le renforcement des capacités des entreprises ;
- Le développement des institutions d'appui au secteur privé ;
- Le développement du potentiel des acteurs agricoles, agro-industriels et de l'élevage ;
- Le financement du secteur privé ;
- Le développement des infrastructures ;
- L'incitation et la sauvegarde des emplois ;

²¹ MCPEA/DEP : Bilan des politiques sectorielles 1994-2003 en matière de promotion de l'entreprise et du secteur privé, du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, juin 2004

- Le développement du secteur minier.

Les objectifs de développement du secteur privé sont :

- Promouvoir un environnement juridique et réglementaire des affaires incitatives ;
- Réduire les délais de création des sociétés ;
- Réduire les coûts des facteurs de production (eau, électricité, communication, Hydrocarbures, salaire moyen et charges sociales, transport) ;
- Réduire la pression fiscale trop forte et qui entrave la compétitivité des entreprises Burkinabé ;
- Promouvoir l'investissement privé ;
- Améliorer et renforcer le dialogue Etat/Secteur privé.

Pour ce faire, le secteur privé burkinabé bénéficie de l'appui des bailleurs de fonds dans la mise en place de projets/ programmes tels que Le Projet d'Appui à la Compétitivité et au Développement de l'Entreprise, La Maison de l'Entreprise du Burkina Faso de la Banque Mondiale, Le Programme de Renforcement des Capacités des Entreprises au Burkina Faso de l'Union Européenne, le Projet d'Appui Directs aux Opérateurs Privés de la coopération danoise.

Tout un ensemble d'actions programmées participent à la consolidation du secteur privé.

3.5 Le Code des investissements

L'actuel code fut adopté le 14 décembre 1995 ; il est le huitième code des investissements qui ont régi la libéralisation économique. Ce dernier est plus avantageux pour les investisseurs que les précédents. En effet, il dispose de 6 régimes privilégiés accordant des avantages aussi bien au démarrage qu'à l'exploitation. Pendant la phase d'installation, le promoteur bénéficie d'un acquittement des taxes et droits de douanes sur les équipements et des premiers lots de pièces détachées au taux de 5 %. A l'exploitation, l'exonération totale porte sur les bénéficiers industriels et commerciaux, l'impôt minimum forfaitaire sur les professions industrielles et commerciales, de la taxe patronale d'apprentissage, de l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières pour une durée variable selon l'importance de l'investissement lié au régime d'agrément.

Les entreprises exportatrices bénéficient d'avantages supplémentaires en raison de leurs impacts positifs sur la balance commerciale.

3.6 L'appréciation de l'environnement et du cadre d'exercice par les professionnels.

L'environnement des affaires s'est nettement amélioré depuis une dizaine d'années, de même que le dialogue social entre les différentes parties prenantes, Etat, patronat, bailleurs de fonds et syndicats. Cependant, cet environnement reste tributaire d'un nombre de contraintes qui freinent l'évolution des affaires. Ces griefs que nous résumons, sont ceux du patronat envers le cadre d'exercice. Ils portent sur la fiscalité, les coûts des facteurs, la fraude, le financement.

La fiscalité est jugée trop lourde, en effet le contribuable burkinabé est soumis à des déclarations incessantes :

La TVA perçue à l'importation la vente de la marchandise est contre même le principe de cette taxe qui doit être supportée par le consommateur à l'achat et rétrocédée à l'Etat. Or, le paiement de la TVA avant la vente affecte la trésorerie des entreprises. Il en est aussi de la taxe sur les emballages à l'exportation qui constitue une pénalité pour les entreprises exportatrices. La taxe télé est un nonsense pour une entreprise.

La taxe patronale d'apprentissage (TPA) ne bénéficie pas à la formation des travailleurs. Les prélèvements mensuels de chiffres d'affaires à titre d'acompte sur les bénéficiaires non encore réalisés contribuent à grever la trésorerie des unités de production. L'impôt sur le bénéfice devrait être revu à la baisse.

Les coûts des facteurs sont de loin les plus élevés de la sous région nos concurrents immédiats. L'électricité, l'eau, les communications, le transport, la main d'œuvre reviennent chers, affectant la compétitivité des entreprises nationales.

La fraude est un véritable fléau qui mine l'économie. Le Groupement des Professionnels du Faso estime que 40 à 50% des produits concurrents de certaines industries pénètrent le marché grâce à la fraude. Elle peut se faire par la corruption, par le contournement des barrières douanières ou par des déclarations minorées à l'importation.

Enfin, le financement est un parcours du combattant pour les entrepreneurs.

L'évolution du cadre d'exercice demeure en deçà des attentes des professionnels. Et le MCPEA lui-même de conclure ²²que « malgré la floraison de ces réflexions et des documents d'orientation, force est de reconnaître que les évaluations donnent le plus souvent des résultats mitigés ou décevants. Les défis restent d'actualité, s'ils ne connaissent pas un

²² MCPEA : Bilans des politiques sectorielles 1994-2003, juin 2004

approfondissement ou un élargissement : question lancinante de la pauvreté, menaces de l'ouverture des frontières économiques avec les phénomènes d'intégration ou de mondialisation qui s'amplifieront bientôt avec l'institution d'une zone de libre échange entre les Etats ACP et l' Union européenne ».

L'administration économique au Burkina a une capacité de conceptualisation et de production de textes qui est au-delà de sa propre capacité de mise en œuvre du fait de la faiblesse des moyens. Le milieu économique qui doit s'appropriier ces textes pour élaborer ses stratégies de promotion n'a pas souvent la capacité nécessaire.

Or, la libéralisation ici, s'accompagnant d'un retrait de l'Etat de l'activité économique, laisse parfois un vide que le privé ne peut combler. Il faut que l'Etat retrouve des mécanismes d'intervention qui vont au-delà de la simple production de texte. Le privé n'a pas la capacité, l'expérience et ressources nécessaires pour embrasser aussi large et avec efficacité le développement.

IV Recommandations

De l'exposé ci-dessus sur les filières porteuses, il ressort que l'embellissement de l'environnement économique a sans doute conduit à une croissance économique en moyenne de 5% l'an ces dix dernières années. Cette croissance s'est accompagnée aussi d'une accélération de la pauvreté au fil des années. C'est dire que les performances économiques conditionnées par l'efficacité des acteurs privés à saisir les nouvelles opportunités pour investir, sont en deçà des attentes.

L'emploi est une fonction dérivée de l'esprit d'entreprise et la capacité effective des investisseurs à créer des entreprises rentables. Nous avons vu que dans toutes les filières, les contraintes à effet de levier tournent autour de l'inorganisation des acteurs, du financement, et des coûts élevés des facteurs.

L'organisation des acteurs : Le concept de filière appliquée au contexte burkinabé n'est pas convenable quand on apprécie le jeu des acteurs. A une étape donnée d'une filière, on ne peut pas compter sur les étapes précédentes en amont pour un approvisionnement régulier en quantité, en qualité, dans des délais et à des prix stables. Certains opérateurs sont dans l'obligation de faire toutes les étapes de la filière pour se sécuriser, c'est-à-dire être à la fois producteurs de matières premières, transformateurs, transporteurs, commerçants, agents de recouvrements de ces produits. C'est un gaspillage de temps et d'efficacité. La libéralisation économique avec pour effet le retrait de l'Etat, a décéléré la discipline dans le monde des affaires et tout le monde fait tout. Cette ambiance ruineuse à terme gagnerait à être mieux organisée avec la mise en place des Chambres des Métiers.

Alors, par corporation les acteurs définiront les statuts, les conditions d'accès, les formations professionnelles nécessaires et obligatoires, le contenu de la formation et la durée, les centres de formations agréés, les limites et les sanctions de la corporation. On palliera ainsi aux insuffisances de qualification constatées dans toutes les activités économiques. Les programmes de formations colleront mieux aux besoins des entreprises. On en discute depuis deux décennies, mais il semble que les avant-projets de textes sur la Chambre des Métiers sont enfin prêts. Le Ministère de l'Emploi et de Jeunesse dispose d'un Document Cadre de Stratégie de Promotion de l'Emploi et de la Formation professionnelle²³ et une Stratégie de

²³ Ministère de l'Emploi du Travail et de la Sécurité Sociale : Document Cadre de Stratégie de Promotion de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, juillet 2001

Relance de l'Emploi²⁴ au Burkina Faso qui pourront être versés aux débats dans la partie formation des dites Chambres.

Le financement est présenté comme un parcours du combattant pour les entrepreneurs malgré la multiplication des établissements de financements depuis la dévaluation du F CFA. A notre avis, le problème est moins la diversification des sources de financements que de trouver un mécanisme pour que les projets bancables puissent être réalisés. A ce niveau, on peut recourir aux vieilles recettes des années 70 par la création d'un fonds de garantis aux investissements, la Caisse Autonome d'Investissement d'alors qui a facilité la création des unités industrielles de l'époque. Un tel Fonds de garantie, allégerait la contrainte de financement liée à la présentation de garanties immobilières par les promoteurs. Le financement de ce fonds peut être assuré en partie par les réserves de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale qui est sous la tutelle du Ministre de l'Emploi du Travail et la Jeunesse. Ce Ministère a la responsabilité de la politique de la promotion de l'Emploi et doit donner l'exemple en puisant en son sein toutes les possibilités qui renforcent ses missions. Au-delà de ces réserves, l'Etat pourrait négocier avec les partenaires au développement pour qu'une partie de l'annulation de la dette puisse alimenter ce fonds de façon transitoire. Ces recettes ont fait leurs preuves dans les pays développés ; il est vrai que de telles initiatives peuvent à priori susciter un scepticisme au vu des expériences passées, certes ; mais on peut même partager les risques entre plusieurs organismes de garanties.

Une des contraintes majeures est le coût élevé des facteurs principalement l'énergie qui est à la base de toute activité économique moderne. Pourtant, il semble que le coût CAF d'un litre de carburant au port des pays côtiers du Burkina ne dépasse pas 250F CFA selon la Ligue des Consommateurs, alors qu'il est revendu à 2,69 fois son prix. Cela suppose que les intermédiaires que sont l'Etat par le biais des différentes taxes, les transporteurs de carburants, les marqueurs et les gérants de stations de distribution de carburant se partagent une marge de deux tiers au détriment du reste de l'économie. La place de l'énergie est telle que cette situation ne s'aurait durer. Il serait souhaitable d'organiser des assises nationales sur l'énergie sous l'égide du Patronat, du Groupement des professionnels de l'Industrie en collaboration avec les Ligues des Consommateurs, et l'Administration et les grands utilisateurs d'énergie. On gagnerait dans la transparence de la structure des prix, et les concessions que les différentes parties pourraient faire dans l'intérêt du développement

²⁴ METSS : Etude d'Elaboration des axes directeurs d'une Stratégie de Relance de l'Emploi au Burkina Faso, septembre 1997

national pour décélérer la contrainte énergétique. Des solutions comme la construction de pipeline à partir de la Volta River au Nord Ghana jusqu'au dépôt de Bingo pour nous faire gagner si les études sont concluantes ; ainsi le Burkina pourrait ravitailler le Mali et le Niger en énergie, et nos économies renforceraient leur intégration.

Les réformes ont considérablement affaibli l'Etat dans son intervention au profit de l'investissement productif. Il est vrai que le dégraissage des entreprises publiques a allégé le budget de l'Etat des subventions qui ont passé de 20,5 milliards en 1991 à 1,39 milliards en 1999. Ceci correspond à l'effet recherché./ Seulement, en se contentant rien que de l'organisation du cadre d'exercice, le retrait économique de l'Etat laisse un vide que le privé actuel n'est pas prêt à combler soit par ignorance, soit par inorganisation, soit par insuffisance de ressources. Le dernier rapport de la CUNCED a mis en évidence le lien positif entre la montée de la pauvreté, du chômage en relation avec les programmes d'ajustement et de désengagement de l'Etat dans presque tous les pays. L'Etat ne s'aurait assister paisiblement à la montée de la pauvreté qui pourrait se révéler à terme contre sa propre stabilité. Des possibilités d'intervention à grande échelle dans des secteurs comme les oléagineux pourraient être source de création d'emplois et de réduction de la pauvreté rurale. En effet la production de beurre de karité gagnerait à être encadrée, comme l'Etat l'a si bien fait dans la production de coton. Jusque là les interventions sont timides et modestes autour de technologies trop simples et d'ailleurs inefficaces. L'Etat se doit d'initier et l'organiser les investisseurs potentiels autour d'un actionnariat à grande échelle, pour la collecte, la transformation et la commercialisation de ce produit naturel qui est partout au Burkina Faso. Le nouveau rôle de l'Etat ne serait pas de s'accaparer les unités de production, mais prendre les initiatives, lancer les affaires et participer de façon minoritaire au capital. Il peut même se donner un chronogramme de retrait ou de vente de ses parts afin de laisser le privé continuer.

Des possibilités de création d'emplois existent dans la reconversion des fonctionnaires qui le désirent au secteur privé. Avec le recul de l'âge de la retraite à 60 ans, nombreux sont les cadres expérimentés disposant d'un savoir faire technique, qui n'ont plus rien à gagner, ni à prouver dans la fonction publique. Ce personnel à un potentiel de création d'entreprises qu'il faudra capitaliser au profit de la création d'emplois. Une étude sur leurs besoins de reconversion non seulement allègera l'Etat, mais aussi contribuerait également à la croissance.

Enfin la création d'entreprises et d'emplois suppose une connaissance et une maîtrise technologique. Le Ministère de l'Emploi en collaboration avec les organisations du secteur privé pourrait initier des foires technologiques internationales à l'instar de celles du Ghana

qui a lieu dans la deuxième quinzaine du mois de février de chaque année, ou la foire agro alimentaire de Dakar. Ces manifestations sont des occasions pour assister à des démonstrations en temps réel de transformation de produits locaux. Elles pourraient susciter des entrepreneurs potentiels à créer des unités de production.

V FICHES DES PROJETS

FILIERE CEREALE

FICHE DE PROJET POUR CULTURE D'UN HA DE MAÏS

I. Itinéraire Technique

- 1) Variétés productives vulgarisés par la recherche : SR 22, Jaune de Fô, Maomba etc.
- 2) Types de sols convenables : Sols argilo – sableux, argilo –limoneux, argileux riche en humus à drainage facile.
- 3) Techniques de culture : Semis en ligne de 0,80 m entre les lignes et 0,40 m sur les lignes, 2 à 3 graine par poquet, quantités de semence nécessaire à l'hectare : 12 Kg
- 4) Fertilisation et lutte contre les insectes:
 - Fumure organique : Tonnes a l'ha : 5 Tonnes de matière organique bien décomposée
 - Fumure minérale : KPK 150 Kg, en un seul épandage, Urée, 100 Kg en deux épandages
 - Lutte contre les prédateurs : deux pulvérisations au decis, 1 boîte /ha

II. Coût de la culture de maïs :

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total
Semences	Kg	15	300	4500
NPK	Kg	150	270	40500
UREE	KG	100	300	30000
Fumure organique	Tonne	5	7000	35000
Semis	Homme/j	3	6000	18000
Sarco-binages	Homme/j	10	1200	12000
récolte	Homme/j	10	1200	12000
Décortiquage	Homme/j	20	1000	20000
K.otrine	sachet	150	275	41250
Sacheries	unité	60	250	15000
Pulvérisation decis	boîte	2	8000	16000
TOTAL				244 250

III. Valeur de la production de Maïs

Redement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et pertes 20% Kg	Production Disponible (Tonne)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la Production (FCFA)
6000	6	1200	4,8	150	720000

IV. Rentabilité de la culture de Maïs

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi,

				T=14%
720 000	244 250	475 750	194 %	1,70

La culture de maïs est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR CULTURE D'UN HA DE MIL

I. Itinéraire technique

- 1) Variétés productives vulgarisés par la recherche :
- 2) Types de sols convenables : Sols argilo – sableux, limono- sableux, à drainage facile.
- 3) Techniques de culture : Semis en ligne de 0,80 m entre les lignes et 0,40 m sur les lignes, 3 à 6 graines par poquet, quantités de semence nécessaire à l'hectare : 10 Kg
- 4) Démariage à 3 pieds par poquet
- 5) Fertilisation et lutte contre les insectes:
 - Fumure organique : Tonnes a l'ha : 5 Tonnes de matière organique bien décomposée
 - Fumure minérale : KPK 150 Kg, en un seul épandage, Urée, 100 Kg en un épandage
 - Lutte contre les prédateurs : Soupoudrer au propocsure en cas d'attaque de cantharides

II. Coût de la culture de mil :

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total
Semences	Kg	12	200	2400
NPK	Kg	150	270	40500
UREE	KG	100	300	30000
Fumure organique	Tonne	5	7000	35000
Semis	Homme/j	3	6000	18000
Sarclo-binages	Homme/j	10	2000	20000
récolte	Homme/j	5	2000	10000
Battage	Homme/j	20	1000	20000
K.otrine	sachet	150	275	41250
Sacheries	unité	60	250	15000
Soupoudrage	Kg	5	400	2000
TOTAL				234 150

III. Valeur de la production de Mil

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
2 000	2,000	400	1 600	170	272 000

IV. Rentabilité de la culture de Mil

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
272 000	234 150	37 850	161 %	0,14

La culture de Mil est rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR CULTURE D'UN HA DE SORHO BLANC

I. Itinéraire technique

- 1) Variétés productives vulgarisés par la recherche : S 29, Wedzouré etc.
- 2) Types de sols convenables : Sols argilo – sableux, limono- sableux, à drainage facile.
- 3) Techniques de culture : Semis en ligne de 0,80 m entre les lignes et 0,40 m sur les lignes, 3 à 6 graines par poquet, quantités de semence nécessaire à l'hectare : 15 Kg
- 4) Démariage à 3 pieds par poquet
- 6) Fertilisation et lutte contre les insectes:
 - Fumure organique : 5 Tonnes a l'ha de matière organique bien décomposée
 - Fumure minérale : KPK 150 Kg, en un seul épandage, Urée, 100 Kg en un seul épandage
 - Lutte contre les prédateurs : Soupoudrer au propocsure en cas d'attaque de cantharides

II. Coût de la culture de Sorgho blanc

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total
Semences	Kg	15	400	6000
NPK	Kg	150	270	40500
UREE	KG	100	300	30000
Fumure organique	Tonne	5	7000	35000
Semis	Homme/j	3	6000	18000
Sarclo-binages	Homme/j	10	2000	20000
récolte	Homme/j	5	2000	10000
Battage	Homme/j	20	1000	20000
K.otrine	sachet	150	275	41250
Sacheries	unité	50	250	12500
Soupoudrage	Kg	5	400	2000
TOTAL				235 250

III. Valeur de la production de Sorgho blanc

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
2 500	2,500	500	2 000	150	300 000

IV. Rentabilité de la culture de Sorgho blanc

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
300 000	235 250	64 750	275 %	0,24

La culture de Sorgho blanc est rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La

vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR CULTURE D'UN HA DE RIZ PLUVIAL

I. Itinéraire technique

- 1) Variétés productives vulgarisés par la recherche : etc.
- 2) Types de sols convenables : Sols argilo – sableux, limono- sableux, et temporairement inondable.
- 3) Techniques de culture : Semis en ligne de 0,40 m entre les lignes et continue sur les lignes, quantités de semence nécessaire à l'hectare : 120 Kg
- 4) Fertilisation et lutte contre les insectes:
 - Fumure organique : 5 Tonnes a l'ha de matière organique bien décomposée
 - Fumure minérale : KPK 200 Kg, en un seul épandage, Urée, 150 Kg en trois épandages
 - Lutte contre les prédateurs : 3 traitements insecticides adaptés (decis, sumithon, etc.)

II. Coût de la culture de Riz pluvial

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total
Semences	Kg	120	350	42000
NPK	Kg	200	270	54000
UREE	KG	150	300	45000
Fumure organique	Tonne	5	7000	35000
Semis	Homme/j	5	6000	30000
Sarclo-binages	Homme/j	12	2000	24000
récolte	Homme/j	5	2000	10000
Battage	Homme/j	20	1000	20000
K.otrine	sachet	120	275	33000
Sacheries	unité	50	250	12500
Soupoudrage	Litre	3	8000	
TOTAL				305 500

III. Valeur de la production de Riz pluvial

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
3 200	3,200	640	2 560	285	729 600

IV. Rentabilité de la culture de Riz pluvial

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi T=14%
729 600	305 500	424 100	138,82 %	1,36

La culture de Riz pluvial est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR CULTURE D'UN HA DE RIZ IRRIGUE

I. Itinéraire technique

- 1) Variétés productives vulgarisés par la recherche
- 2) Types de sols convenables : Sols argilo – sableux, limono- sableux, et argileux irrigable ;
- 3) Techniques de culture : pépinière et repiquage de, 25 Cm entre lignes à l'hectare : 25 Kg
- 4) Fertilisation et lutte contre les insectes:
 - Fumure organique : 5Tonnes a l'ha de matière organique bien décomposée
 - Fumure minérale : KPK 200 Kg, en un seul épandage, Urée, 150 Kg en trois épandages
 - Lutte contre les prédateurs : 3 traitements insecticides adaptés (décis, sumithon, etc.)

II. Coût de production du riz irrigué

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Semences	Kg	25	400	10000
NPK	Kg	200	270	54000
UREE	KG	150	300	45000
Fumure organique	Tonne	5	7000	35000
Semis	Homme/j	3	6000	18000
Sarclo-binages	Homme/j	10	2000	20000
récolte	Homme/j	5	2000	10000
Battage	Homme/j	20	1000	20000
K.otrine	sachet	150	275	41250
Sacheries	unité	50	250	12500
Traitement insecticide	unité	3	2500	7500
TOTAL				273 250

III. Valeur de la production de Riz irrigué

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
6 000	6,000	1 200	5 800	280	1 624 000

IV. Rentabilité de la culture de Riz irrigué

Valeur de la production	Coût Total de production	Bénéfice Brut	Bénéfice sur Coût	Rendement d'un FCFA
-------------------------	--------------------------	---------------	-------------------	---------------------

(FCFA)	(FCFA)	(FCFA)	%	Investi, T=14%
1 624 000	273 250	1 350 750	494,32 %	4,33

La culture de Riz irrigué est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR CULTURE D'UN HA DE SORGHO ROUGE

I. itinéraire technique

- 1) Variétés productives locales ou sélectionnée par la recherche (Framida rouge etc.).
- 2) Types de sols convenables : Sols argilo – sableux, limono- sableux,
- 3) Techniques de culture : Semis en ligne de 0,80 m entre les lignes et 0,40 entre les lignes, quantités de semence nécessaire à l'hectare : 15 Kg
- 4) Fertilisation et lutte contre les insectes:
 - Fumure organique : 5 Tonnes a l'ha de matière organique bien décomposée
 - Fumure minérale : KPK 100 Kg, en un seul épandage, Urée, 50 Kg en deux épandages
 - Lutte contre les prédateurs : 2 épandages d'insecticides poudre (propocsure, etc. en cas d'attaque de chenilles ou de cantharides)

II. Les coûts de culture du sorgho rouge

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total
Semences	Kg	15	150	2250
NPK	Kg	100	270	27000
UREE	KG	50	300	15000
Fumure organique	Tonne	5	7000	35000
Semis	Homme/j	5	6000	30000
Sarclo-binages	Homme/j	12	2000	24000
récolte	Homme/j	5	2000	10000
Battage	Homme/j	12	1000	12000
K.otrine	sachet	120	275	33000
Sacheries	unité	50	250	12500
Soupoudrage	Litre	3	8000	24000
TOTAL				224 750

III. Valeur de la production de sorgho rouge

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
2 000	2,000	400	1 600	250	400 000

IV. Rentabilité de la culture de Sorgho rouge

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
400 000	224 750	175 250	78 %	0,68

La culture de sorgho rouge est rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La

vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR CULTURE D'UN HA DE FONIO

I. Itinéraire technique

- 1) Variétés productives locales, à acheter à la Comoé ou au Kéné Dougou, cycle de deux mois.
- 2) Types de sols convenables : Sols argilo – sableux, sablo -limoneux, Labour léger à la daba
- 3) Techniques de culture : Semis à la volée, quantités de semence nécessaire à l'hectare : 10 Kg
- 4) Désherbage manuel une fois, récolte sous bâche ou toile plastique.
 - Fumure organique : 5 Tonnes a l'ha de matière organique bien décomposée)

II. Les coûts de culture du Fonio

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Semences	Kg	10	150	1 500
Fumure organique	Tonne	5	7000	35 000
Semis	Homme/j	1	2000	2 000
Sarclo-binages	Homme/j	3	2000	6 000
récolte	Homme/j	5	2000	10 000
Battage	Homme/j	12	1000	12 000
TOTAL				66 500

III. Valeur de la production du Fonio

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
800	0,800	160	540	150	96 000

IV. Rentabilité de la culture du Fonio

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
96 000	66 500	29 500	44 %	0,38

La culture du Fonio est rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FILIERE OLEAGINEUX

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA D'ARACHIDE

I. itinéraire technique

- 1) Variétés productives sélectionnée par la recherche (IRHO) RMP 12 etc.
- 2) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sableux avec matière organique,
- 3) Techniques de culture : Semis en ligne de 0,60 m entre les lignes et 0,15 sur les lignes, quantités de semence graine nécessaire à l'hectare : 25 Kg, une graine par poquet, ressemer après la levée
- 4) Fertilisation et lutte contre les insectes:
 - Fumure minérale : burkinaphosphate 400 kg par hectare à enfouir pendant le labour
 - Lutte contre les prédateurs : Désinfection des semence au thioral vert avant semis

II. Les coûts de production de l'arachide

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Semences	Kg	25	450	11250
Burkinaphosphate	Kg	400	60	24000
Thioral vert	Sachet	5	300	1500
Labour au bœufs	Ha	1	15000	15000
Semis	Homme/j	5	6000	30000
Sarclo-binages	Homme/j	12	2000	24000
récolte	Homme/j	5	2000	10000
Egoussage	Homme/j	20	2000	40000
K.otrine	sachet	120	275	33000
Sacheries	unité	20	250	5000
TOTAL				193 750

III. Valeur de la production de l'arachide

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
2000	2,000	400	1600	180	288 000

IV. Rentabilité de la culture de l'arachide

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
288 000	193 750	94 250	48,64 %	0,43

La culture de l'arachide est rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR CULTURE D'UN HA DE SESAME BLANC

I. itinéraire technique S 42 ou autres variétés

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sableux avec matière organique,
- 2) Techniques de culture : Semis en ligne de 0,60 m entre les lignes et 0,10 sur les lignes, quantités de semence nécessaire à l'hectare : 25 Kg, 4-5 graines par poquet, démarier après la levée
- 3) Fertilisation et lutte contre les insectes:
 - Fumure minérale : NPK 100 kg par hectare à enfouir pendant le labour
 - Lutte contre les prédateurs : Désinfection des semence au thioral rouge avant semis,
 Traitement aux insecticides disponibles : 3 pulvérisations au décis ou autres produits adaptés

II. Coût de production du sésame blanc

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Semences	Kg	25	600	15 000
Thioral vert	Sachet	5	300	1 500
Labour au bœufs	Ha	1	15000	15 000
Semis	Homme/j	5	6000	30 000
Sarclo-binages	Homme/j	12	2000	24 000
récolte	Homme/j	5	2000	10 000
Insecticides décis	Litre	3	8000	24 000
Sacheries	unité	20	250	5 000
				124 500

III. Valeur de la production de Sésame

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
900	900	180	720	600	432 000

IV. Rentabilité de la culture de Sésame

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
432 000	124 500	307 500	246,98 %	2,16

La culture du sésame blanc est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé.

La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR CULTURE D'UN HA DE SOJA BLANC OU NOIR

I. itinéraire technique

Variétés adaptées : G.115, G121 ou autres variétés productives de la recherche

1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo -argileux avec matière organique,

2) Techniques de culture : Semis en ligne de 0,40 m entre les lignes et 0,20 m sur les lignes, après inoculation des semences, quantités de semence nécessaire à l'hectare : 30 Kg, 2-3 graines par poquet,

3) Fertilisation et lutte contre les insectes:

- Fumure minérale : NPK 100 kg par hectare à enfouir pendant le labour
- Lutte contre les prédateurs : Désinfection des semence au thioral rouge avant semis,
Traitement aux insecticides disponibles : une (1) pulvérisations au décis ou autres produits adaptés

II. Les coûts de production du soja

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Semences	Kg	30	600	18 000
Thioral vert	Sachet	5	300	1 500
Labour au bœufs	Ha	1	15000	15 000
Semis	Homme/j	5	6000	30 000
Sarclo-binages	Homme/j	12	2000	24 000
récolte	Homme/j	3	2000	6 000
Insecticides décis	Litre	2	8000	16 000
TOTAL				110 500

III. Valeur de la production du Soja

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
2 300	2,300	460	1 840	160	294 400

IV. Rentabilité de la culture du Soja

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
294 400	110 500	183 900	166,42 %	1,46

La culture du Soja est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE NIEBE (HARICOT)

I. itinéraire technique

Variétés adaptées : K VX, Gorom, TVX ou autres variétés productives de la recherche

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo -argileux avec matière organique,
- 2) Techniques de culture : Semis en ligne de 0,60 m entre les lignes et 0,40 m sur les lignes, après inoculation des semences, quantités de semence nécessaire à l'hectare : 30 Kg, 2-3 graines par poquet,
- 4) Fertilisation et lutte contre les insectes:
 - Fumure minérale : NPK 100 kg par hectare à enfouir pendant le labour
 - Lutte contre les prédateurs : Désinfection des semence au thioral rouge avant semis,

Traitement aux insecticides disponibles : deux (2) pulvérisations au décis ou autres produits

II. Coût de production du Niébé

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Semences	Kg	30	600	18 000
Thioral vert	Sachet	5	300	1 500
NPK	Kg	100	270	27 000
Labour au bœufs	Ha	1	15000	15 000
Semis	Homme/j	5	6000	30 000
Sarclo-binages	Homme/j	12	2000	24 000
récolte	Homme/j	3	2000	6 000
Insecticides décis	Litre	2	8000	16 000
TOTAL				137 500

III. Valeur de la production de Niébé

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
2 100	2,100	420	1 680	215	361 200

IV. Rentabilité de la culture de Soja

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
361 200	137 500	223 700	162,69 %	1,43

La culture de Niébé est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La

vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FILIÈRE TUBERCULE

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE POMME DE TERRE

I. itinéraire technique :

1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et bien drainés,
 2) Techniques de culture : Variété Safrane ou autres existant au Burkina Faso, cycle de 80-90 jours. Diviser l'hectare en 4, aménager des pistes d'accès de 2 mètres de large, réaliser des planches de 25 mètres de long et larges de 0,80 m. Sur les planches planter sur ces 2 lignes, distance entre plant, 0,40 mètre. Quantité de semence à l'hectare 2,8 tonnes, éviter de fractionner les tubercules.

3) Fertilisation et lutte contre les insectes:

- Fumure minérale : NPK 200 kg par hectare à enfouir pendant le labour, 75 kg d'urée pendant le premier buttage,

Conservation de la récolte : En endroit bien aéré, à l'abri de la lumière et après avoir trié les tubercules blessés et coupés pendant la récolte.

II. Coût de production de pomme de terre

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Semences	Kg	1800	300	540 000
NPK	Kg	200	270	54 000
UREE	Kg	75	300	22 500
Labour au bœufs	Ha	1	15000	15 000
Semis	Homme/j	5	6000	30 000
Sarclage-binages	Homme/j	6	2000	12 000
récolte	Homme/j	3	2000	6 000
TOTAL				679 500

III. Valeur de la production de la pomme de terre

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
25 000	25,000	5 000	20 000	170	3 400 000

IV. Rentabilité de la culture de pomme de terre

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
3 400 000	679 500	2 720 500	4,00 %	3,51

La culture de pomme de terre est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE PATATE DOUCE

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et bien drainés,
- 2) Techniques de culture : Variété à chair rouge, blanche et jaune, existant au Burkina Faso, cycle de 80-90 jours. Diviser l'hectare en 4, aménager des pistes d'accès de 2 mètres de large, réaliser des billons de 90 cm de large et d'une longueur de 50 mètres. Rechercher les boutures de la variété choisie. Le nombre de bouture nécessaire est de 30 000 pour l'ha. Sur les billons, planter sur 2 lignes les boutures, en les espaçant de 30 cm des unes des autres.
- 4) Fertilisation et lutte contre les insectes:
 - Fumure minérale : NPK 200 kg par hectare à enfouir pendant le labour, 120 kg pendant le premier sarclage.

Conservation de la récolte : En endroit bien aéré, à l'abri de la lumière et après avoir trié les tubercules blessés et coupés pendant la récolte.

II. Coût de production de la patate douce

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Semences	Kg	1800	300	540 000
KO	Kg	120	250	30 000
NPK	Kg	200	270	54 000
UREE	Kg	75	300	22 500
Labour au bœufs	Ha	1	15000	15 000
Semis	Homme/j	5	6000	30 000
Sarclo-binages	Homme/j	6	2000	12 000
récolte	Homme/j	3	2000	6 000
TOTAL				709 500

III. Valeur de la production de la patate douce

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
40 000	40,000	12 000	28 000	35	980 000

IV. Rentabilité de la culture de la patate douce

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
980 000	709 500	271 000	38,29 %	0,34

La culture de la patate douce est rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA D'IGNAME

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et bien drainés,
- 2) Techniques de culture : Variétés locales, (Kpoona, podjiélo, possiè, américain etc., existant au Burkina Faso, cycle de 7 mois, début première récolte en septembre, deuxième récolte en janvier- février. Réalisation de buttes haute de 80 cm de haut, espacées les unes des autres de 1,50 mètre

- Nombre de buttes sur un ha : 334
- Nombre de semenceaux : 350
- Nombre de tuteurs en bois : 350

- 3) Deux binages et rebutages

Conservation de la récolte : En endroit bien aéré, à l'abri de la lumière ou en sol sableux, après tri des tubercules coupés pendant la récolte.

II. Coût de production de l'igname

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Semenceaux	unité	350	150	52 500
Confection des buttes	Unité	350	100	35 000
Mise en terre des semenceaux	Homme/j	5	2000	10 000
Tuteurs de bois	Unité	350	25	8 750
Sarco-binages	Homme/j	6	2000	12 000
récolte	Homme/j	3	2000	6 000
TOTAL				124 250

III. Valeur de la production de l'igname

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
40 000	40 000	8 000	32 000	20	640 000

IV. Rentabilité de la culture de l'igname

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
640 000	124 250	515 750	4,15 %	3,64

La culture de l'igname est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE VOANDZOU (POIS DE TERRE)

I. Itinéraire technique :

1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et bien drainés,

2) Techniques de culture : Variétés locales, à pulpe noire blanche et rouge. Existant au Burkina Faso, cycle de 70 jours.

- Semis à plat, en lignes espacées de 0,60 m entre lignes et semis sur lignes, poquets espacés de 0,15 m.
- Fumure unique NPK de 100 Kg/Ha
- Réaliser 2 sarclo-binages et léger buttage
- Récolte à maturité, séchage des pois et décortilage au pilon.

Conservation de la récolte : conservation à la K.otrine ou au Cypercal, aux pastilles de phostoxin

II. Coût de production du Voandzou

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Semenceaux	unité	350	150	52 500
Labour au bœufs	Ha	1	20 000	20 000
NPK	kg	100	270	27 000
K.otrin de conservation	sachet	35	200	7 000
Sarclo-binages	Homme/j	6	2000	12 000
récolte	Homme/j	3	2000	6 000
TOTAL				124 500

III. Valeur de la production de Voandzou

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semencet et perte (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
15 000	15,000	3 000	12 000	170	2 040 000

IV. Rentabilité de la culture de Voandzou

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
2 040 000	124 500	1 915 500	1 538,55 %	13,49

La culture de Voandzou est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE MANIOC

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et bien drainés,
- 2) Techniques de culture : Variétés locales, à pulpe blanche jaunâtre existantes au Burkina Faso, cycle de 12 mois.
 - Culture sur billon de 20 mètres de long, 80 cm de large et de 50 cm de haut.
 - Reproduction par bouture de 30 cm de long, enterrée à 15 cm de profondeur, au mois d'août ou en début septembre, pour faciliter la reprise végétative. Densité préconisée 15 000 pieds ha
 - Fumure minérale, NPK de 100 Kg/Ha, 50 kg d'urée à épandre en deux phases,
 - Fumure organique : 40 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Réaliser désherbages pendant le cycle de la plante.
 - Récolte suivant les besoins de consommation et de transformation

II. Coût de production du manioc

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Boutures	unité	18 000	10	180 000
Réalisation des billons	Ha	1	70 000	70 000
NPK	kg	100	270	27 000
UREE	Kg	50	300	15 000
Sarco-binages	Homme/j	6	2000	12 000
récolte	Homme/j	3	2000	6 000
TOTAL				310 000

III. Valeur de la production de manioc

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
35 000	35,000	10 500	24 500	25	612 500

IV. Rentabilité de la culture de manioc

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
612 500	310 000	302 000	97,41 %	0,84

La culture de manioc est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur. Le manioc récolté peut faire l'objet de plusieurs transformations locales, en gari, tapioca etc. entrant dans l'alimentation humaine.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE FABIRAMA (FESSA)

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.
- 2) Techniques de culture : Variétés locales, à pulpe noire existant au Burkina Faso, cycle de 4 mois.
 - Culture sur billon de 20 mètres de long, 1 m de large et de 30 cm de haut.
 - Reproduction par tubercule à placer tous les 30 cm sur 30 cm en tout sens, au mois de juin.
 - Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Réaliser désherbages 2 désherbages pendant le cycle de la plante.
 - Récolte dès le mois de septembre pour la vente et la consommation.

II. Coût de production du manioc

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Tubercules semence	tine	20	3500	70 000
Réalisation des billons	Ha	1	80 000	80 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Sarclo-binages	Homme/j	4	2000	8 000
récolte	Homme/j	10	2000	20 000
				213 000

III. Valeur de la production du fabirama

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
25 000	20,000	6 000	14 000	125	1 750 000

III. Rentabilité de la culture du fabirama

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
1 750 000	213 000	1 537 000	721,59 %	6,32

La culture du fabirama est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE TARO

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.
- 2) Techniques de culture : Variétés locales, à pulpe noire du Burkina Faso, cycle de 3-4 mois.
 - Culture sur billon de 20 mètres de long, 1 m de large et de 30 cm de haut.
 - Reproduction par petits tubercules à placer tous les 40 cm sur 40 cm en tout sens, au mois de juin.
 - Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Réaliser 2 désherbages pendant le cycle de la plante.
 - Récolte dès le mois d'octobre pour la vente ou la consommation.

II. Coût de production du manioc

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Tubercules semences	tine	45	5000	225 000
Réalisation des billons	Ha	1	120 000	120 000
Mise en sol des tubercules	Homme/j	5	2 000	10 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Sarco-binages	Homme/j	10	2000	20 000
récolte	Homme/j	10	2000	20 000
				430 000

III. Valeur de la production de Taro

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	Semence et perte (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
32 000	32,000	9 600	22 400	215	2 800 000

IV. Rentabilité de la culture de Taro

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
2 800 000	430 000	2 370 000	551,16 %	4,83

La culture de taro est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FILIERE CULTURE MARAICHERE

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE TOMATE

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.
- 2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées en vente au Burkina Faso, Roma, pétromète etc. Cycle court 120 à 130 jours, sans tuteurage.
 - Réalisation de pépinière, 100 M² pour un Ha, Quantité de semence pour un ha, 200 à 250 g
 - Repiquage en rangs espacés d'un mètre les uns des autres, 0,40 m sur les rangs,
 - Fumure organique : 30-35 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Fumure minérale : NPK 150 Kg
 - Réaliser des désherbages pendant le cycle de la plante.

II. Coût de production de la tomate

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
semences				
Réalisation des planches de plantation	Ha	1	120 000	120 000
Repiquage des plantules	Homme/j	5	3 000	15 000
Matière organique	Tonne	30	7000	210 000
NPK	Kg	150	270	40 500
Sarco-binages	Homme/j	3	2000	6 000
récolte	Homme/j	10	2000	20 000
				411 500

III. Valeur de la production de la tomate

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
30 000	30,000	9 000	21 000	35	735 000

V. Rentabilité de la culture de la tomate

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
735 000	411 500	323 500	78,61 %	0,68

La culture de la tomate est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA D'OIGNON

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage. Culture de saison sèche uniquement pour la bulbaison.
- 2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées en vente au Burkina Faso, Violet de Galmi, blanc de Galmi, variété locale productives, comme IRAT 4, etc. . Cycle de 100 à 110 jours,
 - Réalisation de pépinière, 100 M² pour un Ha, Quantité de semence pour un ha, 4-5 Kg
 - Repiquage en lignes jumelés espacés de 0,15 m les unes des autres et sur billons espacés de 0,40 m, avec un écartement de 0,10 m sur la ligne. Densité de plantation 450 000 pieds à l'Ha
 - Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Fumure minérale : N =60 Kg P =75 kg, K =85 Kg
 - Réaliser 2 sarclo-binages pendant le cycle de développement de la plante.
 - Récolter à bonne maturité des bulbes, trier les bulbes blessées et conserver en clayette, en endroit bien aéré.

II. Coût de production de l'oignon

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Graines de semence	Kg	5	6000	30 000
Réalisation des billons de plantation	Ha	1	200 000	200 000
Repiquage des plantules	Homme/j	15	5 000	75 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
NPK	Kg	220	350	77 000
Sarclo-binages	Homme/j	6	2000	12 000
récolte	Homme/j	15	5000	75 000
TOTAL				504 000

III. Valeur de la production de l'oignon

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
35 000	35,000	10 500	24 500	120	2 940 000

VI. Rentabilité de la culture de l'oignon

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
2 940 000	504 000	2 436 000	483,33 %	4,23

La culture de l'oignon est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA D'AUBERGINE

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.
- 2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées en vente au Burkina Faso, Violette longue d'orient, hybride F1.
 - Réalisation d'une pépinière, 80 -100 M² pour un Ha, Quantité de semence pour un ha, 100-200 g, temps de pépinière, 30-35 jours.
 - plantation en lignes espacés de 2 m les unes des autres, et sur lignes en espaçant les plants de 0,60 m, densité de plants à l'ha de 8 000- 15 000
 - Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Fumure minérale : N PK 150 Kg /Ha en 3 épandages fractionnés.
 - Réaliser 2 sarclo-binages pendant le cycle de développement de la plante.
 - Récolte 1 à 2 mois après la plantation et durant 3 à 5 mois.

II. Coût de production de l'aubergine

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Graines de semence	Gramme	500	50	25 000
Réalisation des billons de plantation	Ha	1	200 000	200 000
Repiquage des plantules	Homme/j	15	5 000	75 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
NPK	Kg	150	350	52 500
Sarclo-binages	Homme/j	6	2000	12 000
récolte	Homme/j	15	5000	75 000
TOTAL				474 500

III. Valeur de la production de l'aubergine

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
45 000	45,000	13 500	31 500	80	2 520 000

VII. Rentabilité de la culture de l'aubergine

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
2 520 000	474 500	2 045 500	431,08 %	3,78

La culture de l'aubergine est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La

vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE PASTÈQUE

I. Itinéraire technique :

1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.

2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées en vente au Burkina Faso, baby sugard, etc.

- Réalisation de semis direct en lignes espacées de 2 mètres les unes des autres.
- Densité de plantation, 2 graines par poquet soit 2 600 pieds/Ha
- Fumure organique : 15 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
- Fumure minérale : N PK 150 Kg /Ha en 3 épandages fractionnés.
- Réaliser 2 sarclo-binages pendant le cycle de développement de la plante.
- Traitement phytosanitaire 4 traitements au décis (litres à diluer dans 16 litres d'eau)

Capacité de production d'un pied de pastèque : 8 pastèques soit $\times 2600 = 20\ 800$ pastèques.

II. Coût de production de la pastèque

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Graines de semence	Gramme	2 000	10	20 000
Réalisation du labour	Ha	1	40 000	40 000
Réalisation du semis	Homme/j	10	5 000	50 000
Matière organique	Tonne	15	7000	105 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	4	8 000	32 000
NPK	Kg	150	350	52 500
Sarclo-binages	Homme/j	6	2000	12 000
récolte	Homme/j	3	5000	15 000
TOTAL				326 500

III. Valeur de la production de la pastèque

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
50 800	50 800	15 240	35 560	20	711 200

VIII. Rentabilité de la culture de la pastèque

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
711 200	326 500	384 700	117,82	1,03

La culture de la pastèque est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La

vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE CHOU

I. Itinéraire technique :

1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.

2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées en vente au Burkina Faso, KK cross, chou cœur de bœuf, chou nantais, etc.

- Réalisation de pépinière de 180 m² pour 1 ha de plantation, quantité de semence nécessaire 3 kg en planches.
- Densité de plantation, lignes espacées de 0,60m, et 0,40 m sur la ligne, 42 000 pieds à l'ha
- Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
- Fumure minérale : N PK 150 Kg /Ha en un seul épandage.
- Réaliser 2 sarclo-binages pendant le cycle de développement de la plante.
- Traitement phytosanitaire 4 traitements au décis (litres à diluer dans 16 litres d'eau)
- Récolte à partir de 70 jours et suivant la demande.

II. Coût de production du chou

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Graines de semence	Gramme	400	220	88 000
Réalisation du labour	Ha	1	40 000	40 000
Réalisation du repiquage	Homme/j	10	5 000	50 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	4	8 000	32 000
NPK	Kg	150	350	52 500
Sarco-binages	Homme/j	6	2000	12 000
récolte	Homme/j	3	5000	15 000
TOTAL				324 500

III. Valeur de la production du chou

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
45 000	45,000	13 500	31 500	105	3 307 500

IX. Rentabilité de la culture du chou

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
3 307 500	324 500	2 983 000	9 192,60 %	8,06

La culture du chou est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La

vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE CONCOMBRE

I. itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.
- 2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées en vente au Burkina Faso,
 - Réalisation de semis direct, quantité de semences nécessaire 3 kg /Ha,
 - Densité de plantation, lignes espacées de 0,60m, et 0,40 m sur la ligne, 42 000 pieds à l'ha
 - Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Fumure minérale : N PK 150 Kg /Ha en un seul épandage.
 - Réaliser 2 sarclo-binages pendant le cycle de développement de la plante.
 - Traitement phytosanitaire 2 traitements au décis (litres à diluer dans 16 litres d'eau)
 - Cycle végétatif de 70 jours et suivant les variétés.

II. Coût de production des concombres

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Graines de semence	Gramme	3 000	30	90 000
Réalisation du labour	Ha	1	40 000	40 000
Réalisation de semis	Homme/j	5	5 000	25 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	2	8 000	16 000
NPK	Kg	150	350	52 500
Sarclo-binages	Homme/j	4	2000	8 000
récolte	Homme/j	2	5000	10 000
TOTAL				276 500

III. Valeur de la production des concombres

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
20 000	20,000	6 000	14 000	45	630 000

IV. Rentabilité de la culture des concombres

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
630 000	276 500	353 500	127,84 %	1,12

La culture des concombres est rentable puisque 1 F investi rapporte 1,12 F, et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE GOMBO

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.
- 2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées en vente au Burkina Faso, ou variété locales productives et bien appréciée de la population.
 - Réalisation, semis direct en poquets sur lignes espacées de 1,50 m, poquets espacés de 40 m sur la ligne ; quantité de semence nécessaire 3 kg/ha.
 - Densité de plantation, 16 500 plants à l'ha.
 - Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Fumure minérale : N PK 175 Kg /Ha en un seul épandage. UREE 40 jours après le semis 50Kg
 - Réaliser un démariage à un seul poquet par plant, exécuter 2 sarclo-binages pendant le cycle de développement de la plante.
 - Traitement phytosanitaire 3 traitements au décis (litres à diluer dans 16 litres d'eau)
 - Récolte à partir de 60 -80 jours après le semis suivant les saisons.

II. Coût de production des gombos

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Graines de semence	Gramme	5 000	10	50 000
Réalisation du labour	Ha	1	40 000	40 000
Réalisation du semis	Homme/j	3	5 000	15 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	3	8 000	24 000
UREE	Kg	50	300	15 000
NPK	Kg	175	350	61 250
Sarclo-binages	Homme/j	6	2000	12 000
récolte	Homme/j	2	5000	10 000
TOTAL				262 250

III. Valeur de la production des gombos

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
10 000	10,000	2 000	8 000	125	1 000 000

IV. Rentabilité de la culture des gombos

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
1 000 000	262 250	737 750	281,31 %	2,46

La culture des gombos est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La

vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE PIMENT

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.
- 2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées en vente au Burkina Faso,
 - Réalisation de pépinière de 175 m² pour 1 ha de plantation, quantité de semence nécessaire 300 g en planches.
 - Densité de plantation, lignes espacées de 0,60m, et 0,40 m sur la ligne, 45 000 pieds à l'ha
 - Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Fumure minérale : N PK 150 Kg /Ha en un seul épandage.
 - Réaliser 2 sarclo-binages pendant le cycle de développement de la plante.
 - Cycle de 160jours

II. Coût de production du piment

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Graines de semence	Gramme	300	65	19 500
Réalisation du labour	Ha	1	40 000	40 000
Réalisation du repiquage	Homme/j	3	5 000	15 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	1	8 000	8 000
UREE	Kg	50	300	15 000
NPK	Kg	150	350	52 500
Sarclo-binages	Homme/j	2	2000	4 000
récolte	Homme/j	2	5000	10 000
TOTAL				199 000

III. Valeur de la production du piment

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
15 000	15,000	3 000	12 000	120	1 440 000

IV. Rentabilité de la culture du piment

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
1 440 000	199 000	1 240 000	623,11 %	5,46

La culture du piment est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE CAROTTE

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.
- 2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées en vente au Burkina Faso,
 - Semis sur planches, quantité de semence nécessaire 2 Kg/ha sur planches.
 - Densité de plantation, lignes espacées de 0,60m, et 0,40 m sur la ligne, 45 000 pieds à l'ha
 - Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Fumure minérale : N PK 150 Kg /Ha en un seul épandage.
 - Réaliser 2 sarclo-binages pendant le cycle de développement de la plante.
 - Cycle de 160 jours

II. Coût de production de la carotte

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Graines de semence	Gramme	2 000	100	200 000
Réalisation du labour	Ha	1	40 000	40 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	1	8 000	8 000
NPK	Kg	150	350	52 500
Sarclo-binages	Homme/j	2	2000	4 000
récolte	Homme/j	2	5000	10 000
TOTAL				349 500

III. Valeur de la production de la carotte

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (10%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
20 000	20,000	2 000	18 000	125	2 250 000

III. Rentabilité de la culture de la carotte

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
2 250 000	349 500	1 900 500	543,77 %	4,76

La culture de la carotte est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA CULTURE D'UN HA DE COURGE

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec un bon drainage.
- 2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées en vente au Burkina Faso,
 - Semis direct, quantité de semence nécessaire 10 Kg/ha.
 - Densité de plantation, lignes espacées de 0,60m, et 0,40 m sur la ligne, 45 000 pieds à l'ha
 - Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
 - Fumure minérale : N PK 150 Kg /Ha en un seul épandage.
 - Réaliser 2 sarclo-binages pendant le cycle de développement de la plante.
 - Cycle de 60 -65 jours

II. Coût de production de la carotte

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Graines de semence	Gramme	10 000	25	250 000
Réalisation du labour	Ha	1	40 000	40 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	3	8 000	24 000
NPK	Kg	150	350	52 500
Sarclo-binages	Homme/j	2	2000	4 000
récolte	Homme/j	2	5000	10 000
TOTAL				415 500

III. Valeur de la production de la courge

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
25 000	25,000	5 000	20 000	45	900 000

IV. Rentabilité de la culture de la courge

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
900 000	415 500	484 500	11,60	1,02

La culture de la courge est rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FILIERE FRUITS

FICHE DE PROJET POUR LA PLANTATION D'UN HA DE BANANIER

I. Itinéraire technique :

- 1) Types de sols convenables : Sols argileux bien profonds, et riche en matière organique et avec nappe phréatique à moins de 80 cm. Eviter les sols gravillonnaires avec couches durcies.
- 2) Techniques de culture : Variétés sélectionnées et vulgarisées au Burkina, Poyo, grande naine etc.
 - Plantation suivant plusieurs techniques (en rectangles réguliers, 2,50 m entre les lignes et 2,50 m sur les lignes. plantation en quinconce sur lignes jumelées espacées de 4 m, et plantation sur la ligne en espace de 2 m entre plant.
 - Densité de plantation, 2000 pieds à l'ha, en réalisant des trous profonds de 0,60 cm.
 - Fumure organique : 15 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha, à répartir dans chaque trou.
 - Faire un paillage de la bananeraie afin de conserver l'humidité du sol.
 - Fumure minérale : UREE.150 g par pied, soit 300 Kg/Ha en doses fractionnées.
 - Réaliser des sarclo-binages au besoin pendant le cycle de développement des plantes.
 - Apporter du bore, du zinc, du cuivre, du fer et du manganèse en cas de constat de carence.
 - En plantation irriguée, les besoins sont estimés à 50 m³/Ha/Jour en temps ensoleillé.
 - Protéger les régimes avec des sachets plastiques ou des sacs ordinaires,
 - Supprimer la partie mâle du régime 15-20 jours après la fécondation, ainsi que les apex de fruits 5-8 jours après
 - Traitements phytosanitaires contre les maladies (3 traitements pendant le cycle du bananier)

II. Coût de production de la banane

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Achat de rejets de bananier	Gramme	2 100	200	420 000
Réalisation des trous de plantation	Ha	2 000	150	300 000
Matière organique	Tonne	15	7000	105 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	3	8 000	24 000
UREE	Kg	300	350	105 000
Oligo éléments correctifs	Kg	25	600	15 000
Sarclo-binages	Homme/j	5	2000	10 000
récolte	Homme/j	2	5000	10 000
TOTAL				989 000

III. Valeur de la production de la banane

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
50 000	50,000	10 000	40 000	150	6 000 000

IV. Rentabilité de la culture de la banane

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%

6 000 000	989 000	5 011 000	506,66 %	4,44
-----------	---------	-----------	----------	------

La culture de la banane est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR PLANTATION D'UN HA DE D'ANANAS

I. Itinéraire technique : La culture de l'ananas en pluvial est possible dans la région des cascade, la province du Kéné Dougou, du Poni, du Noubiel de la Tapoa, ayant 1200 mm et plus, et en autres endroits ciblés avec irrigation d'appoint.

1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec une bonne perméabilité.

2) Techniques de culture : Variétés introduite de la cote d'ivoire et adaptées au Burkina Faso,

- Plantation à partir de la couronne prélevée sur les fruits ou emploi des cayeux,
- Densité de plantation, en rangées de 3 lignes, espacées de 90 cm, et de 30 cm sur la ligne (44 400 plants/Ha)
- Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
- Fumure minérale : N PK 200 Kg /Ha en un seul épandage.
- Réaliser 3 sarclo-binages pendant le cycle de développement de l'ananas.
- Produits de traitement phytosanitaire : 4 traitement au décis pendant le cycle végétatif des plants ;

II. Coût de production de l'ananas

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Labour du champ	Ha	1	40000	40000
Achat des cayeux d'ananas	unité	44 400	15	666 000
plantations des cayeux	Homme/j	15	2 000	30 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	3	8 000	24 000
NPK	Kg	200	350	70 000
Oligo éléments correctifs	Kg	25	600	15 000
Sarclo-binages	Homme/j	5	2000	10 000
récolte	Homme/j	5	5000	25 000
TOTAL				915 000

III. Valeur de la production de l'ananas

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
70 000	70,000	21 000	49 000	120	5 880 000

IV. Rentabilité de la culture de l'ananas

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
5 880 000	915 000	4 965 000	542,62 %	4,75

La culture de l'ananas est hautement rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA PLANTATION D'UN HA D'ORANGERS

I. Itinéraire technique : La plantation d'orangers est possible dans la région des cascades, la province du Kéné Dougou, du Poni, du Nounbiel de la Tapoa, ayant 1200 mm et plus de pluie, et en autres endroits ciblés avec irrigation d'appoint.

1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sablo – argileux bien profonds, avec matière organique et avec une bonne perméabilité du sous - sol.

2) Techniques de culture : Variétés existantes au Burkina Faso, notamment les pomelo

- Réalisation de pépinière suivie de greffage en écusson du pied mère avec les écussons choisis. Les plants greffés ne pourront être plantés qu'après une bonne prise des greffes.
- Densité de plantation, suivant les espèces, on peut planter sur lignes espacées de 5 m les unes aux autres, et de 5 m sur la ligne. La densité requise est 280 à 200 pieds /Ha
- Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
- Fumure minérale : N PK 200 Kg /Ha en un seul épandage.
- Réaliser des désherbages réguliers pendant le cycle de développement de l'ananas.
- Produits de traitement phytosanitaire : 3 traitements au décis pendant le cycle végétatif et la fructification des orangers.
- Première récolte 3-4 ans après plantation des arbres.

II. Coût de production d'oranges

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Réalisation des trous de plantation	unité	280	200	56 000
Acquisition des plants greffés	Unité	280	300	84 000
plantations des plants greffés	Homme/j	15	2 000	30 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	3	8 000	24 000
NPK	Kg	200	350	70 000
Oligo éléments correctifs	Kg	25	600	15 000
Sarco-binages de la plantation	Homme/j	5	2000	10 000
récolte	Homme/j	5	5000	25 000
TOTAL				349 000

III. Valeur de la production d'oranges

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (30%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
35 000	35,000	10 500	24 500	45	1 102 500

IV. Rentabilité de la production d'oranges

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
1 102 500	349 000	753 500	215,90 %	1,89

La plantation d'orangers est rentable et peut le devenir plus si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA PRODUCTION DE NOIX D'ANACARDIERS

I. itinéraire technique : La plantation d'anacardiens est possible dans la région des cascades, la province du KénéDougou, du Poni, du Noubiel de la Tapoa, ayant 1200 mm et plus de pluie, et en autres endroits ciblés bénéficiant d'une pluviométrie de 800 mm.

1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sableux bien profonds, avec matière organique et avec une bonne perméabilité du sous - sol.

2) Techniques de culture : Variétés existantes au Burkina Faso, vulgarisées au sud du pays.

Semis direct de noix sur lignes écartées de 5 m sur 5 m, 2-3 noyaux par poquet, éclaircir à un plant par la suite.

- Réalisation de pépinière avec des mises de noyaux en pots plastiques ou en feuilles de rônier, puis plantation en lignes espacées de 5 m les unes des autres.
- Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
- Fumure minérale : N PK 200 Kg /Ha en un seul épandage.
- UREE de croissance chaque année : 100 Kg/Ha
- Réaliser des désherbages réguliers pendant le cycle de développement de l'anacardier.
- Produits de traitement phytosanitaire : 3 traitements au décis pendant le cycle végétatif et la fructification des orangers.
- Première récolte 4-5 ans après plantation des arbres.

II. Coût de production de noix d'anacardier

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Réalisation des trous de plantation	unité	440	50	22 000
Mise en sol des noyaux ou des plants	Homme/j	5	2 000	10 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	3	8 000	24 000
NPK	Kg	200	350	70 000
UREE	Kg	100	300	30 000
Oligo éléments correctifs	Kg	25	600	15 000
Sarco-binages de la plantation	Homme/j	5	2000	10 000
récolte	Homme/j	2	5000	10 000
TOTAL				226 000

III. Valeur de la production de noix d'anacardier

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (5%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
2 000	2,000	100	1 900	400	760 000

IV. Rentabilité de la production de noix d'anacardier

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
760 000	226 000	534 000	236,28 %	2,07

La plantation d'anacardiens n'est rentable qu'à partir de la 15ème année de plantation, si l'on ne prend en compte que les noyaux. La plantation pourrait devenir plus rentable si certains

facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

FICHE DE PROJET POUR LA PLANTATION D'UN HA DE GOYAVIERS

I. Itinéraire technique : La plantation d'anacardiens est possible dans la région des cascades, la province du Kéné Dougou, du Poni, du Noubiel de la Tapoa et des hauts - bassins, ayant 1200 mm et plus de pluie, et en autres endroits ciblés bénéficiant d'une pluviométrie suffisante.

1) Types de sols convenables : Sols sablo – limoneux ou sableux bien profonds, avec matière organique et avec une bonne perméabilité du sous - sol.

2) Techniques de culture : Variétés existantes au Burkina Faso, vulgarisées au sud du pays.

- Réalisation d'une pépinière utilisant des pots plastiques ou des paniers en feuilles de rônier, greffage par approche avec l'espèce choisie (pulpe rouge, jaune ou blanche)
- Plantation en lignes espacées de 5 m les unes des autres, et sur la ligne 5 m d'espace,
- Fumure organique : 5 tonnes de matière organique bien décomposées à l'ha.
- Fumure minérale : N PK 200 Kg /Ha en un seul épandage.
- UREE de croissance de l'année 1 à 3 : 300 Kg/Ha
- Réaliser des désherbages réguliers pendant le cycle de développement de l'anacardier.
- Produits de traitement phytosanitaire : 3 traitements au décis pendant le cycle végétatif et la fructification des Goyaviers.
- Première récolte 3-4 ans après plantation des arbres.

II. Coût de production de la goyave

Type d'opérations	Unité	Quantités	Prix unité (FCFA)	Coût total(FCFA)
Réalisation la pépinière	unité	400	50	20 000
Matière organique	Tonne	5	7000	35 000
Traitements phytosanitaires au décis	unité	3	8 000	24 000
NPK	Kg	200	350	70 000
UREE	Kg	300	300	90 000
Oligo éléments correctifs	Kg	25	600	15 000
Sarco-binages de la plantation	Homme/j	5	2000	10 000
Produits phytosanitaires (décis)	Litre	3	8000	24 000
récolte	Homme/j	2	5000	10 000
TOTAL				298 000

III. Valeur de la production de la goyave

Rendement (Kg/Ha)	Production (Tonne)	pertes (20%) Kg	Production disponible (Kg)	Prix du Kg (FCFA)	Valeur de la production (FCFA)
8 000	8,000	1 600	6 400	120	768 000

IV. Rentabilité de la production de la goyave

Valeur de la production (FCFA)	Coût Total de production (FCFA)	Bénéfice Brut (FCFA)	Bénéfice sur Coût %	Rendement d'un FCFA Investi, T=14%
768 000	298 000	470 000	157,71 %	1,38

La plantation goyaviers n'est rentable qu'à partir d'une production de 20 kg annuelle par arbre. La plantation pourrait devenir plus rentable si certains facteurs de production sont maîtrisés par l'initiateur du projet, et si l'appui/conseil a été bien réalisé. La vente de la production à un moment propice du marché local, améliorerait davantage le gain financier du promoteur.

Filière Elevage

FICHE : Projet d'embouche bovine pour 20 taureaux avec aménagement de puits buisé et infrastructures en matériaux semi définitifs (enclos et maison en banco, hangar en bois).

Objectifs

- ✓ contribuer à l'amélioration de l'alimentation en viande de bonne qualité des populations par une meilleure valorisation des animaux à travers leur engraissement par la technique de l'embouche ;
- ✓ améliorer les revenus du promoteur et créer des emplois.

Coût du projet

Pour la mise en œuvre du projet, il n'est pas indispensable de réunir le montant des dépenses totales à effectuer pour les deux cycles au démarrage de l'opération. Comme exemples, on peut retenir que l'achat des animaux du 2^e lot se fera après la vente du 1^{er} lot et que par conséquent, les recettes de la vente peuvent servir à l'achat des taureaux pour le cycle suivant. Il en sera de même pour les SPAI. Sur cette base, l'enveloppe à réunir pour la conduite de ce projet sera de :

- achat des taureaux du 1^{er} lot : 120 000 F X 20 têtes = **2 400 000 F**,
- Infrastructures diverses: 700 000F + 600 000F + 850 000F = **2 150 000 F**
- équipements : **70 000 F**
- Aliments (fourrage et SPAI) et soins : 540 000F + 765 000F + 60 000F = **1 365 000 F**
- Main d'œuvre : 20 000F X 6 mois X 2 personnes = **240 000 F**

Montant total nécessaire pour l'exécution correcte du projet = **6 225 000 F CFA**

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Coût d'achat des Taureaux: 120 000F x 20 têtes x 2 cycles	4 800 000	Montant vente des taureaux 225 000 f x 20 têtes x 2 cycles	9 000 000
Aliments (SPAI et fourrage) -- 5kg x 20têtes x 85Fx 90jrs x 2 cycles = -- 10kg x 15F x 20têtes x 90jrs x 2 cycles =	2 070 000 1 530 000 540 000	Fumier produit 5 F x 8kg x 90 jrs x 20têtes x 2 cycles =	144 000 144 000
Soins vétérinaires Vaccins, déparasitants, vitamines 3 000F x 20 têtes x 2 cycles =	120 000 120 000		
Salaires (gardien- manœuvre) 20 000 F x 18 mois =	360 000 360 000		
Amortissement Infrastructures --Enclos, mangeoire, abreuvoirs 850 000 F / 10 ans = -- Hangar, puits buisé 700 000 F / 10 ans = -- Habitat (gardien) et magasin 600 000 F / 10 ans	215 000 85 000 70 000 60 000		
Amortissement équipements -- brouettes, râteaux, seaux ... 70 000 F / 5 ans =	14 000 14 000		
TOTAL DEPENSES	7 579 000	TOTAL RECETTES	9 144 000

Solde = bénéfice net annuel (pour 2 cycles)	1 565 000
---	-----------

Description sommaire du processus :

L'activité du projet consistera à acheter des *taureaux entiers* d'au moins **4 ans d'âge** après avoir constitué à la bonne période un stock alimentaire suffisant composé d'herbe fauchée, de tiges de sorgho, de graines ou de tourteaux de coton et de son. Ces animaux seront traités (déparasitage et autres soins curatifs en cas de besoin); ils seront ensuite **convenablement nourris pendant 3 mois** avant d'être vendus.

FICHE **Projet d'embouche bovine pour 20 taureaux** avec aménagement de *puits buisé* et infrastructures en *matériaux définitifs* (enclos et maison en dur, hangar en IPN et tube rond).

Objectifs

- ✓ contribuer à l'amélioration de l'alimentation en viande de bonne qualité des populations par une meilleure valorisation des animaux à travers leur engraissement par la technique de l'embouche ;
- ✓ améliorer les revenus du promoteur et créer des emplois.

Coût du projet

Pour la mise en œuvre du projet, il n'est pas indispensable de réunir le montant des dépenses totales à effectuer pour les deux cycles au démarrage de l'opération. Comme exemples, on peut retenir que l'achat des animaux du 2^e lot se fera après la vente du 1^{er} lot et que par conséquent, les recettes de la vente peuvent servir à l'achat des taureaux pour le cycle suivant. Il en sera de même pour les SPAI. Sur cette base, l'enveloppe à réunir pour la conduite de ce projet sera de :

- achat des taureaux du 1^{er} lot : 120 000 F X 20 têtes = **2 400 000 F**,
- Infrastructures diverses: 850 000F + 800 000F + 1 200 000F = **2 850 000 F**
- équipements : **70 000 F**
- Aliments (fourrage et SPAI) et soins : 540 000F + 765 000F + 60 000F = **1 365 000 F**
- Main d'œuvre : 20 000F X 6 mois X 2 personnes = **240 000 F**

Montant total nécessaire pour l'exécution correcte du projet = **6 925 000 F CFA**

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Coût d'achat des Taureaux: 120 000F x 20 têtes x 2 cycles	4 800 000	Montant vente des taureaux 225 000 f x 20 têtes x 2 cycles	9 000 000
Aliments (SPAI et fourrage) -- 5kg x 20têtes x 85Fx 90jrs x 2 cycles = -- 10kg x 15F x 20têtes x 90jrs x 2 cycles =	2 070 000 1 530 000 540 000	Fumier produit 5 F x 8kg x 90 jrs x 20têtes x 2 cycles =	144 000 144 000
Soins vétérinaires Vaccins, déparasitant, vitamines 3 000F x 20 têtes x 2 cycles =	120 000 120 000		
Salaires (gardien- manœuvre) 20 000 F x 18 mois =	360 000 360 000		
Amortissement Infrastructures --Enclos, mangeoire, abreuvoirs 1 200 000 F / 20 ans = -- Hangar, puits buisé 850 000 F / 15 ans = -- Habitat (gardien) et magasin 800 000 F / 20 ans	157 000 60 000 57 000 40 000		
Amortissement équipements -- brouettes, râtaux, seaux ... 70 000 F / 5 ans =	14 000 14 000		
TOTAL DEPENSES	7 521 000	TOTAL RECETTES	9 144 000
Solde = bénéfice net annuel (pour 2 cycles)		1 623 000	

Description sommaire du processus :

L'activité du projet consistera à acheter des *taureaux entiers* d'au moins **4 ans d'âge** après avoir constitué à la bonne période un stock alimentaire suffisant composé d'herbe fauchée, de tiges de sorgho, de graines ou de tourteaux de coton et de son. Ces animaux seront traités (déparasitages et autres soins curatifs en cas de besoin); ils seront ensuite **convenablement nourris pendant 3 mois** avant d'être vendus.

Projet d'embouche bovine pour 40 taureaux avec aménagement de *puits buisé* et infrastructures en *matériaux définitifs* (enclos et maison en dur, hangar en IPN et tube rond).

Objectifs

- ✓ contribuer à l'amélioration de l'alimentation en viande de bonne qualité des populations par une meilleure valorisation des animaux à travers leur engraissement par la technique de l'embouche ;
- ✓ améliorer les revenus du promoteur et créer des emplois.

Coût du projet

Pour la mise en œuvre du projet, il n'est pas indispensable de réunir le montant des dépenses totales à effectuer pour les deux cycles au démarrage de l'opération. Comme exemples, on peut retenir que l'achat des animaux du 2^e lot se fera après la vente du 1^{er} lot et que par conséquent, les recettes de la vente peuvent servir à l'achat des taureaux pour le cycle suivant. Il en sera de même pour les SPAI. Sur cette base, l'enveloppe à réunir pour la conduite de ce projet sera de :

- achat des taureaux du 1^{er} lot : 120 000 F X 40 têtes = **4 800 000 F**,
- Infrastructures diverses: 1 000 000F + 800 000F + 1 500 000F = **3 300 000 F**
- équipements : **70 000 F**
- Aliments (fourrage et SPAI) et soins : 1 080 000F + 1 620 000F + 120 000F = **2 820 000 F**
- Main d'œuvre : 20 000F X 6 mois X 2 personnes = **240 000 F**

Montant total nécessaire pour l'exécution correcte du projet = **11 230 000 F CFA**

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Coût d'achat des Taureaux: 120 000F x 40 têtes x 2 cycles	9 600 000	Montant vente des taureaux 225 000 f x 40 têtes x 2 cycles	18 000 000
Aliments (SPAI et fourrage) -- 5kg x 40têtes x 90 Fx 90jrs x 2 cycles = -- 10kg x 15F x 40têtes x 90jrs x 2 cycles =	4 320 000 3 240 000 1 080 000	Fumier produit 5 F x 8kg x 90 jrs x 40têtes x 2 cycles =	288 000 288 000
Soins vétérinaires Vaccins, déparasitants, vitamines 3 000F x 40 têtes x 2 cycles =	240 000 240 000		
Salaires (gardien- manœuvre) 20 000 F x 18 mois =	360 000 360 000		
Amortissement Infrastructures --Enclos, mangeoire, abreuvoirs 1 500 000 F / 20 ans = -- Hangar, puits buisé 1 000 000 F / 15 ans = -- Habitat (gardien) et magasin 800 000 F / 20 ans	182 000 75 000 67 000 40 000		
Amortissement équipements (brouette, râteaux, seaux ...) 70 000 F / 5 ans =	14 000 14 000		
TOTAL DEPENSES	14 716 000	TOTAL RECETTES	18 288 000
Solde = bénéfice net annuel (pour 2 cycles)			3 572 000

Description sommaire du processus :

L'activité du projet consistera à acheter des **taureaux entiers de préférence** d'au moins **4 ans d'âge** après avoir constitué à la bonne période un stock alimentaire suffisant composé d'herbe fauchée, de tiges de sorgho, de graines ou de tourteaux de coton et de son. Ces animaux seront traités (déparasitage et autres soins curatifs en cas de besoin); ils seront ensuite **convenablement nourris pendant 3 mois** avant d'être vendus.

FICHE Projet d'embouche bovine pour 40 taureaux avec aménagement de forage + pompe et infrastructures en matériaux définitifs (enclos + maison en dur, hangar en IPN et tube rond).

Objectifs

- ✓ contribuer à l'amélioration de l'alimentation en viande de bonne qualité des populations par une meilleure valorisation des animaux à travers leur engraissement par la technique de l'embouche ;
- ✓ améliorer les revenus du promoteur et créer des emplois.

Coût du projet

Pour la mise en œuvre du projet, il n'est pas indispensable de réunir le montant des dépenses totales à effectuer pour les deux cycles au démarrage de l'opération. Comme exemples, on peut retenir que l'achat des animaux du 2^e lot se fera après la vente du 1^{er} lot et que par conséquent, les recettes de la vente peuvent servir à l'achat des taureaux pour le cycle suivant. Il en sera de même pour les SPAI. Sur cette base, l'enveloppe à réunir pour la conduite de ce projet sera de :

- achat des taureaux du 1^{er} lot : 120 000 F X 40 têtes = **4 800 000 F**,
- Infrastructures diverses: 1 000 000F + 800 000F + 7 000 000F = **8 800 000 F**
- équipements : **70 000 F**
- Aliments (fourrage et SPAI) et soins : 1 080 000F + 1 620 000F + 120 000F = **2 820 000 F**
- Main d'œuvre : 20 000F X 6 mois X 2 personnes = **240 000 F**

Montant total nécessaire pour l'exécution correcte du projet = **16 730 000 F CFA**

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Coût d'achat des Taureaux: 120 000F x 40 têtes x 2 cycles	9 600 000	Montant vente des taureaux 225 000 f x 40 têtes x 2 cycles	18 000 000
Aliments (SPAI et fourrage) -- 5kg x 40têtes x 90Fx 90jrs x 2 cycles = -- 10kg x 15F x 40têtes x 90jrs x 2 cycles =	4 320 000 3 240 000 1 080 000	Fumier produit 5 F x 8kg x 90 jrs x 40têtes x 2 cycles =	288 000 288 000
Soins vétérinaires Vaccins, déparasitants, vitamines 3 000F x 40 têtes x 2 cycles =	240 000 240 000		
Salaires (gardien- manœuvre) 20 000 F x 18 mois =	360 000 360 000		
Amortissement Infrastructures --Enclos, mangeoire, abreuvoirs 1 500 000 F / 20 ans = -- Hangar, forage équipé de pompe 7 000 000 F / 20 ans = -- Habitat (gardien) et magasin 800 000 F / 20 ans	465 000 75 000 350 000 40 000		
Amortissement équipements (brouette, râteliers, seaux ...) 70 000 F / 5 ans =	14 000 14 000		
TOTAL DEPENSES	14 999 000	TOTAL RECETTES	18 288 000
Solde = bénéfice net annuel (pour 2 cycles)			3 289 000

Description sommaire du processus :

L'activité du projet consistera à acheter des **taureaux entiers de préférence** d'au moins **4 ans d'âge** après avoir constitué à la bonne période un stock alimentaire suffisant composé d'herbe fauchée, de tiges de sorgho, de graines ou de tourteaux de coton et de son. Ces animaux seront traités (déparasitage et autres soins curatifs en cas de besoin); ils seront ensuite **convenablement nourris pendant 3 mois** avant d'être vendus.

FICHE Projet d'embouche ovine pour 40 béliers avec aménagement de puits buisé et infrastructures en matériaux semi définitifs (enclos et maison en banco, hangar en bois).

Objectifs

- ✓ contribuer à l'amélioration de l'alimentation en viande de bonne qualité des populations par une meilleure valorisation des animaux à travers leur engraissement par la technique de l'embouche ;
- ✓ améliorer les revenus du promoteur et créer des emplois.

Coût du projet

Pour la mise en œuvre du projet, les fonds nécessaires pour la conduite à terme du 1^{er} lot sont à réunir avant le démarrage de l'opération. Il s'agit des moyens pour la mise en place des infrastructures, pour l'acquisition des équipements et des animaux et pour faire face aux charges de fonctionnement (alimentation, soins, main d'œuvre) Sur cette base, l'enveloppe à réunir pour la conduite de ce projet sera de :

- achat des béliers du 1^{er} lot : 25 000 F X 40 têtes = **1 000 000 F**,
- Infrastructures diverses: 300 000F + 600 000F + 500 000F = **1 400 000 F** (voire tableau ci-dessous)
- équipements : **70 000 F**
- Aliments (fourrage et SPAI) et soins : 549 000F + 48 000F = **597 000 F**
- Main d'œuvre : 20 000F X 6 mois X 1 personne = **120 000 F**

*Montant total nécessaire pour l'exécution correcte du projet = **3 187 000 F CFA** (sans les frais pour le terrain)*

NB Pour l'alimentation, il est proposé 1sac de 40 assietés de son de moulin séché mélangé à du sel (soit en moyenne 60kg) plus 1sac de 50 kg de tourteau de coton à servir pendant 4jours aux 40 béliers. Cela donne une moyenne de 0,7 Kg de SPAI par tête et par jour. Pour le fourrage, il est recommandé une botte de fane d'arachide ou d'herbe fauchée pesant entre 5 et 10 kg à servir à 10 têtes par jour (soit 0,5 à 1 kg de fourrage par bélier et par jour).

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Coût d'achat des Taureaux: 25 000F x 40 têtes x 2 cycles	2 000 000	Montant vente des taureaux 55 000 f x 40 têtes x 2 cycles	4 400 000
Aliments (SPA1 et fourrage) -- 23 sacs x 3 500F x 2 (tourteau et son) x 2 cycles = -- 4 bottes x 250F x 90jours x 2 cycles = -- complexe vitaminé 14 jours après le déparasitage interne : 400 F x 40 têtes x 2 cycles = -- Pierre à lécher : 1 500F x 10 uni	549 000 322 000 180 000 32 000 15 000	Fumier produit 5 F x 1kg x 90 jrs x 40têtes x 2 cycles =	36 000 36 000
Soins vétérinaires Vaccins, déparasitants, 600F x 40 têtes x 2 cycles =	48 000 48 000		
Salaires (gardien- manœuvre) 20 000 F x 12 mois =	240 000 240 000		
Amortissement Infrastructures --Enclos de 150 m2 (3m2 / bélier) 300 000 F / 10 ans = -- Hangar, puits buisé 600 000 F / 10 ans = -- Habitat (gardien) et magasin 500 000 F / 10 ans	145 000 35 000 60 000 50 000		
Amortissement équipements -- brouette, râteau, seaux, bassins, mangeoire, abreuvoirs 70 000 F / 5 ans =	14 000 14 000		
TOTAL DEPENSES	2 996 000	TOTAL RECETTES	4 436 000
Solde = bénéfice net annuel (pour 2 cycles)			1 440 000

Description sommaire du processus :

La technique d'embouche consistera à acheter des ovins **d'au moins 12 mois d'âge** (de préférence ceux qui ont fini leur croissance physiologique), ayant une bonne conformation, un bon gabarit et un joli pelage, de sexe mâle et entiers (non castrés). Dans les zones Centre et Nord du pays, les moutons peuls ou de race bali bali et métissée seront préférés aux moutons mossi ou djallonké à cause du gabarit. Ces animaux seront alimentés convenablement pendant 3 mois après un déparasitage et des soins curatifs éventuels. Ils seront vendus ensuite pendant qu'ils ont pris de l'embonpoint et sont donc bien engraisés. Le choix des lieux et des périodes d'achat et de vente influe sensiblement sur l'importance de la rentabilité.

FICHE Projet d'embouche ovine: 80 béliers par cycle avec aménagement de *forage + pompe* et infrastructures en *matériaux définitifs* (enclos et maison en dur, hangar en tube rond et fenil en dur).

Objectifs

- ✓ contribuer à l'amélioration de l'alimentation en viande de bonne qualité des populations par une meilleure valorisation des animaux à travers leur engraissement par la technique de l'embouche ;
- ✓ améliorer les revenus du promoteur et créer des emplois.

Coût du projet

Pour la mise en œuvre du projet, les fonds nécessaires pour la conduite à terme du 1^{er} lot sont à réunir avant le démarrage de l'opération. Il s'agit des moyens pour la mise en place des infrastructures, pour l'acquisition des équipements et des animaux et pour faire face aux charges de fonctionnement (alimentation, soins, main d'œuvre) Sur cette base, l'enveloppe à réunir pour la conduite de ce projet sera de :

- achat des béliers du 1^{er} lot : 25 000 F X 80 têtes = **2 000 000 F**,
- Infrastructures diverses: 800 000F + 7 000 000F + 700 000F = **8 500 000 F** (voire tableau ci-dessous)
- équipements : **70 000 F**
- Aliments (fourrage et SPAI) et soins : 549 000F + 48 000F = **597 000 F**
- Main d'œuvre : 20 000F X 6 mois X 2 personnes = **240 000 F**

*Montant total nécessaire pour l'exécution correcte du projet = **11 407 000 F CFA** (sans les frais pour le terrain)*

NB Pour l'alimentation, il est proposé 1sac de 40 assietés de son de moulin séché mélangé à du sel (soit en moyenne 60kg) plus 1sac de 50 kg de tourteau de coton à servir pendant 4jours aux 40 béliers. Cela donne une moyenne de 0,7 Kg de SPAI par tête et par jour. Pour le fourrage, il est recommandé une botte de fane d'arachide ou d'herbe fauchée pesant entre 5 et 10 kg à servir à 10 têtes par jour (soit 0,5 à 1 kg de fourrage par bélier et par jour).

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Coût d'achat des Taureaux: 25 000F x 80 têtes x 2 cycles	4 000 000	Montant vente des taureaux 55 000 f x 80 têtes x 2 cycles	8 800 000
Aliments (SPAI et fourrage) -- 46 sacs x 3 500F x 2 (tourteau et son) x 2 cycles = -- 8 bottes x 250F x 90jours x 2 cycles = -- complexe vitaminé 14 jours après le déparasitage interne : 400 F x 80 têtes x 2 cycles = -- Pierre à lécher : 1 500F x 20 unités	1 098 000 644 000 360 000 64 000 30 000	Fumier produit 5 F x 1kg x 90 jrs x 80têtes x 2 cycles =	72 000 72 000
Soins vétérinaires Vaccins, déparasitants, 600F x 80 têtes x 2 cycles =	48 000 48 000		
Salaires (gardien- manœuvre) 20 000 F x 18 mois =	360 000 360 000		
Amortissement Infrastructures -- Enclos de 300 m2 (3m2 / bélier) plus mangeoire, abreuvoir : 800 000 F / 20 ans = -- Hangar, forage 7 000 000 F / 20 ans = -- Habitat (gardien) et magasin 700 000 F / 20 ans	420 000 35 000 350 000 35 000		
Amortissement équipements -- brouette, râteau, seaux, bassins, 70 000 F / 5 ans =	14 000 14 000		
TOTAL DEPENSES	5 940 000	TOTAL RECETTES	8 872 000
Solde = bénéfice net annuel (pour 2 cycles)		2 932 000	

Description sommaire du processus :

La technique d'embouche consistera à acheter des ovins **d'au moins 12 mois d'âge** (de préférence ceux qui ont fini leur croissance physiologique), ayant une bonne conformation, un bon gabarit et un joli pelage, de sexe mâle et entiers (non castrés). Dans les zones Centre et Nord du pays, les moutons peuls ou de race bali bali et métissée seront préférés aux moutons mossi ou djallonké à cause du gabarit. Ces animaux seront alimentés convenablement pendant 3 mois après un déparasitage et des soins curatifs éventuels. Ils seront vendus ensuite pendant qu'ils ont pris de l'embonpoint et sont donc bien engraisés. Le choix des lieux et des périodes d'achat et de vente influe sensiblement sur l'importance de la rentabilité.

FICHE Projet de production et de commercialisation du fourrage: herbe naturelle fauchée, fanée et mise en bottes.

Objectifs

- ✓ Améliorer les revenus du promoteur par la diversification des activités et créer des emplois en milieu rural;
- ✓ Contribuer à l'amélioration de l'alimentation du bétail surtout en saison sèche par la fauche et la conservation de l'herbe.

Résultats attendus

- 4 000 bottes de 10 à 12 kg sont reconstituées et commercialisées ;
- un bénéfice de 639 200 F CFA est dégagé à la fin de l'opération.

Coût du projet

Le coût du projet comporte la valeur des équipements, des infrastructures et la main d'œuvre :

- Equipements (Faux complètes, botteuse métallique, charrette, âne, cordes, peson ...):
(40 000F x 2 faux) + 100 000F + 160 000F + 50 000F + (9 000F x 16 rouleaux) + 60 000F = **594 000 F**
- Fenils en banco crépi au ciment et couvert de paille: 250 000F x 2 fenils = **500 000 F**
- Main d'œuvre : 150 F x 20 bottes x 2 manœuvres x 100 jours = **600 000 F**

Montant total nécessaire pour la production, la conservation et la commercialisation de 4 000 bottes d'herbe de 12 à 15Kg est de = **1 694 000 F CFA**

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Salaires (2 manœuvres) 150 F x 20bottes x 2 manœuvres x 100jrs =	600 000 600 000	Vente des 4 000 bottes 400 F x 4 000 bottes =	1 600 000 1 600 000
Amortissement Infrastructures --2 fenils en banco couvert de paille 500 000 F / 3 ans =	167 000 167 000		
Amortissement équipements Faux complètes, botteuse métallique, charrette, âne, cordes, peson ... 594 000 F / 5 ans =	118 800 118 800		
Divers imprévus (repas, soins à l'âne, déplacement, ...) 750 F x 100 jours =	75 000 75 000		
TOTAL DEPENSES	960 800	TOTAL RECETTES	1 600 000
Solde = bénéfice			639 200

Description sommaire du processus :

L'activité du projet consistera à produire du fourrage à travers la fauche de l'herbe naturelle, sa fenaison et sa mise en bottes de 12 à 15 kg (minimum au moment de sa mise en botte). Sur cette base, une fois convenablement séchée, chaque botte peut atteindre toujours 10 kg. Ce

fourrage sera conservé dans de bonnes conditions pour ensuite être commercialisé en saison sèche au moment où la demande est forte. L'acquisition des équipements de fauche (faux), de transport (charrette) et la mise en place d'infrastructures de conservation (fenils) sont des aspects importants dans la conduite du projet. Dans le cas spécifique de cette fiche, le compte d'exploitation se base sur un système de paiement des manœuvres par botte de fourrage produite. Cette disposition peut permettre à chaque manœuvre de percevoir entre 40 000 et 60 000 F CFA par mois. Cela est nettement supérieur au salaire habituellement versé aux manœuvres. Le coût retenu pour la main d'œuvre dans les calculs est de 150 F / botte confectionnée. Dans la pratique, certains appliquent des taux nettement inférieurs à ce montant notamment 100 F et quelques fois 75 F par botte.

FICHE 8 Projet de production et de commercialisation du fourrage: Collecte, conservation et vente des Sous Produits Agricoles (SPA) (Résidus de récoltes).

Objectifs

- ✓ Améliorer les revenus du promoteur par la diversification des activités et créer des sources d'autres sources de revenus pour les producteurs en milieu rural;
- ✓ Contribuer à l'amélioration de l'alimentation du bétail surtout en saison sèche par la collecte et le stockage des Sous Produits Agricoles (fanés de niébé et d'arachide, tiges de sorgho, paille de riz).

Résultats attendus

- 4 000 bottes de 10 à 12 kg sont reconstituées et commercialisées ;
- un bénéfice de 847 000 F CFA est dégagé à la fin de chaque opération pour le promoteur.

Coût du projet

Le coût du projet comporte la valeur des équipements, des infrastructures et la main d'œuvre :

- Equipements (botteleuse métallique, charrette, âne, cordes, pesons ...):
100 000F + 160 000F + 50 000F + (9 000F x 16 rouleaux) = **454 000 F**
- Fenils en banco crépi au ciment et couvert de paille: 250 000F x 2 fenils = **500 000 F**
- Main d'œuvre : 20 000 F x 2 mois x 2 manœuvres = **80 000 F**
- Coût d'achat du fourrage (Nombre de bottes à acheter = 4 000 x 2,5 = 10 000) :
150 F x 10 000 bottes = 1 500 000 F

*Montant total nécessaire pour la reconstitution, la conservation et la commercialisation de 4 000 bottes de fanés d'arachide ou de niébé de 10 à 12Kg est de = **2 534 000 F CFA***

NB : On estime qu'il faut 2 à 3 bottes de fane d'arachide commercialisées par les agriculteurs pour reconstituer une botte de 10 à 12 kg.

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Salaires (2 manœuvres) 20 000 F x 2 manœuvres x 2 mois =	80 000 80 000	Vente des 4 000 bottes 700F x 4 000 bottes =	2 800 000
Amortissement Infrastructures --2 fenils en banco couvert de paille 500 000 F / 3 ans =	167 000 167 000		
Amortissement équipements botteleuse métallique, charrette, âne. 310 000 F / 5 ans =	62 000 62 000		
Achat de fourrage 150 F x 10 000 bottes =	1 500 000 1 500 000		
Achat de cordes 9 000F x 16 rouleaux =	144 000 144 000		
TOTAL DEPENSES	1 953 000	TOTAL RECETTES	2 800 000
Solde = bénéfice net annuel (pour 2 cycles)		847 000	

Description sommaire du processus :

L'activité du projet consistera à collecter par l'achat direct auprès des agriculteurs des sous produits agricoles à la bonne période, à les mettre en bottes de 10 à 12 kg et à les conserver dans de bonnes conditions pour ensuite les commercialiser en saison sèche au moment où la demande est forte. L'acquisition des équipements de transport (charrette) et la mise en place d'infrastructures de conservation (fenils) sont des aspects importants dans la conduite du projet.

FICHE Production d'œufs à partir de 500 pondeuses acquises à 3 mois d'âge: les poulaillers sont en banco et sont couverts de paille, le sol est cimenté et les murs crépis. La maison servant de magasin et d'habitat pour le personnel est en banco et est couverte de tôles ondulées.

Objectifs

- ✓ Améliorer les revenus du promoteur par la diversification des activités et créer des emplois en milieu rural;
- ✓ Contribuer à l'amélioration de l'alimentation des populations par la fourniture d'œufs de poules.

Résultats attendus

- En moyenne 270 œufs sont collectés et vendus par jour pendant 12 mois à partir de l'âge de 6 mois des poules soit au total 270 œufs x 365 jours = 98 550 oeufs;
- Un bénéfice de 872 300 F CFA est dégagé sur l'élevage de cette bande de 500 sujets.

Coût du projet

Pour la mise en œuvre de ce projet, il faut réunir le financement nécessaire pour la construction des infrastructures (poulailler, magasin, habitat), pour l'acquisition des poulettes de 3mois, des équipements et des aliments jusqu'à l'entrée complète en ponte des poules. L'enveloppe peut être évaluée comme suit :

- Poulailler en banco couvert de paille pour 500 sujets en raison de 4 poules /m2 soit 125 m2 :

11 000 F x 125 m2 = **1 375 000 F**

- Une maison de 18 tôles en banco crépie au ciment et scindée en 2 compartiments (magasin et habitat) :

15 000 F x 18 tôles = **270 000 F**

- Les équipements (25mangeoires, 10abreuvoirs, 1brouette, 1râteau, 2pelles, 2lampes luciole, récipients....) :

4 000F x 25mangeoires + 9 000F x 10abreuvoirs + 25 000F + 4 000F + 6 000F + 8 000F x 2lampes = **241 000 F**

- Achat des poulettes de 3mois : 500 poulettes x 2 750 F = **1 375 000 F**

- Les aliments : de 3 à 6 mois d'âge (5 kg/sujet à 160F/kg) et de 6 à 18 mois d'âge (40Kg/sujet à 160 F/kg :

160F x 500poulettes x 5kg + 160F x 450 poules x 40 kg d'aliment = 3 280 000 F (**400 000F** au départ suffisent)

- Les soins vétérinaires : 500 F x 450 poules = **225 000 F** (pour tenir compte des mortalités 10%)

- L'abreuvement : un fût d'eau par jour : 200 F x 30jours x 15 mois = **90 000 F**

- Main d'œuvre : 20 000 F x 15 mois x 1 manœuvre- gardien = **300 000 F**

- Autres frais divers (pétrole,) forfait de **100 000 F**

*Montant total nécessaire pour la conduite correcte du projet = **4 376 000 F CFA** (sans les frais pour le terrain)*

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Coût d'achat des poulettes de 3 mois: 2 750F x 500 têtes =	1 375 000	Montant vente des oeufs 55F x 450poules x 65%(taux de ponte) x 365jours x 98% (non cassés)=	5 754 500
Aliments (voir détails dans le calcul du coût du projet ci-dessus :	3 280 000 3 280 000	Montant vente des poules réformées : 1 500 f x 450 têtes	675 000 675 000
Soins vétérinaires 500F x 450 poules =	225 000 225 000		
Salaires (gardien- manœuvre) 20 000 F x 15 mois =	300 000 300 000		
Amortissement Infrastructures et équipements : --poulailler et maison 1 645 000 F / 05 ans = --équipements (amortissement en 5 ans) 241 000 F / 05 ans	377 200 329 000 48 200		
TOTAL DEPENSES	5 557 200	TOTAL RECETTES	6 429 500
Solde = bénéfice pour cette bande		872 300	

Description sommaire du processus :

La mise en œuvre de ce projet consiste à acheter des poulettes de 3 mois d'âge qui ont déjà reçu un certain nombre de soins vétérinaires. Ces sujets sont entretenus pour la production d'œufs de consommation. Elles commenceront la ponte à partir de 5 mois d'âge et seront toutes en ponte à 6 mois d'âge. Elles seront entretenues pendant 12 mois de ponte et seront réformées à 18 mois d'âge. Il est admis un taux de mortalité de 10% à 3 mois d'âge, le taux de ponte moyen retenu est de 65% et la durée de la période de ponte est de 365 jours. Ce type de projet est surtout recommandé aux promoteurs voulant s'engager pour la première fois dans l'aviculture moderne et ayant une capacité financière modeste.

FICHE 10 Production d'œufs à partir de 1 000 pondeuses acquises à 1 mois d'âge: les poulaillers sont en dur et sont couverts de paille, le sol est cimenté et les murs crépis. La maison servant de magasin et d'habitat pour le personnel est en dur et est couverte de tôles ondulées.

Objectifs

- ✓ Améliorer les revenus du promoteur par la diversification des activités et créer des emplois en milieu rural;
- ✓ Contribuer à l'amélioration de l'alimentation des populations par la fourniture d'œufs de poule.

Résultats attendus

- En moyenne 585 œufs sont collectés et vendus par jour pendant 12 mois à partir de l'âge de 6 mois des poules soit au total 585 œufs x 365 jours = 213 525 œufs;
- Un bénéfice de 976 800 F CFA est dégagé sur l'élevage de cette bande de 1 000 sujets.

Coût du projet

Pour la mise en œuvre de ce projet, il faut réunir le financement nécessaire pour la construction des infrastructures (poulailler, magasin, habitat), pour l'acquisition des poulettes de 1 mois, des équipements et des aliments jusqu'à l'entrée complète en ponte des poules. L'enveloppe peut être évaluée comme suit :

- Poulailler en banco couvert de paille pour 1 000 sujets en raison de 4 poules /m² soit 250 m² :
12 000 F x 250 m² = **3 000 000 F**
- Une maison de 24 tôles en banco crépie au ciment et scindée en 2 compartiments (magasin et habitat) :
25 000 F x 24 tôles = **600 000 F**
- Les équipements pour poussins (20 mangeoires et 20 abreuvoirs) : 2 000 F x 2 x 20 unités = **80 000 F**
- Les équipements (20 mangeoires, 20 abreuvoirs, 1 brouette, 1 râteau, 2 pelles, 4 lampes luciole, récipients...) :
4 000 F x 20 mangeoires + 9 000 F x 20 abreuvoirs + 25 000 F + 4 000 F + 6 000 F + 8 000 F x 4 lampes = **327 000 F**
- Achat des poussins de 1 mois : 1 000 poussins x 1 500 F = **1 500 000 F**
- Les aliments : de 1 à 6 mois d'âge (9 kg/sujet à 160 F/kg) et de 6 à 18 mois d'âge (40 Kg/sujet à 160 F/kg) :
160 F x 1000 poussins x 9 kg + 160 F x 900 poules x 40 kg d'aliment = 7 200 000 F (**1 440 000 F** au départ)
- Les soins vétérinaires : 600 F x 900 poules = **540 000 F** (pour tenir compte des mortalités 10%)
- L'abreuvement : deux fûts d'eau par jour : 200 F x 2 fûts x 30 jours x 17 mois = **204 000 F**
- Main d'œuvre : 20 000 F x 17 mois x 2 (manœuvre + gardien) = **680 000 F**
- Autres frais divers (pétrole, ...) forfait de **200 000 F**

*Montant total nécessaire pour la conduite correcte du projet = **8 571 000 F CFA** (sans les frais pour le terrain)*

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Coût d'achat des poulettes de 1 mois: 1 500F x 1 000 têtes =	1 500 000	Montant vente des oeufs 55F x 900poules x 65%(taux de ponte) x 365jours x 98% (non cassés)=	11 509 000 11 509 000
Aliments (voir détails dans le calcul du coût du projet ci-dessus : 1 500 000F + 7 200 000F =	8 700 000 8 700 000	Montant vente des poules réformées : 1 500 f x 900 têtes	1 350 000 1 350 000
Soins vétérinaires 600F x 900 poules =	540 000 540 000		
Salaires (gardien et manœuvre) 20 000 F x 17 mois x 2 personnes =	680 000 680 000		
Amortissement Infrastructures et équipements : --poulailler et maison 3 600 000 F / 10 ans = --équipements (amortissement en 5 ans) 407 000 F / 05 ans	441 400 360 000 81 400		
TOTAL DEPENSES	11 861 400	TOTAL RECETTES	12 859 000
Solde = bénéfice pour cette bande		997 600	

Description sommaire du processus :

La mise en œuvre de ce projet consiste à acheter des poussins de 1 mois d'âge qui ont déjà reçu un certain nombre de soins vétérinaires. Ces sujets sont entretenus pour la production d'œufs de consommation. Ils commenceront la ponte à partir de 5 mois d'âge et seront tous en ponte à 6 mois d'âge. Ils seront entretenus pendant 12 mois de ponte et seront reformés à 18 mois d'âge. Il est admis un taux de mortalité de 10% de 1 à 6 mois d'âge, le taux de ponte moyen retenu est de 65% et la durée de la période de ponte est de 365 jours. Ce projet est surtout recommandé aux promoteurs qui cherchent encore à mieux maîtriser ce type d'élevage. Un taux de mortalité de 5% peut encore être envisagé pour la période de 6 à 18 mois d'âge pour ce type de promoteur et cela va par conséquent réduire le bénéfice.

FICHE 11 Production d'œufs à partir de 3 000 pondeuses acquises à 1 jour d'âge: les poulaillers sont en dur et sont couverts de paille, le sol est cimenté et les murs crépis. La maison servant de magasin et d'habitat pour le personnel est en dur et est couverte de tôles ondulées.

Objectifs

- ✓ Améliorer les revenus du promoteur par la diversification des activités et créer des emplois en milieu rural;
- ✓ Contribuer à l'amélioration de l'alimentation des populations par la fourniture d'œufs de poule.

Résultats attendus

- En moyenne 1 755 œufs sont collectés et vendus par jour pendant 12 mois à partir de l'âge de 6 mois des poules soit au total 1 755 œufs x 365 jours = 640 575 œufs;
- Un bénéfice de 976 800 F CFA est dégagé sur l'élevage de cette bande de 3 000 sujets.

Coût du projet

Pour la mise en œuvre de ce projet, il faut réunir le financement nécessaire pour la construction des infrastructures (poulailler, magasin, habitat), pour l'acquisition des poulettes de 1 mois, des équipements et des aliments jusqu'à l'entrée complète en ponte des poules. L'enveloppe peut être évaluée comme suit :

- Poulailler en banco couvert de paille pour 1 000 sujets en raison de 4 poules /m² soit 250 m² :

$$12\ 000\ \text{F} \times 750\ \text{m}^2 = \mathbf{12\ 000\ 000\ \text{F}}$$

- Une maison de 30 tôles en banco crépie au ciment et scindée en 2 compartiments (magasin et habitat) :

$$25\ 000\ \text{F} \times 30\ \text{tôles} = \mathbf{750\ 000\ \text{F}}$$

- Les équipements pour poussins (60 mangeoires et 60 abreuvoirs) : 2 000F x 2 x 60 unités = **240 000 F**

- Les équipements (50 mangeoires, 20 abreuvoirs, 1 brouette, 1 râteau, 2 pelles, 4 lampes luciole, récipients...) :

$$4\ 000\ \text{F} \times 60\ \text{mangeoires} + 9\ 000\ \text{F} \times 60\ \text{abreuvoirs} + 25\ 000\ \text{F} + 4\ 000\ \text{F} + 6\ 000\ \text{F} + 8\ 000\ \text{F} \times 12\ \text{lampes} = \mathbf{911\ 000\ \text{F}}$$

- Achat des poussins de 1 jour : 3 000 poussins x 750 F = **2 250 000 F**

- Les aliments : de 1j à 6 mois d'âge (11 kg/sujet à 160F/kg) et de 6 à 18 mois d'âge (40Kg/sujet à 160 F/kg) :

$$160\ \text{F} \times 3\ 000\ \text{poussins} \times 11\ \text{kg} + \underline{160\ \text{F} \times 2\ 700\ \text{poules} \times 40\ \text{kg d'aliment}} = \underline{22\ 560\ 000\ \text{F}} \quad (\mathbf{5\ 280\ 000\ \text{F}} \text{ au départ})$$

- Les soins vétérinaires : 700 F x 2700 poules = **1 890 000 F** (pour tenir compte des mortalités 10%)

- L'abreuvement : quatre fûts d'eau par jour : 200 F x 4 fûts x 30 jours x 18 mois = **432 000 F**

- Main d'œuvre : 20 000 F x 18 mois x 3 (2 manœuvres + 1 gardien) = **1 080 000 F**

- Autres frais divers (pétrole, ...) forfait de **400 000 F**

*Montant total nécessaire pour la conduite correcte du projet = **25 233 000 F CFA** (sans les frais pour le terrain)*

Compte d'exploitation prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Coût d'achat des poussins de 1 jour: 750F x 3 000 têtes =	2 250 000	Montant vente des oeufs 55F x 2 700poules x 65%(taux de ponte) x 365jours x 98% (non cassés)=	34 527 000 34 527 000
Aliments (voir détails dans le calcul du coût du projet ci-dessus : 1 500 000F + 7 200 000F =	22 560 000 22 560 000	Montant vente des poules réformées : 1 500 f x 2 700 têtes	4 050 000 4 050 000
Soins vétérinaires 700F x 3 000 poussins =	2 100 000 2 100 000		
Salaires (gardien et manœuvres) 20 000 F x 18 mois x 3 personnes =	1 080 000 1 080 000		
Amortissement Infrastructures et équipements : --poulailler et maison 12 750 000 F / 20 ans = --équipements (amortissement en 5 ans) 511 000 F / 05 ans	867 700 637 500 230 200		
TOTAL DEPENSES	28 857 700	TOTAL RECETTES	38 577 000
Solde = bénéfice pour cette bande		9 719 300	

Description sommaire du processus :

La mise en œuvre de ce projet consiste à acheter des poussins de 1 jour d'âge et à les entretenir en vue de la production d'œufs de consommation. Ils commenceront la ponte à partir de 5 mois d'âge et seront tous en ponte à 6 mois d'âge. Ils seront entretenus pendant 12 mois de ponte et seront réformés à 18 mois d'âge. Il est admis un taux de mortalité de 10% de 1 à 6 mois d'âge, le taux de ponte moyen retenu est de 65% et la durée de la période de ponte est de 365 jours. Ce type de projet est surtout recommandé aux promoteurs qui ont une certaine maîtrise de cet élevage.

FICHE 12 **Projet de production laitière à partir de 10 vaches métissées** issues du croisement entre **race locale** (Zébu Peul ou Azaxack) et **race exotique** (Gir, Holstein, Montbéliarde...) **avec** aménagement **d'un forage équipé de pompe** et infrastructures en **matériaux définitifs** (enclos, étables et maison en dur, hangar avec poteaux en béton armé et poutres en tube rond de 60).

Objectifs

- améliorer les revenus du promoteur et créer des emplois;
- contribuer à l'amélioration de l'alimentation en lait de bonne qualité des populations.

Résultats attendus

	An I	An II	An III	An IV	An V	An VI
Nbre de jours de traite	0	180	180	180	180	180
Nbre de litres de lait trait/ jour/ vache	0	10	11	12	15	18
Quantité totale de lait produit (litres)	0	18 000	19 800	21 600	27 000	32 400
Valeur en F CFA (300F le litre de lait)	0	5 400 000	5 940 000	6 480 000	8 100 000	9 720 000

Coût du projet

Pour la mise en œuvre du projet, il

■ achat des génisses métissées : 350 000 F X 10 têtes = **3 500 000 F**,

■ Infrastructures diverses (bâtiments, étables, hangar, forage équipé, ...):

700 000F + 2 000 000F + 500 000F + 7 000 000 = **10 200 000 F**

■ équipements (gourdes en almasilium, seaux, brouette, râtaux, ...): **270 000 F**

■ Aliments / an : -- fourrage 10kg x 11 têtes x 180jrs x 15F + 3kg x 11têtes x 185jrs x 20F = **419 100 F**

-- SPAI: 7kg x 11têtes x 180jrs x 70F + 2kg x 11têtes x 185jrs x 70F =

1 255 100 F

-- Pierre à lécher : 1600F x 11têtes x 4trimestres = **70 400 F**

■ Main d'œuvre : 20 000F X 12mois X 3 personnes = **720 000 F**

■ Soins sanitaires : 30 000 F x 11têtes = **330 000 F**

Montant total nécessaire pour l'exécution du projet = **16 764 600 F CFA**

Compte d'exploitation prévisionnel

	AN I	AN II	AN III	AN IV	AN V
Dépenses total	3 747 600	3 474 600	3 498 600	3 498 600	3 498 600
Coût des aliments	1 744 600	1 744 600	3 489 200	3 489 200	3 489 200
Amortissement total	953 000	953 000	953 000	953 000	953 000
--Infrastructures en 20 ans :	510 000	510 000	510 000	510 000	510 000
--- Equipements en 05 ans :	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000
-- Vaches laitières en 09 ans:	389 000	389 000	389 000	389 000	389 000
Soins vétérinaires (Vaccins, déparasitages, tests brucellose+ tuberculose et autres traitements.)	30000 x 11= 330 000	3000x 19= 57 000	3000x 27= 81 000	3000x 27= 81 000	3000x 27= 81 000
Salaires (gardien- manœuvre) 20 000F x 12 mois x 3 personnes =	720 000	720 000	720 000	720 000	720 000
RECETTES total	160 600	5 560 000	7 221 200	7 761 200	9 381 200
■ vente du lait	0	5 400 000	5 940 000	6 480 000	8 100 000
■ vente du fumier 8x11x365=	160 600	160 600	321 200	321 200	321 200
■ vente des animaux	0	0	960 000	960 000	960 000
Bénéfice annuel	-- 3 587 000	2 085 400	3 722 600	4 262 600	5 882 600

Description sommaire du processus :

L'activité du projet consistera à acheter des génisses métissées de première génération issues de croisement entre race locale (zébu peul ou azawak) et une race exotique reconnue laitière et adaptée (Gir, Montbéliarde, Holstein ...). Ce sont ces génisses qui vont constituer le troupeau laitier. Elles subiront le test de la tuberculose et de la brucellose avant leur acquisition définitive. Ces femelles seront montées par un taureau de race locale ou exotique en fonction de la disponibilité. Elles seront exploitées pour la production laitière jusqu'à l'âge de 9 ans pour ensuite être reformées. Les petits issus de la reproduction de ce troupeau seront engraisés et vendus à la boucherie à l'âge de 2 ans. Le troupeau de vaches laitières sera entièrement renouvelé à partir d'autres génisses métissées provenant d'ailleurs.

FICHE 13 **Projet de production laitière à partir de 10 vaches de race locale (Zébu Peul ou Azawak) et d'un taureau de race exotique (Gir, Holdstein, Montbéliarde...) avec aménagement d'un puits busé et d'infrastructures en *matériaux semi définitifs* (enclos, étables et maison en banco, hangar en bois).**

Objectifs

- améliorer les revenus du promoteur et créer des emplois;
- contribuer à l'amélioration de l'alimentation en lait de bonne qualité des populations.

Résultats attendus

- ✓ de la 2^e à la 4^e année, 2 880 litres de lait sont traités annuellement dans la ferme, soit 2 litres x 8 vaches x 180 jrs
- ✓ A partir de la 6^e année, au moins 18 000 litres de lait sont traités par an, soit 10 litres x 10 vaches x 180 jours

	An I	An II	An III	An IV	An V	An VI
Nbre de jrs de traite	0	180	180	180	180	180
Nbre de litres de lait traité/ jour/ vache	0	2	2	2	2 10	2 10
Quantité totale de lait produit (litres)	0	3 600	3 600	3 600	10 800	18 720
Valeur en F CFA (300F le litre de lait)	0	1 080 000	1 080 000	1 080 000	3 240 000	5 616 000

Coût du projet

Pour la mise en œuvre du projet, il

- achat des vaches de race locale et géniteur: $90\,000\text{ F} \times 10\text{ têtes} + 750\,000\text{ F} = 1\,650\,000\text{ F}$
- Infrastructures diverses (bâtiments, étables, hangar, puits busé, ...):
 $700\,000\text{ F} + 1\,200\,000\text{ F} + 150\,000\text{ F} + 700\,000 = 2\,750\,000\text{ F}$
- équipements (gourdes en almasilium, seaux, brouette, râtaux, ...): **270 000 F**
- Aliments / an : -fourrage $10\text{ kg} \times 11\text{ têtes} \times 180\text{ jrs} \times 15\text{ F} + 3\text{ kg} \times 11\text{ têtes} \times 185\text{ jrs} \times 20\text{ F} = 419\,100\text{ F}$

$$\text{-SPAI: } 5\text{ kg} \times 11\text{ têtes} \times 180\text{ jrs} \times 70\text{ F} + 2\text{ kg} \times 11\text{ têtes} \times 185\text{ jrs} \times 70\text{ F} = 977$$

900 F

$$\text{-Pierre à lécher : } 1600\text{ F} \times 11\text{ têtes} \times 4\text{ trimestres} = 70\,400\text{ F}$$

- Main d'œuvre : $20\,000\text{ F} \times 12\text{ mois} \times 2\text{ personnes} = 480\,000\text{ F}$
- Soins sanitaires : $30\,000\text{ F} \times 11\text{ têtes} = 330\,000\text{ F}$

Montant total nécessaire pour le démarrage du projet = **6 197 400 F CFA**

Il reste entendu que chaque année pour les 4 autres années suivant l'année de démarrage, le promoteur doit rechercher les fonds nécessaires pour compenser le déficit lié à la faiblesse des recettes (voir compte d'exploitation)

Compte d'exploitation prévisionnel

	AN I	AN II	AN III	AN IV	AN V
Dépenses total	2 706 400	2 433 400	3 924 800	5 392 200	5 392 200
Coût des aliments	1 467 400	1 467 400	2 934 800	4 402 200	4 402 200
Amortissement total	429 000	429 000	429 000	429 000	429 000
--Infrastructures en 10 ans :	275 000	275 000	275 000	275 000	275 000
--- Equipements en 05 ans :	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000
-- Vaches en 09 ans:	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Soins vétérinaires (Vaccins, déparasitages, tests brucellose+ tuberculose et autres traitements.)	30000 x 11= 330 000	3000x 19= 57 000	3000x 27= 81 000	3000x 27= 81 000	3000x 27= 81 000
Salaires (gardien- manœuvre) 20 000F x 12 mois x 2 personnes	480 000	480 000	480 000	480 000	480 000
RECETTES total	160 600	1 240 600	1 881 200	1 881 200	4 521 200
■ vente du lait	0	1 080 000	1 080 000	1 080 000	3 240 000
■ vente du fumier 8x11x365x5	160 600	160 600	321 200	321 200	321 200
■ vente des animaux	0	0	480 000	480 000	960 000
Bénéfice ou perte annuel	-- 2 545 800	-1 192 800	-2 043 600	-1129 600	-- 871 000

NB Comme on le constate dans le tableau ci-dessus, cette méthode de mise en place du troupeau laitier demande moins de capitaux au départ, mais reste pendant les 5 premières années du début de l'opération totalement déficitaire sur le plan financier. C'est à partir de la 6^e année que la rentabilité s'installe avec l'entrée en production des génisses nées dans le troupeau, la sortie des taurillons et d'une partie des vaches locales écartées du troupeau.

Description sommaire du processus :

L'activité du projet consistera à acheter des vaches de race locale (Zébu Peul ou Azawak), à les faire féconder par de la semence de race exotique (Holstein, Montbéliarde, Gir ...) soit par monte naturelle soit par insémination artificielle. Ce sont les génisses issues de ces mises bas qui constitueront progressivement le troupeau laitier. Les vaches utilisées comme matrices pour la production des génisses métissées pourront faire partie du troupeau laitier et être traitées si elles sont bonnes laitières. Les femelles non retenues pour la production laitière et les mâles issus de la reproduction seront éliminés du troupeau. A la longue, une ou seulement deux vaches de race locale seront retenues dans le troupeau pour le renouvellement des vaches laitières. En vue d'éviter que le taureau monte ces filles, il est indiqué de le sortir au bout de la 4^e année et de le remplacer par un autre ou alors procéder par l'insémination artificielle avec des semences d'un autre géniteur. Pour minimiser les coûts, il est possible d'envisager des échanges de géniteur entre promoteurs d'élevage laitier si les précautions sanitaires sont prises de part et d'autre.

Fiche de n° 13 Projet d'élevage naisseur de porc

Nombre de reproducteurs : **5 truies et 1 verrat** ;

Durée d'exploitation = une année.

Objectifs : créer un emploi permanent ;
Améliorer le revenu monétaire de la famille ;
Lutter contre la pauvreté.

Description sommaire du projet : Il s'agit de :

- construire une porcherie d'une capacité de 6 porcs reproducteurs ;
- construire un magasin de stockage d'aliment bétail et une maisonnette pour le gardien
- acheter 5 truies et verrat pour la reproduction ;
- entretenir ces animaux et leurs produits issus de leur croisement ;
- vendre les produits à l'âge de 5 mois aux embaucheurs de porcs.

Constructions.

Loges des truies	10 000 x 10 x 5	=	500 000 francs
Loge du verrat	10000 x 8 x 1	=	80 000 francs
Le réélevage des porcelets sevrés	10000 x 15 x 3	=	450 000 francs
Magasin de stockage	20m2 x 10000	=	200 000 francs
Logement gardien	25m2 x 10 000	=	250 000 francs
Total construction			1 480 000 francs

Achat des reproducteurs :

Truies	35 000 x 5	=	175 000 francs
Verrat	40 000 x 1	=	40 000 francs
Total reproducteurs		=	215 000 francs

Alimentation animale

	P	M	
Eau de boisson			
Truies allaitantes	120 x 4	x 5 x 120	= 288 000 francs
Truies vides ou gestantes	100 x 3	x 5 x 245	= 367 500 francs
Verrat	120 x 3	x 1 x 365	= 131 400 francs
Animal de trait	75 x 1	x 365	= 27 375 francs
Aliments de porcelets sevrés	130 x 2	x 150 x 76	= 2 964 000 francs
Total aliment bétail			= 3 778 275 francs

Soins sanitaires

Prévention reproducteurs	580 x 6	=	3480 francs
Traitement reproducteurs	500 x 6	=	3000 francs
Porcelets	127 x 76 x 2	=	19 300 francs
Total soins sanitaires		=	25780 francs

Équipement

Charrette à traction animale	200 000x 1	= 200 000 francs
Brouette	35 000 x 1	= 35 000 francs
Pulvérisateur	60 000 x 1	= 60 000 francs
Barriques vides	10 000 x 2	= 20 000 francs
Seaux galvanisés	2 500 x 2	= 5 000 francs
Râteaux	2000 x 2	= 4000 francs
Pelles	1500 x 2	= 3000 francs
Bottes	12000 x 4	= 48 000 francs
Lampe tempête	6000 x 1	= 6 000 francs
Torche	2500 x 1	= 2500 francs
Total équipement		= 403 500 francs

Frais de personnel

Gardien	1 x 25 000 x 12	= 300 000 francs
Porcher	1 x 30 000 x 12	= 360 000 francs
Promoteur	1 x 60 000 x 12	= 720 000 francs
Frais d'installation		= 200 000 francs
Total personnel		= 1 580 000 francs

Compte d'exploitation :

nature des dépenses		nature de recettes	
alimentation	3 778 275	vente des porcelets à 38 kg de poids vif	
soins sanitaires	25 780	- femelles 38 x 75 000 =	2 850 000
frais de personnel	1 580 000	- mâles 38 x 40 000 =	1 520 000
amortissement construction /15	98670	vente de fumure	
amortissement équipement / 5	43 000	2000 x 120	= 240 000
amortissements reproducteurs/5	134500	prestation de service	= 200 000
total dépenses	5 660225		-----
		total	4 810 000

Le projet de ce genre n'est rentable qu'à long terme

FICHE n° 15² Elevage naisseur de porc**25 reproductrices et 2 reproducteurs** *Compte d'exploitation pour une année***Description sommaire du projet** Il s'agit de :

- construire une porcherie d'une capacité de 27 porcs reproducteurs ;
- construire un magasin de stockage d'aliment bétail et une maisonnette pour le gardien
- acheter 25 truies et 2 verrats pour la reproduction ;
- entretenir ces animaux et leurs produits issus de leur croisement ;
- Vendre les produits à l'âge de 5 mois aux embaucheurs de porcs.

Constructions.Reproduction

- 5 boîtes de maternité de 10 m² chacun : 10000 x 10 x 5 = 500 000 franc
- 4 boîtes de 10 m² chacun pour le regroupement des truies vides : 10000 x 10 x 4 = 400 000 francs
- Loge des verrats : 10000 x 8 x 2 = 160 000 francs

Relevage des porcelets sevrés :

- une porcherie de 19 loges de 10 m² chacune: 10000 x 10 x 19 = 1 900 000 francs
- un magasin de stockage : 20m² x 10000 = 200 000 francs
- un logement gardien : 25 m² x 10 000 = 250 000 francs

Total construction = 3 410 000 francs**Achat des reproducteurs :**

- Truies 35 000 x 25 = 875 000 francs
- Verrat 40 000 x 2 = 80 000 francs
- Total reproducteurs = 955 000 francs**

Alimentation animale

- | | | |
|-----------------------------------|---------------------|----------------------------|
| Eau de boisson | P M | |
| Truies allaitantes | 120 x 4 x 25 x 120 | = 1 440 000 francs |
| Truies vides ou gestantes | 100 x 3 x 25 x 245 | = 1 837 500 francs |
| Verrat | 120 x 3 x 2 x 365 | = 262 800 francs |
| Aliments de porcelets sevrés | 130 x 2 x 150 x 380 | = 14820 000 francs |
| Animal de trait | 75 x 4 x 365 | = 109 500 francs |
| Forage ou puits busé | | PM |
| Total alimentation animale | | = 18 469 500 francs |

Soins sanitaires

- Prévention reproducteurs 580 x 27 = 15 660 francs
- Traitement reproducteurs 500 x 27 = 13500 francs
- Porcelets 127 x 380 x 2 = 96 520 francs
- Total soins sanitaires = 125 680 francs**

Equipement

- Une voiture bâchée ou un camion de 10 tonnes pour le transport P M
- Charrette à traction animale : 200 000 x 2 = 400 000 francs

Brouette	35 000 x 4	= 140 000 francs
Pulvérisateur	60 000 x 1	= 60 000 francs
Barriques vides	10 000 x 6	= 60 000 francs
Seaux galvanisés	2 500 x 6	= 15 000 francs
Râteaux	2000 x 4	= 8 000 francs
Pelles	1500 x 2	= 3 000 francs
Paires de bottes	12000 x 4	= 48 000 francs
Lampe tempête	6000 x 1	= 6 000 francs
Torche	2500 x 2	= 5 000 francs
Total équipement		= 745 000 francs
Frais de personnel		
Gardien	1 x 25 000 x 12	= 300 000 francs
Porcher	2 x 30 000 x 12	= 720 000 francs
Promoteur	1 x 60 000 x 12	= 720 000 francs
Frais d'installation		= 200 000 francs
Total personnel		= 1 940 000 francs

Compte d'exploitation :

nature des dépenses		nature de recettes	
alimentation	18 469 500	vente des porcelets de 38 kg de poids vif :	
soins sanitaires	125680	190 femelles 75 000 x 190	= 14 250 000
frais de personnel	1 940 000	190 mâles 40 000 x 190	= 7 600 000
amortissement construct /15	22330	vente de fumure	
amortissement équipement/5	149 000	2000 x 1200	= 2 400 000
amortissement reproducteurs/5	191 000	prestation de service	= 200 000
	-----		-----
total dépense	20 897 510	total recettes	24 450 000
Bénéfice d'exploitation : 3 552 490			

PROJET D'UNE UNITE DE BLANCHICHERIE

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Hangar	1	20 000	20 000
Tables	2	4 000	8 000
Fer à repasser	2	3 000	6 000
Seau	1	1 250	1 250
Tissus (en mètre)	3	750	2 250
Sac de charbon de bois	1	3 000	3 000
Boite d'allumette	1	25	25
TOTAL			40 525

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			
• Charbon de bois	-	300	108 000
• Boite d'allumette	1	25	1 300
• eau	-	5	1 800
TOTAL			111 100

NB : Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS (EN FCFA)
<u>Produits</u>	
Recettes des prestations	540 000
Total des Produits	540 000
<u>Charges</u>	
Achat de charbon de bois	108 000
Achat d'allumette	1 300
Achat d'eau	1 800
Dotations aux amortissements	18 000
Frais de personnel	252 000
Total des charges	381 100
Résultat d'exploitation	158 900

PROJET D'UNE UNITE DE CIRAGE

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Caisse à outils	01	1 500	1 500
Brosse	04	200	800
Pinceau	04	150	600
Boite de cirage	04	500	2 000
Tapette	01	400	400
Bidon de savon liquide	01	500	500
Eponge	01	200	200
TOTAL			6 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			
• Cirage	360	500	180 000
• Savon liquide	52	500	26 000
• Eponge	26	50	1 300
TOTAL			207 300

NB. Nombre d'emplois : 01

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUEL

RUBRIQUES	MONTANTS (EN FCFA)
<u>Produits</u>	
Recettes de prestations	450 000
Total des Produits	450 000
<u>Charges</u>	
Achat du cirage	180 000
Achat du savon liquide	26 000
Frais de personnel	108 000
Achat du torchon	1 300
Dotations aux amortissements	1 100
Total des charges	316 400
Résultat d'exploitation	133 600

PROJET D'UNE ATELIER DE MECANIQUE (REVISION DE MOTO)

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Hangar	01	30 000	30 000
Caisse à clefs	01	75 000	75 000
Fût	01	6 000	6 000
Seau	02	1 250	2 500
Eau	01	150	150
Pompe	02	2 000	2 000
Banc	03	3 000	6 000
Omo	01	50	150
Carburant	01	680	680
TOTAL			122 480

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			
• Eau	360	150	54 000
• Omo	360	150	54 000
• carburant	360	680	244 800
TOTAL			352 800

NB. Nombre d'emplois : 04

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS (EN FCFA)
<u>Produits</u>	
Recettes des prestations	2 160 000
Total des Produits	2 160 000
<u>Charges</u>	
Achat de carburant	244 000
Achat d'Omo	54 000
Achat d'eau	54 000
Frais de personnel	840 000
Dotations aux amortissements	30 000
Total des charges	1 222 800
Résultat d'exploitation	937 200

PROJET D'UNE BUVETTE

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Local	01	200 000	200 000
Hangar	01	30 000	30 000
Congélateur	01	400 000	400 000
Emballages (cassier de boisson)	06	5 000	30 000
Chaises	22	3 000	66 000
Tables	05	2 000	10 000
Verres	24	500	12 000
Cuvettes	02	1 250	2 500
Barrique	01	6 000	6 000
Décapsuleur	02	400	800
Savon	01	150	150
Branchement électrique	01	200 000	200 000
TOTAL			957 450

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			
• Boissons	-	-	97 055
• Boule de savon	104	150	15 600
• Fûts d'eau	52	150	7 800
• Electricité	-	-	168 000
TOTAL			288 455

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUEL

RUBRIQUES	MONTANTS (EN FCFA)
<u>Produits</u>	
Vente de boissons	6 240 000
Total des Produits	6 240 000
<u>Charges</u>	
Achat de boissons	5 046 860
Electricité	168 000
Eau	7 800
Achat de savon	15 600
Frais de personnel	480 000
Dotations aux amortissements	124 000
Charges et pertes diverses	5 200
Total des charges	5 847 000
Résultat d'exploitation	329 540

PROJET D'UN ATELIER DE COIFFURE MODERNE HOMME

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Local	01	150 000	150 000
Tondeuse	02	24 000	48 000
Miroirs	02	7 500	15 000
Chaises	02	3 000	6 000
Tables	02	2 000	4 000
Bancs	01	3 000	3 000
Tissus (en mètre)	03	750	2 250
Eau de javel	01	250	250
Poubelle	01	4 000	4 000
Eponge	02	50	100
Branchement électrique	01	200 000	200 000
TOTAL			432 600

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			
<ul style="list-style-type: none"> • Electricité • Eau de javel • Eponges 	-		
TOTAL			

NB. Nombre d'emplois :

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS (EN FCFA)
Produits	
Recettes des prestations	1 080 000
Total des Produits	1 080 000
Charges	
Achat d'éponges	5 200
Achat d'eau de javel	26 000
Electricité	72 000
Frais d'enlèvement des ordures	7 200
Frais de personnel	480 000
Dotations aux amortissements	57 000
Total des charges	647 400
Résultat d'exploitation	432 600

PROJET D'UNE CULTURE D'OIGNONS

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Arrosoir	02	3 000	9 000
Seau	02	1 250	2 500
Semences	02,5	20 000	50 000
Engrais	03	12 500	37 500
Pesticides	02	16 000	32 000
Pulvérisateur	01	85 000	85 000
Terrain (en hectare)	0,25	-	-
TOTAL			216 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
MATIERES PREMIERES			
• Boite de semences	02,5	20 000	50 000
• Sac d'engrais	02	12 500	25 000
• Boite de pesticides	02	6 000	12 000
TOTAL			87 000

NB. Nombre d'emplois : 03

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS (EN FCFA)
Produits	
Recettes des oignons	1 500 000
Total des Produits	1 500 000
Charges	
Achat de semences	50 000
Achat d'engrais	37 500
Achat de pesticides	32 000
Frais de personnel	420 000
Dotations aux amortissements	48 250
Charges et pertes diverses	75 000
Total des charges	662 750
Résultat d'exploitation	837 250

**PROJET D'UNE UNITE DE PRODUCTION DE DOLO
I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS**

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Charrette	01	150 000	150 000
Foyer muni de 6 jarres	01	30 000	30 000
Jarres	06	4 000	24 000
Sceaux	05	2 500	7 500
Bassines	05	6 000	30 000
Fûts de 200 litres	04	17 000	68 000
Fûts de 30 litres	02	7 000	14 000
Bidons de 20 litres	10	1 250	12 500
Bancs	02	2 500	5 000
Tabouret	01	1 000	1 000
Entonnoir	01	1 000	1 000
TOTAL			343 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
MATIERES PREMIERES			1 040 000
• Mil germé (04 tines/semaine)	208	5 000	1 040 000
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			964 600
• Eau (03 fûts/semaine)	156	100	15 600
• Bois de chauffe (01,5 charrette/semaine)	78	7 500	585 000
• Produits d'entretien et divers	-	-	364 000
TOTAL			2 004 600

NB. Nombre d'emplois : 03

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS (EN FCFA)
<u>Produits</u>	
Vente de dolo	3 900 000
Vente de drèche	10 400
Vente de charbon de bois	5 850
Total des Produits	3 916 250
<u>Charges</u>	
Charges locatives	210 000
Achat de mil germé	1 040 000
Achat de bois de chauffe	585 000
Achat d'eau	15 600
Frais de personnel	1 040 000
Charges et pertes diverses	39 000
Dotations aux amortissements	68 600
Impôts et taxes	20 800
Total des charges	3 019 000
Résultat d'exploitation	897 250

PROJET D'UN ATELIER DE COUTURE

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Machines à coudre	02	125 000	250 000
Machines à broder	01	250 000	250 000
Machine à surfiler	01	75 000	75 000
Tables	02	12 000	24 000
Chaises	02	5 000	10 000
Bancs	01	2 500	2 500
Armoire	01	75 000	75 000
Fers à repasser	02	3 000	6 000
Mannequins	02	20 000	40 000
Présentoir	01	30 000	30 000
Divers petit matériel	-	-	5 000
TOTAL			767 500

II/ LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNULLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			
• Fournitures de couture	-	-	1 170 000
• Charbon de bois	-	-	31 200
• Electricité	-	-	60 000
• Produits d'entretien et divers	-	-	15 000
• Fournitures de bureau	-	-	1 000
TOTAL			1 277 200

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
Produits	
Recettes des prestations de l'atelier	3 250 000
Total des Produits	3 250 000
Charges	
Charges locatives	120 000
Achat fournitures de couture	1 170 000
Achat de fournitures de bureau	1 000
Achat de charbon de bois	31 200
Electricité	60 000
Produits d'entretien et divers	15 000
Frais de personnel	1 014 000
Charges et pertes diverses	32 500
Dotations aux amortissements	153 500
Impôts et taxes	31 200
Total des charges	2 628 400
Résultat d'exploitation	621 600

PROJET D'UNE ACTIVITE DE LAVAGE DE MOTOS ET AUTOS
I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Piste de lavage	01	150 000	150 000
Fosse	01	100 000	100 000
Compresseur à laver	01	350 000	350 000
Aspirateur	01	175 000	175 000
Charrette à eau	01	40 000	40 000
Pompe à graisse	01	80 000	80 000
Caisse à clefs	01	20 000	20 000
Bancs	02	2 500	5 000
Chaises	02	5 000	10 000
Divers petit matériel de lavage (flexible, boîte ...)	-	30 000	30 000
Fûts	02	7 000	14 000
Sceaux	03	3 000	9 000
TOTAL			983 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			
• Eau (10 fûts/semaine)	520	100	52 000
• Graisse (1 boîte/semaine)	52	750	39 000
• Omo (44 sachets/semaine)	2 288	50	114 400
• Electricité	-	-	240 000
TOTAL			445 400

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produits</u>	
Lavage des motos	416 000
Lavage des autos	1 248 000
Graissage	48 750
Total des Produits	1 712 750
<u>Charges</u>	
Achat d'eau	52 000
Achat de graisse	39 000
Achat d'Omo	114 400
Achat de fournitures de lavage (éponge...)	26 000
Electricité	240 000
Frais de personnel	624 000
Charges et pertes diverses	17 150
Dotations aux amortissements	196 600
Impôts et taxes	31 200
Total des charges	1 340 350
Résultat d'exploitation	372 400

PROJET D'UN PRESSING

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Machine à laver	01	400 000	400 000
Tables	02	7 500	15 000
Fer à repasser à charbon	01	3 000	3 000
Fer à repasser électrique	01	15 000	15 000
TOTAL			433 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			
• Eau (09 fûts/semaine)	468	100	46 800
• Charbon de bois	-	600 / semaine	31 200
• Electricité	-	8 000 / mois	96 000
• Divers petits matériels	-	-	20 000
• Produits d'entretien et divers	-	-	50 000
• Omo	1080	50	54 000
TOTAL			

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produits</u>	
Recettes des prestations du pressing	1 750 000
Total des Produits	1 750 000
<u>Charges</u>	
Charges locatives	120 000
Achat d'eau	46 800
Achat d'Omo	54 000
Achat de charbon de bois	31 200
Electricité	96 000
Divers petits matériels	20 000
Produits d'entretien et divers	50 000
Frais de personnel	480 000
Charges et pertes diverses	21 000
Dotations aux amortissements	86 600
Impôts et taxes	31 200
Total des charges	1 036 800
Résultat d'exploitation	713 200

PROJET D'UNE ACTIVITE DE VENTE DE DOLO

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Hangar	01	20 000	20 000
Bancs	04	2 500	10 000
Bidons de 20 litres	05	1 250	6 250
Bidons de 04 litres	05	200	1 000
Bidons de 02 litres	05	200	1 000
Fûts de 30 litres	02	7 000	14 000
Seaux	02	2 500	5 000
Calebasses	20	150	3 000
Entonnoir	01	1 000	1 000
Tabouret	01	1 000	1 000
Bouteilles	20	100	2 000
TOTAL			64 250

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			
• Dolo (en litres)	14 400	100	1 440 000
• Eau (par seau)	720	5	3 600
• Produits d'entretien et divers	-	-	7 800
TOTAL			1 451 400

NB. Nombre d'emplois : 01

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produits</u>	
Vente de dolo	1 800 000
Total des Produits	1 800 000
<u>Charges</u>	
Achat de dolo	1 440 000
Frais de personnel	180 000
Charges et pertes diverses	18 000
Impôts et taxes	9 000
Total des charges	1 647 000
Résultat d'exploitation	153 000

PROJET D'UNE ACTIVITE D'EMBOUCHE PORCINE

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Charrette asine	01	150 000	150 000
Porcherie	01	200 000	200 000
Mangeoires	02	3 750	7 500
Abreuvoirs	02	3 750	7 500
TOTAL			365 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
• Aliments (10 000F/porcx20 porcs)	-	-	200 000
• Eau (par fût)	360	100	36 000
• Suivi vétérinaire (2 500/porcx20 porcs)	-	-	50 000
TOTAL			286 000

NB. Nombre d'emplois : 02

05 porcs par trimestre soit 20 par an

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produits</u>	
Vente de porcs	1 000 000
Total des Produits	1 000 000
<u>Charges</u>	
Achat de porcs	200 000
Achat d'aliments	200 000
Eau	36 000
Suivi vétérinaire	50 000
Dotations aux amortissements	57 200
Frais de personnel	240 000
Charges et pertes diverses	10 000
Impôts et taxes	10 000
Total des charges	803 200
Résultat d'exploitation	196 800

PROJET D'UNE ACTIVITE D'ELEVAGE DE POULE PONDEUSE

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Poulaillers	05	125 000	625 000
Mangeoires	10	2 000	20 000
Abreuvoirs	10	2 000	20 000
Pondoirs	10	2 000	20 000
Lampes	05	3 000	15 000
TOTAL			700 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
MATIERES ET FOURNITURES CONSOMMEES			
• Poulets	75	2 000	150 000
• Aliments (en sac de 50 kg)	390	4 000	1 560 000
• Eau (en seau)	16 200	5	81 000
• Suivi vétérinaire (300F/poulet/mois) x75	-	-	270 000
• Copeau (en sacs de 100 Kg)	260	2 000	520 000
• Pétrole (en litre)	260	300	78 000
• Alvéoles	2 700	50	135 000
• Produits d'entretien et divers	-	-	20 000
TOTAL			2 346 000

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produits</u>	
Vente d'œufs	4 050 000
Total des Produits	4 050 000
<u>Charges</u>	
Achat de Poulets	150 000
Achat d'aliments	1 560 000
Achat d'eau	81 000
Suivi vétérinaire	270 000
Achat de copeau	520 000
Achat de pétrole	78 000
Achat d'alvéoles	135 000
Achat de produits d'entretien et divers	20 000
Dotations aux amortissements	140 000
Frais de personnel	360 000
Charges et pertes diverses	40 500
Impôts et taxes	10 000
Total des charges	3 364 500
Résultat d'exploitation	685 500

PROJET D'UNE ACTIVITE D'EMBOUCHE OVINE

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Parc	01	250 000	250 000
Charrette asine	01	150 000	150 000
Mangeoires	02	3 750	7 500
Abreuvoirs	02	3 750	7 500
TOTAL			415 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
• Aliments (15 000F/moutons)	-	-	600 000
• Eau (en seau)	1 440	5	7 200
• Suivi vétérinaire (2 500F/moutons)	-	-	100 000
TOTAL			705 400

NB. Nombre d'emplois : 02

10 moutons par trimestre soit 40 par an

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produits</u>	
Vente de moutons	2 000 000
Total des Produits	2 000 000
<u>Charges</u>	
Achat de moutons	500 000
Achat d'aliments	600 000
Achat d'eau	7 200
Suivi vétérinaire	100 000
Frais de personnel	360 000
Charges et pertes diverses	20 000
Dotations aux amortissements	83 000
Impôts et taxes	10 000
Total des charges	1 680 200
Résultat d'exploitation	319 800

PROJET D'UNE ACTIVITE D'EMBOUCHE BOVINE

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Parc	01	250 000	250 000
Charrette asine	01	150 000	150 000
Mangeoires	02	3 750	7 500
Abreuvoirs	02	3 750	7 500
TOTAL			415 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
• Aliments (25 000F/bœuf).	-	-	300 000
• Eau (en fût)	78	100	7 800
• Suivi vétérinaire (4 000F/bœuf)	-	-	48 000
TOTAL			355 800

NB. Nombre d'emplois : 02

03 bœufs par trimestre soit 12 par an

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produits</u>	
Vente de bœufs	3 000 000
Total des Produits	3 000 000
<u>Charges</u>	
Achat de bœufs	1 320 000
Achat d'aliments	300 000
Eau	7 800
Suivi vétérinaire	48 000
Frais de personnel	540 000
Dotations aux amortissements	83 000
Charges et pertes diverses	30 000
Impôts et taxes	10 000
Total des charges	2 338 800
Résultat d'exploitation	661 200

PROJET D'UNE GRILLADERIE

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Hangar	01	50 000	50 000
Foyer	01	20 000	20 000
Tables	02	12 500	25 000
Bancs	02	4 000	8 000
Fûts	01	17 000	17 000
Seaux	02	2 500	5 000
Couverts	-	-	15 000
Matériels de nettoyage	-	-	3 000
Couteaux	05	1 000	5 000
TOTAL			148 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
• Moutons (01 mouton/jour)	360	25 000	9 000 000
• Légumes & assaisonnant (2 500/jour)	-	-	900 000
• Huile (en litre)	360	600	216 000
• Bois (1 000F/jour)	-	-	360 000
• Eau (en seau)	1 080	5	5 400
• Emballages	-	-	60 000
TOTAL			10 541 400

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produits</u>	
Vente de viande	11 520 000
Total des Produits	11 520 000
<u>Charges</u>	
Achat de moutons	9 000 000
Achat de légumes & assaisonnant	900 000
Achat d'huile	216 000
Achat de bois de chauffe	360 000
Achat d'eau	5 400
Achat d'emballages	60 000
Dotations aux amortissements	29 600
Frais de personnel	360 000
Charges et pertes diverses	63 000
Impôts et taxes	10 000
Total des charges	11 004 000
Résultat d'exploitation	516 000

PROJET D'UNE ACTIVITE DE VENTE DE POISSONS FUMES

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Hangar	01	50 000	50 000
Balance	01	25 000	25 000
Table	01	3 000	3 000
Paniers	03	2 500	7 500
TOTAL			85 500

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Poissons fumés (en kg)	3 600	1 700	6 480 000
Emballages (en paquet)	36	500	18 000
TOTAL			6 498 000

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produits</u>	
Vente de bœufs	7 200 000
Total des Produits	7 200 000
<u>Charges</u>	
Achat de poissons fumés	6 120 000
Achat d'emballages	18 000
Produits d'entretien et divers	4 000
Frais de personnel	540 000
Dotations aux amortissements	17 100
Charges et pertes diverses	72 000
Impôts et taxes	10 000
Total des charges	6 781 100
Résultat d'exploitation	418 900

PROJET D'UNE ACTIVITE DE VENTE DE BANANES

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Assiette	01	1 500	1 500
Paniers	01	4 000	4 000
Couteau	01	150	150
TOTAL			5 650

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
• Banane (en kg)	7 200	200	1 440 000
• Emballages	-	-	5 000
TOTAL			1 445 000

NB. Nombre d'emplois : 01

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produits</u>	
Vente de bananes	1 620 000
Total des Produits	1 620 000
<u>Charges</u>	
Achat de bananes	1 440 000
Achat d'emballages	5 000
Frais de personnel	120 000
Charges et pertes diverses	8 100
Total des charges	1 573 000
Résultat d'exploitation	46 900

**PROJET D'UNE ACTIVITE DE MENUISERIE
I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS**

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Table	01	25 000	25 000
Scie	01	11 500	11 500
Rabot métallique	01	12 500	12 500
Vilebrequin	01	12 500	12 500
Marteau	01	1 750	1 750
Tenaille	01	2 750	2 750
Equerre	01	1 500	1 500
Scie à métaux	01	5 000	5 000
Lime	01	1 250	1 250
Autres matériels (tournevis...)	-	-	15 000
TOTAL			88 750

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Hangar	01	80 000	80 000
Planche	-		
Colle	-		
Contreplaqué	-		
Pointe	-	-	5 200 000
Papier vert	-		
Plaquage	-		
Vernis	-		
TOTAL			5 280 000

NB. Nombre d'emplois : 03

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
Produits	
Vente de meubles	7 020 000
Total des Produits	7 020 000
Charges	
Achat de matières premières	5 200 000
Frais de personnel	840 000
Frais de scierie	52 000
Dotations aux amortissements	17 750
Entretien et réparation	15 000
Charges et pertes diverses	91 000
Impôts et taxes	10 000
Total des charges	6 225 750
Résultat d'exploitation	794 250

PROJET D'UNE ACTIVITE DE PHOTOGRAPHE AMBULANT

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Vélo	01	40 000	60 000
Appareils photo	02	60 000	120 000
Sac	01	4 000	4 000
Petit fournitures de bureau			5 000
TOTAL			189 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Pellicules (01 pellicules pour trois jours)	120	1 500	180 000
Piles (04 piles pour 03 pellicules)	160	350	56 000
TOTAL			236 000

NB. Nombre d'emplois : 01

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
Produits	
Recettes des prestations	1 296 000
Total des Produits	1 296 000
Charges	
Achat de pellicules	180 000
Achat de piles	56 000
Développement et tirage	432 000
Frais de personnel	180 000
Dotations aux amortissements	37 800
Entretien et réparation	15 000
Charges et pertes diverses	19 440
Total des charges	913 750
Résultat d'exploitation	382 250

PROJET D'UNE VENTE D'EAU GLACEE ET DE JUS SUCRES

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Congélateur	01	400 000	400 000
Glacières	02	12 500	25 000
Ustensiles de cuisine	-	20 750	20 750
Matières premières	-	15 000	15 000
Bois de chauffe	-	500	500
Eau	-	60	60
Boite d'allumette	01	25	25
Branchement électrique	01	200 000	200 000
TOTAL			661 335

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Matières premières			1 449 000
Eau			21 600
Electricité			168 000
Bois de chauffe			45 000
Allumette			1 200
Savon			7 800
Emballage			162 000
TOTAL			1 853 600

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS (EN FCFA)
Produits	
Vente d'eau glacée et de jus sucrés	3 240 000
Total des Produits	3 240 000
Charges	
Achat des matières premières	1 449 000
Frais d'électricité	168 000
Frais d'eau	22 600
Frais de savon	7 800
Frais d'emballages	162 000
Achat de bois de chauffe	45 000
Achat d'allumette	1 200
Frais de personnel	252 000
Dotations aux amortissements	89 150
Charges et pertes diverses	32 400
Total des charges	2 376 750
Résultat d'exploitation	863 250

PROJET D'UNE ACTIVITE DE FABRICATION DE CHAUSSURES

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Hangar	01	7 500	7 500
Table	01	3 000	3 000
Banc	01	1 500	1 500
Cirage	01	500	500
Marteau	01	750	750
Couteau	01	300	300
Pinceau à colle	01	200	200
Enclume	01	30 000	30 000
Tournevis	01	300	300
Pince	01	1 000	1 000
Ciseaux	01	2 500	2 500
Scie	01	500	500
Chausse pied	01	500	500
Paire de forme	05	10 000	50 000
Aiguille	10	50	500
Cuir	05	7 500	37 500
Paire de semelles	10	750	7 500
Boite de colle	02	1 750	3 500
Carton	02	250	500
Tapis (mètre carré)	01	1 600	1 600
Paire de boucle	10	100	1000
Boite de rives	01	500	500
Rouleau de fils	02	2 000	4000
Boite de teinte	03	1 000	3 000
TOTAL			159 150

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Aiguilles			5 200
Cuir			900 000
Paire de semelles			486 000
Boite de colle			210 000
Carton			30 000
Tapis			115 200
Paire de boucles			72 000
Boite de rives			1 500
Rouleau de fils			42 000
Boite de teinte			36 000
Boite de cirage			18 000
TOTAL			

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS (EN FCFA)
<u>Produits</u>	
Recettes des chaussures	2 340 000
Recettes des prestations	288 000
Total des Produits	2 628 000
<u>Charges</u>	
Achat d'aiguilles	5 200
Achat de cuir	900 000
Achat Paire de semelles	486 000
Achat Boite de colle	210 000
Achat Carton	30 000
Achat Tapis	115 200
Achat Paire de boucles	72 000
Achat Boite de rives	1 500
Achat Rouleau de fils	42 000
Achat Boite de teinte	36 000
Achat Boite de cirage	18 000
Frais de personnel	252 000
Charges et pertes diverses	20 300
Total des charges	2 188 200
Résultat d'exploitation	439 800

PROJET D'UNE ACTIVITE DE VENTE DE BOIS DE CHAUFFE (détail)

I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE (EN FCFA)	PRIX TOTAL (EN FCFA)
Chargement de bois	01	140 000	140 000
Râteau	01	2 000	2 000
Hache	02	3 000	6 000
TOTAL			148 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Chargement de bois	12	140 000	1 680 000
TOTAL			1 680 000

NB. Nombre d'emplois : 01

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS (EN FCFA)
<u>Produits</u>	
Recettes du bois de chauffe	2 250 000
Total des Produits	2 250 000
<u>Charges</u>	
Achat du bois de chauffe	1 680 000
Frais de bûcheron	150 000
Frais de mise en tas	31 200
Rémunération du personnel	180 000
Charges et pertes diverses	33 600
Total des charges	2 074 800
Résultat d'exploitation	175 200

PROJET D'UNE ACTIVITE DE CYBER CAFE
I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Micro-ordinateurs	04	250 000	1 000 000
Modem externe	01	40 000	40 000
Hub	01	30 000	30 000
Rallonges de quatre ports	04	2 500	10 000
Mètre de câble réseau	10	2 000	20 000
Fiche gigogne	08	1 000	8 000
Imprimante	01	300 000	300 000
Tables	06	10 000	60 000
Chaises	06	5 000	30 000
Installation ligne téléphonique (frais d'installation de la ligne et caution)	01	125 000	125 000
Abonnement Internet (frais d'abonnement et caution)	01	35 000	35 000
Frais d'installation de réseau	-	50 000	50 000
Autres frais	-	-	100 000
Régulateur de tension	01	25 000	25 000
Ventilateur	02	17 000	34 000
Panneau publicitaire	01	50 000	50 000
TOTAL			1 917 000

II/LES ELEMENTS LIES A L'EXPLOITATION ANNUELLE

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
• Fournitures de bureau	-	-	20 000
• Ancre	02	70 000	140 000
• Electricité	-	-	180 000
• Facture ONATEL	-	-	1 800 000
TOTAL			2 140 000

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
Produit	
Recettes du cyber	5 040 000
Total des Produits	5 040 000
Charges	
Fournitures de bureau	20 000
Ancre	140 000
Electricité	180 000
Facture ONATEL	1 800 000
Frais de personnel	720 000
Dotations aux amortissements	311 400
Entretien et réparation	100 000
Impôts (15% du CA)	756 000
taxe communale	12 000
Frais de loyer	300 000
Total des charges	4 339 400
Résultat d'exploitation	700 600

PROJET D'UN TELECENTRE
I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Local	01	150 000	150 000
Cabine	02	30 000	60 000
Caution	02	150 000	300 000
Installation d'une ligne téléphonique	02	18 000	36 000
Taxa plus	02	90 000	180 000
Table	01	4 000	4 000
Chaises	03	3 000	9 000
TOTAL			739 000

NB. Nombre d'emplois : 02

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produit</u>	
Recettes du télé centre	2 880 000
Total des Produits	2 880 000
<u>Charges</u>	
Facture ONATEL	1 900 000
Frais de déplacement	20 800
Frais de personnel	360 000
Dotations aux amortissements	101 500
Total des charges	2 383 100
Résultat d'exploitation	496 900

PROJET D'UN TELECENTRE - SECRETARIAT PUBLIC
I/ LES ELEMENTS D'INVESTISSEMENTS

DESIGNATIONS	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
Local	01	150 000	150 000
Cabine	02	30 000	60 000
Caution	02	150 000	300 000
Installation d'une ligne téléphonique	02	18 000	36 000
Taxa plus	02	90 000	180 000
Table	02	4 000	8 000
Bancs	01	2 000	2 000
chaises	02	3 000	6 000
Ordinateur	01	250 000	250 000
Imprimante	01	300 000	300 000
Photocopieur	01	500 000	500 000
Cartouche d'encre	03	30 000	90 000
Rame de papier	05	3 500	17 500
TOTAL			1 899 500

NB. Nombre d'emplois : 03

III/ LE COMPTE D'EXPLOITATION ANNUELLE

RUBRIQUES	MONTANTS
<u>Produit</u>	
Recettes télé centre	2 880 000
Recettes secrétariat public	990 000
Total des Produits	3 870 000
<u>Charges</u>	
Facture ONATEL	1 900 000
Coût d'achat cartouche d'encre	150 000
Coût d'achat rame de papier	140 000
Frais d'entretien des machines	60 000
Frais de personnel	660 000
Dotations aux amortissements	370 000
Charges et pertes diverses	49 500
Total des charges	3 370 300
Résultat d'exploitation	539 700

Projet : Exploitation d'un sac de charbon par un charbonnier producteur en brousse

Charges	Coût par sac
Amortissement du matériel de production (12 000/1980 sacs	6,061
Sac vide	250
Agrément débiteur (2500 FCFA/an pour 1980 sacs, 1.263 F/sac	1,263
Permis de coupe (250 F/sac)	250
Total charge	507,32
Vente du sac en brousse	1000
Bénéfice par sac	492,67

. (Source PDL-K/VDS 2004)

Projet : Production et exploitation d'un sac de charbon par un charbonnier indépendant et d'un chargement d'un camion de charbon correspondant à 220 sacs

Charges	Coût par sac		
rubrique	Un sac	Recette	Recette/sac
Amortissement du matériel de production (12 000/1980 sacs	6.061		1 000
Amortissement vélo (3 ans soit 60 000F/5940 sacs	10,01		
Coût de conditionnement Sac vide	250		
Agrément débiteur (2500 FCFA/an pour 1980 sacs, 1.263 F/sac	1,63		
Permis de coupe (250 F/sac)	250		
Total	517,25		1000
Bénéfice net d'exploitation d'un sac de charbon			482,575
Compte d'exploitation si 220 sacs produits en un mois (chargement d'un camion de 10 tonnes, soit un voyage)			
Charge d'exploitation de 220 sacs	113 833.5	Vente220 sacs	200 000
Bénéfice d'exploitation de l'équivalent d'un camion (travail d'un mois)			106 166.5

(Source PDL-K/VDS 2004)

Projet : Exploitation de charbon par un commerçant transporteur

Charges		Recettes	
Production d'un sac	1416,20	Revente sac 2750	2750
Transports d'un sac (amortissement véhicule)	940,09		
Permis de circulation 300f/voyage soit 1.0364par sac	1,364		
Agrément transporteur (6 200 FCFA/an soit un voyage par semaine durant 5 mois soit 20 semaine avec 4400 sacs donc 1.409	1,09		
Total	2358,93		2750
Bénéfice net d'exploitation d'un sac de charbon			391,307
Compte d'exploitation si 220 sacs produits en un mois (chargement d'un camion de 10 tonnes, soit un voyage)			
Compte d'exploitation	518912,60	recettes d'exploitation	605 000
Bénéfice net d'exploitation par voyage			86.087.60

(Source PDL-K/VDS 2004)

Projet d'exploitation de charbon par un commerçant grossiste

Charges		Recettes	
Charge d'exploitation	3000	Revente d'un sac	3500
total	3000		3500
Bénéfice net d'exploitation d'un sac			500
Compte d'exploitation par mois (92 sac)			
Coût d'exploitation	276 000	Recettes vente	322 000
Bénéfice net d'exploitation par mois			46 000

(Source PDL-K/VDS 2004)

Fiche technique : Projet d'exploitation d'une petite mine d'or au Burkina Faso

Les paramètres économiques de base concernent les investissements, les charges de fonctionnement et la rentabilité du projet d'installation d'une unité de traitement de minerais d'or utilisant le procédé de concentration gravimétrique.

Les coûts mentionnés sont donnés à titre provisoire et sont susceptibles de modifications en tenant compte de la valeur actualisée des investissements et des charges diverses.

1. Coûts de production

Les paramètres techniques de base :

- Équipements de fabrication locale
- Procédé de concentration gravimétrique
- Capacité de production : 3-4 tonnes de minerais/jour
- Teneur de coupure économique : 6.3 grammes d'or / tonne de minerais traités
- Taux de récupération d'or : 80%
- Prix (2004) de cession de l'or: 5 800 FCFA

libellé	Coût (FCFA)
Investissement (FCFA)	30 951 500
Amortissements mensuels sur deux (2) ans	1 289 646
Charges de fonctionnement par mois	1 910 652
Coût de traitement par tonne de minerais traités	36 575

2. Compte prévisionnel d'exploitation

	Libellé	-1	An 1	An 2	Total (FCFA)
	Production				
	Minerai-tout venant		1050	1050	2100
	Coût du traitement		52 500 000	52 500 000	105 000 000
					105 000 000
(+)	Vente de l'or		0	0	0
	Coût exploration		0	0	0
(-)	Coût d'exploitation		0	0	0
(-)	Coût de traitement		22 927 824	22 927 824	45 855 648
(-)	Frais d'acquisition du permis d'exploitation		400 000	0	400 000
(-)	Transport		0		
	Remboursement du capital investi		15 751 500	15 751 500	31 503 000
(-)	Services extérieurs		0	0	0
(-)	Autres charges		3 000 000	3 000 000	6 000 000
	Protection de l'environnement et sécurité		2 500 000	2 500 000	5 000 000
(-)	Frais financiers (10%) du capital d'emprunt		0	0	0
(=)	Dépenses totales		44 579 324	44 179 324	88 758 648
	Coût du projet	31 803 000			
(-)	Coût des investissements	31 503 000	0		31 503 000
(+)	Fonds de roulement	300 000			300 000
(=)	Cash flow net	-31 803 000		23 672 176	24 372 176

TRI (%)	32,34			
---------	-------	--	--	--

3. Analyse des avantages comparatifs

Entre le système de production semi-mécanisée et l'artisan minier il est prouvé une grande différence constatée au niveau de l'efficacité des systèmes employés et l'efficience des rendements obtenus.

Les résultats ainsi obtenus avec des équipements mécaniques de production présentent les avantages suivants :

- Une augmentation de la capacité de traitement des minerais qui passe de 0,5 tonne par jour par le système traditionnel à 3,5 tonnes de minerais traités par jour en utilisant une unité de production semi-mécanisée ;
- Un accroissement de la récupération de l'or produit au cours du traitement des minerais qui passe de 40% à 80% ;
- Une baisse considérable de la teneur de coupure économique qui passe de 15 grammes d'or par tonne de minerais à 6,5 grammes par tonne ;
- Une réduction considérable du coût de traitement qui passe de 105 000 FCFA à 35 000 FCFA par tonne de minerais traités.

Les performances des unités de traitement mécanique sont surtout liées en grande partie à :

- La grande productivité des équipements
- La libération optimale des particules d'or constatée au cours des opérations de fragmentation du minerai lors de la préparation mécanique ;
- La bonne récupération de l'or lors de sa concentration à l'aide d'équipements spéciaux (sluices tapis, etc.) ;
- L'utilisation d'eau claire dans le procédé ;
- Etc.

Bibliographie

- Afrique Agriculture : Gomme arabique : l'Acacia Seyal prend position sur le marché n° 273, septembre, 1999
- Afrique Agriculture : Gomme arabique : Un gisement à exploiter, n° 284, septembre 2000
- BCEAO : Note d'informations et statistiques, mars 2003
- Banque Mondiale : Compétitivité et croissance économique, orientations, stratégies et actions mai 1999.
- Cabinet P.Paris et Jexco : Etude sur le marché des services financiers et non financiers poules TPE/PME, novembre 2004
- CAPES : Rapport général de synthèse de l'Atelier National de mise en place du réseau des experts au Burkina, décembre 2003
- CCIA/Burkina Faso : Proposition du secteur privé pour la relance de l'activité au Burkina Faso, janvier 2001.
- CCIA/ Burkina Faso : Données économiques et sociales du Burkina Faso 2004-2005
- CECI/COB : Plan d'action de la filière oléagineuse, 2000
- CNPF : Etat des préoccupations des membres du Conseil Burkinabé du Patronat Burkinabé, avril 2002
- COPENA : Atelier de réflexion sur la professionnalisation des bureaux d'études au Burkina Faso, décembre 2002
- Dao Abdoulaye : La filière gomme arabique au Burkina Faso : contraintes socio-économiques et contribution aux revenus des acteurs ruraux de la province du Soum, juin 2005
- FAO/BM : Initiative « Elevage, pauvreté et croissance » janvier 2005
- GPI : Mémoire du GPI sur la fraude, avril 2002
- INSD : Analyse des résultats de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages, 1998
- Kaboré K : Les potentialités à la commercialisation des produits de pêche en matière de qualité, 2002
- MA : Plan d'Action céréalière 2001
- MAHRH/SP/CPSA/
- JUDICOME/JEXCO : Etude sur l'élaboration du plan de développement de la filière fruits et légumes, mars 2004
- MCPEA/DDI : Rapport sur la situation de l'industrie burkinabé, 2003-2004

- MCPEA/DDI : Bilan des politiques sectorielles 1994-2003 en matière de promotion de l'entreprise, du secteur privé du commerce et de l'artisanat juin 2004
- MCPEA/DDI : Stratégie de développement industriel, synthèse, 1998
- MCPEA/DDI : Code des Investissements du Burkina Faso, décembre 1995
- MCPEA/DGA : Textes sur l'artisanat au Burkina Faso, juillet 2005
- MEDEV : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté décembre 2003
- MEDEV/DGEP : Situation économique et financière du Burkina Faso en 2004 et perspectives 2005-2008, juin 2005
- MEF : Symposium sur « comment diversifier les sources de croissance au Burkina Faso dans un contexte de la mondialisation et de la régionalisation de l'économie, décembre 1999 :
- AXE2 : Thème : Le secteur privé burkinabé, place dans le processus de régionalisation et de la mondialisation de l'économie et des stratégies dans la conquête des marchés intérieurs, régionaux et mondiaux ;
- AXE3 : Thème : Les sources possibles de diversification de la croissance : Le développement des filières comme stratégie d'accroissement de la compétitivité extérieure au Burkina Faso.
- METSS : Etude d'élaboration des axes directeurs d'une stratégie de relance de l'emploi au Burkina Faso
- METSS : Document Cadre de Stratégie de Promotion de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, juillet 2001.
- MPE : Plan directeur pour la promotion de l'Artisanat, mai 1990
- MRA : Plan d'Action et programme d'investissement du secteur de l'élevage au Burkina Faso : Diagnostic, axes d'intervention et programme prioritaires, octobre 2000
- MAR : Deuxième enquête nationale sur les effectifs du cheptel, novembre 2004
- MAR : Synthèse des solutions aux contraintes évoquées par les producteurs à la Journée Nationale du Paysan 2002, décembre 2003
- MAR : Valorisation du bétail et de la viande : solutions et perspectives dans la lutte contre la pauvreté, décembre 2004

- MAR / Plan d'Action pour le développement de la filière porcine, janvier 2004
- Nikiéma A et al : Inventaire et cartographie des peuplements naturels de Acacia senegal, novembre 1997
- Ouattara B, Baboré Barbi/
- Badji G : Evaluation de la contribution de la pêche au PIB et au développement rural
- Ouédraogo B : Etude juridique relative à l'expertise nationale au Burkina Faso, oct 2004
- Poda S.G : Les contraintes et les potentialités de l'économie Burkinabé, 2000
- Sina Sbidou : Les gommiers et les gommés au Burkina Faso : Etat des connaissances et perspectives d'avenir, septembre 2004
- PSIC/CERYA : Etude de la filière Art plastique et appliquée, juillet 2005
- Sékou B : Les potentialités d'exportations du Burkina Faso, avril 2003
- Yaméogo A et al : Evaluation du coût de production et amélioration du circuit de Commercialisation de la gomme arabique au Burkina Faso : cas des régions du Nord et du Sahel, février 2005

Liste des personnes rencontrées

Béréwoudougou Raphaël	: Ingénieur agronome, consultant
Kaboré Félix	: Chef de services statistiques de la BCEAO
Yaméogo Philomène	: Secrétaire générale du Conseil Nationale du Patronat Burkinabé
Zoromé Omar	: Chargé des Etudes au Fonds d'Appui à la Petite Entreprise
Ouattara Berbadette	: Chargée des Etudes au Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
Somé Kady	: Chargée des Etudes au Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
Belem Ibrahim	: Chef des Etudes du Fonds d'Appui au secteur informel
Zongo Christian	: Gestionnaire économiste au FASI
Kaboré Denis	: Economiste, chargé du crédit au FASI
Dabiré Dieudonné	: Directeur des Etudes et de la planification du METJ
Sié T	: Directeur de l'analyse et la prévision macro économique DGEP
Ouédraogo Moïse	: Economiste à la Direction de la prévision et de l'analyse macro Economique
Ambega Pierre	: Economiste à la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire
Sana Oumarou	: Ingénieur d'élevage, à la Direction de la Promotion et de L'Intensification Animale
Dr Vincent Sedogo	: Directeur de la Coopération scientifique au CNSRT
Dr Guigma	: Responsable de la filière coton à la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles
Ouédraogo Sayuba	: Ingénieur des Eaux et Forêts à la Coordination des Politiques Sectorielles agricoles
SIRIMA	: Juriste à la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles
Ouma O. Dicko	: Chargé de la Promotion de l'Artisanat à l'UEMOA
Koné Ibrahim	: Département Mines, Industrie et artisanat de l'UEMOA
Ouattara Yousof	: Coordonnateur du projet Riz pluvial
Ouattara Béma	: Ingénieur Halieute, direction Générale des Ressources Halieutiques
SLAA Stinette	: Gérante du cabinet Statistika
Paré Nazaire	: Coordonnateur du projet d'appui à la compétitivité et au Développement des entreprises
Ouédraogo Faustin	: Direction du contrôle financier de la banque BACB
Tiemtoré Raphaël	: Responsable de la clientèle à la banque BICIA-B
Somé François	: Responsable du crédit à la banque BICIA-B
SIB SIE T.	: Coordonnateur du comité de coordination pour la promotion de l'artisanat africain (CODEPA)
Bamba Dramane	: Spécialiste en Art plastique et appliqué au CNAA
Siry Drissa	: Directeur de la Production Animale
Ouédraogo Rames	: Chargé des études au Guichet Unique de la Direction de Développement Industriel (DDI)
Somé Mathias	: Directeur de la Promotion des PME/PMI à la DDI
Guibré Sylvestre	: Ingénieur en technologie industrielle à la DDI
Ouédraogo Georges	: Directeur Général de l'Artisanat

Traoré	: DEP du Ministère du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat
Diawara Ibrahim	: Directeur de l'IRSAT
Yaméogo Fausin	: Ingénieur géologue au BUMIGEB
Rouamba Tinga	: Ingénieur des Eaux et Forêts à la DEP du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie
Lankouandé Atina	: Direction de la Foresterie Rurale
Guiré	: Responsable de la recherche sur la gomme arabique à l'IRSAT